



RAPPORT DE GESTION 20 14





SOMMAIRE

LE MOT DU PRESIDENT	p.1
QUI SOMMES-NOUS ?.....	p.2
DONNEES CLES.....	p.3
LE CMSEA.....	p.4
POLE PROTECTION DE L'ENFANCE.....	p.21
POLE HANDICAP.....	p.38
POLE PREVENTION SPECIALISEE	p.54
POLE INCLUSION SOCIALE.....	p.60
POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES.....	p.67
GESTION DU PATRIMOINE.....	p. 71
POLITIQUE FINANCIERE	p.73
GLOSSAIRE.....	p.81

LE MOT DU PRESIDENT



En 2014, le CMSEA a poursuivi son développement, dans un contexte de crise persistant. Sur le terrain, nos équipes sont les témoins, chaque jour des difficultés sociales grandissantes.

En ces temps difficiles, il est important de réaffirmer la nécessaire solidarité qui doit être mise en œuvre pour ceux qui passent à travers toutes les mailles du système social. Il faut également réaffirmer la nécessité du décloisonnement des dispositifs, l'autonomie de gestion et la confiance dont les associations ont besoin pour accomplir au mieux leurs missions, avec le sens de la responsabilité qui les caractérise.

Notre association est à un moment clé de son histoire. Ainsi, 2014, pourrait être mise sous le triple sceaux du changement, de l'évolution et de la continuité.

L'année nous aura rappelé que la dure réalité économique est incontournable et nous oblige à faire évoluer notre conception de l'organisation du travail social. L'enjeu est fort. Et le CMSEA comme, il sait le faire depuis de nombreuses années, a réussi à questionner suffisamment son fonctionnement, son organisation et ses savoir-faire pour apporter des réponses encore plus adaptées pour continuer d'agir dans l'intérêt des enfants, des jeunes, des adultes et des familles. Le monde change autour de nous et nous ne pouvons faire comme s'il pouvait changer sans nous. Il est alors important de ne pas avoir peur de modifier nos structures. Mais, la force d'un projet commun vaut plus que tout et surtout, lorsque celui-ci rassemble « aucun de nous agissant seul, ne peut atteindre le succès ».

Jean Fougeonne



QUI SOMMES-NOUS ?

UNE ASSOCIATION D'ACTION EDUCATIVE, SOCIALE ET MEDICO - SOCIALE

Le Comité Mosellan de Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes, né en 1950, est aujourd'hui composé d'une quarantaine d'établissements et services, réparti sur **4 pôles : Inclusion Sociale, Prévention Spécialisée, Protection de l'Enfance et Handicap**. Il emploie et s'appuie sur la compétence de 1 094 salariés qui interviennent sur l'ensemble du département mosellan. Association laïque, reconnue d'utilité publique, à but non lucratif, le CMSEA est solidement implanté sur son territoire et se met au service des réalités locales. Chaque année, c'est plus de 12 000 personnes qui bénéficient de son action et de son expérience.

Le CMSEA conduit une mission d'intérêt général et d'utilité sociale. En tant qu'association d'action sociale et médico-sociale, il est engagé dans un projet continu de changement social et de coopération avec tous les acteurs du département, associations, fédérations, établissements, municipalités et pouvoirs publics. Avec ses partenaires, elle propose des réponses destinées à sécuriser le parcours des personnes en danger, handicapées ou exclues, qui lui sont confiées. Cet accompagnement doit être une étape clé pour permettre à chacun de devenir acteur de sa vie.

Financé par le Conseil Général de Moselle devenu depuis peu le Conseil Départemental, l'Agence Régionale de Santé, la Direction de la Cohésion Sociale, la Protection Judiciaire de la Jeunesse, les municipalités, la Caisse d'Allocations Familiales etc..., le CMSEA démontre, chaque jour, sa capacité à monter des projets au service des besoins émergents.

Grandir, s'épanouir, être acteur de sa propre histoire, trouver sa place dans la société peut paraître ardu, voire même impossible à certains enfants, adolescents, adultes qui se heurtent à des difficultés personnelles, familiales, sociales, culturelles, scolaires ou professionnelles. La diversité des réponses proposées par ses établissements et services témoigne de son attention à adapter constamment leur pédagogie aux évolutions de la société et aux progrès des connaissances dans les domaines de la psychosociologie, tout particulièrement en matière de déficience mentale, troubles du comportement, dysfonctionnements familiaux, usage de drogues et exclusions sociales



DONNEES CLES

EN 2014 ...

11 063 PERSONNES ACCOMPAGNEES DONT :

- **POLE PROTECTION DE L'ENFANCE : 3 602**

Prise en charge de jeunes dont le milieu familial présente des carences graves. Négligence, défaillances ou violences intra-familiales sont le plus souvent à l'origine d'une décision judiciaire ou d'une demande d'aide des parents

- **POLE HANDICAP : 783**

Prise en charge des enfants et jeunes présentant des difficultés d'ordre intellectuel avec des troubles associés. Sa mission l'insertion, l'éducation adaptée, l'accompagnement social et médico-social, le maintien en milieu ordinaire..

- **POLE INCLUSION SOCIALE : 1 402**

Prise en charge de personnes souffrant d'addictions, accompagnement à la réinsertion sociale, formation et accompagnement vers l'emploi

- **POLE PREVENTION SPECIALISEE : 5 276**

Prise en charge de jeunes et d'adolescents en difficulté sociale relevant de la Protection de l'Enfance. Il porte une attention particulière aux groupes d'adolescents en rupture sociale qui contribuent à créer un sentiment d'insécurité.

63 676 821 € DE BUDGET DONT :

- **POLE PROTECTION DE L'ENFANCE : 29 447 676 €**

- **POLE HANDICAP : 23 982 330 €**

- **POLE INCLUSION SOCIALE : 5 221 276 €**

- **POLE PREVENTION SPECIALISEE : 5 025 538 €**

- **SALARIES : 1094**

- **TRAVAILLEURS HANDICAPES : 258**

- **BENEVOLES : 72**

- **TOTAL DES CHARGES : 64 116 938 €**

- **TOTAL DES PRODUITS : 63 191 338 €**



LE C.M.S.E.A.

UN PAYSAGE QUI SE MODIFIE

Les compétences du Département sont depuis toujours orientées vers les publics les plus fragilisés dont la jeunesse fait partie. La construction de l'identité, l'acquisition de l'autonomie, les expérimentations pour définir peu à peu « sa voie », sont autant d'étapes clés, de doutes, d'opportunités qu'il est important d'accompagner tout au long du parcours de vie, et plus fortement dans les premières années. Parce que les jeunes du département ne sont pas toujours « logés à la même enseigne », les professionnels du CMSEA et les élus du Conseil Départemental de Moselle leur proposent un accompagnement complet afin de leur permettre d'évoluer de l'enfance vers l'âge adulte de la meilleure façon possible. Cette politique jeunesse s'appuie sur le Schéma Départemental Enfance Jeunesse Famille 2014-2018, adopté le 3 décembre 2013. L'environnement dans lequel nos organisations se déploient génère des modifications, des changements, voire des ruptures qui nous demandent, selon les contextes : résistance, combativité, adaptation, création, innovation. La période qui s'ouvre sera incontestablement l'une de celles, dont on peut parier, qu'elle marquera durablement notre secteur. En effet, le CMSEA est aujourd'hui à un carrefour de son développement. Sous la pression de contraintes de l'environnement : politiques, réglementaires, économiques et sociétales, de nouveaux modes de management sont mis en œuvre au sein de l'organisation. Cette nouvelle organisation engendre une redéfinition des règles du jeu, le développement d'une logique de déconcentration prenant en compte les réalités du terrain.

DES PARTENARIATS RENFORCÉS AVEC LES CONVENTIONS PLURIANNUELLES D'OBJECTIFS ET DE MOYENS

Les contrats pluriannuels d'objectifs et de moyens participent à la volonté d'un travail partenarial volontaire pour assurer une action solidaire dans la durée. Ils sont des outils de gestion, de planification et d'anticipation. C'est pourquoi, le Conseil Départemental de Moselle a proposé au CMSEA, la contractualisation d'un CPOM pour ses établissements « Protection de l'Enfance » : SPFS, MECS, SERAD et SAEI. De plus, les CPOM seront des outils privilégiés de mise en application des objectifs du schéma départemental enfance, jeunesse, famille 2014-2018.

Il s'agit d'une nouvelle modalité mise à la disposition des acteurs du champ social et médico-social pour s'engager dans une démarche prospective et de performance. En effet, l'objectif est de concilier des réponses adaptées aux enfants et adolescents, la bonne gestion des moyens alloués et la qualité de service avec une visibilité sur 3 ans. Mais les négociations ne sont pas sans peine, la ténacité des acteurs et la qualité de l'écoute de nos interlocuteurs nous font rester optimistes pour l'avenir.

Ces deux CPOM qui seront conclus, en janvier 2016, d'un côté avec le Conseil Départemental pour la Protection de l'enfance et de l'autre côté avec l'Agence Régionale de Santé pour le secteur Handicap, seront l'aboutissement d'un engagement fort des acteurs, rythmés par de nombreux Comité de pilotage.

LA CONTRIBUTION AUX POLITIQUES LOCALES

Le CMSEA est présent dans différentes instances locales ou régionales en qualité de membre : Conférence de territoire de Moselle, Maison Départementale des Personnes Handicapées Commission des Droits et de l'Autonomie enfants et adultes, Commission Départementale de Lutte contre la Délinquance, Conseils Locaux de Sécurité Prévention de la Délinquance, Mission Interministérielle de la Lutte contre les Drogues et les Conduites Addictives... Mais le CMSEA est également présent au sein de diverses commissions de travail des politiques publiques en qualité de partenaire et contributeur.

ENGAGEMENTS ET ORIENTATIONS

Le CMSEA est en recherche permanente d'innovation pour mieux répondre aux nombreuses formes de l'exclusion. Cette recherche se conduit avec les personnes accueillies, avec leurs familles, avec les équipes de terrain, avec les citoyens associés à nos projets et avec nos partenaires. Elle nous amène à proposer régulièrement des dispositifs nouveaux, transversaux, à nos partenaires et financeurs, et à être pionnier sur de nombreux sujets. Elle nous conduit également à revisiter régulièrement nos différents projets d'établissement et à accompagner les salariés de l'association dans les mutations de compétences nécessaires à ces évolutions. Nous concevons nos interventions de façon programmatique, à l'abri, autant que faire se peut, des préjugés idéologiques, ancrés dans nos principes humanistes, laïcs et solidaires. Le CMSEA s'inscrit dans une logique de coopération interassociative et s'autorise à étudier tout projet de rapprochement associatif lui paraissant pertinent. Il affiche son action dans une logique de territoire. A ce titre, il entretient des relations constructives avec ses commanditaires, notamment le Conseil Départemental, chef de file de la protection de l'enfance, et les différents services de la Protection Judiciaire de la Jeunesse, de la Cohésion Sociale, de l'Agence Régionale de Santé ainsi qu'avec l'ensemble de ses partenaires.

PÔLE PROTECTION DE L'ENFANCE

SOIN

ITEP Le Château de Lorry
112 Grand'Rue 57050 LORRY LES METZ

SESSAD TCC - Le Château de Lorry
30 Boulevard St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

MECS ADOS

La Versée
1 rue de la Versée 57420 SOLGNE

Les Bacelles
6 rue St Ferroy 57000 METZ

CAAA de Faulquemont
6 rue Paul Verlaine 57380 FAULQUEMONT

Le Grand Chêne
46 rue du Maréchal Foch 57200 SARREGUEMINES

CER
Ferme d'Avigy 57420 POMMERIEUX

MECS ENFANTS/ADOS

Océanie
7 rue du château Jeannot 57100 THIONVILLE

Les Prés de Brouck
22 rue des Prés de Brouck 57100 THIONVILLE

Le Château de Lorry
30 bd St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

SERVICES

SFPS
21 en Chaplerue 57000 METZ

SERAD – SPFS
9 rue Pasteur 57200 SARREGUEMINES

SAEI
5 place St Martin 57000 METZ

SERAD Le Château de Lorry
30 bd St Symphorien 57050 LONGEVILLE LES METZ

SERAD Les Prés de Brouck
22 rue des Prés de Brouck 57100 THIONVILLE

PÔLE PREVENTION SPECIALISEE

SEMNI
47 rue Dupont des Loges 57006 METZ

EPS METZ
4 rue Coislin 57000 METZ

PAEJ
33 bis bd Maginot 57000 METZ

EPS FORBACH
14/16 place de l'Alma 57603 FORBACH CEDEX

EPS VAL DE L'ORNE
21 rue Foch 57250 MOYEUVRE GRANDE

EPS VAL DE FENSCH
11 rue Foch 57700 HAYANGE

EPS WOIPPY
46/96 Corneille Agrippa 57141 WOIPPY CEDEX

Centre Social – Foyer St Eloy
Rue Roget 57140 WOIPPY

EPS VAL DE SARRE
6 place de la poste 57203 SARREGUEMINES CEDEX

EPS ST AVOLD
31 rue Poincaré 57500 SAINT AVOLD

PÔLE INCLUSION SOCIALE

CSAPA - CAARUD LES WADS
20 rue Gambetta 57000 METZ

ESPACE INSERTION
80c rue de Saint Quentin 57950 MONTIGNY LES METZ

CHRS ESPOIR
2E rue Nationale 57600 FORBACH

PÔLE HANDICAP

DEFICIENCE INTELLECTUELLE MOINS DE 20 ANS

IMPRO LA HORGNE
8 bis rue Grange le Mercier 57950 MONTIGNY LES METZ

IMPRO MORGANGE
4 rue du Calvaire 57340 MORHANGE

IMP ESPERANCE
6 rue de la Croix Lorraine 57070 METZ PLANTIERES

SESSAD TED
5 rue de Belletanche 57070 METZ

SESSAD PRO
4 rue du Calvaire 57340 MORHANGE

E.S.A.T.
les Ateliers de Blory
152 Chemin de Blory 57950 MONTIGNY LES METZ

les Jardins de Morhange
12/13 rue du 18 novembre 57340 MORHANGE

Lothaire
8 rue Grange le Mercier 57950 MONTIGNY LES METZ

Resto
4 rue du Haut Rhèle 57950 MONTIGNY LES METZ

HEBERGEMENT ET VIE SOCIALE
Foyer le Haut Soret
Route de Bouzonville 57070 SAINT JULIEN LES METZ

Foyer la Corchade
21/92 rue des Géraniums 57070 METZ VALLIERES

SAHTHMO
Route de Bouzonville 57070 SAINT JULIEN LES METZ



& GOUVERNANCE ORGANISATION

■ ASSEMBLEE GENERALE – INSTANCE DE CONTROLE

Son rôle consiste à prendre connaissance du rapport moral et du rapport financier, à approuver les comptes, à examiner les questions importantes et maintenant à élire ou à renouveler, pour un mandat de 2 ans, son conseil d'administration de 20 administrateurs, répartis comme suit :

- 14 membres actifs
- 3 membres parents ou représentants légaux
- 3 membres amis

En 2014, l'Assemblée Générale s'est tenue le 5 juin 2014 à l'IMPro « La Horgne ». Conformément aux nouveaux Statuts, l'Assemblée a élu un Conseil d'Administration de 19 membres. Puis, le 18 décembre 2014 à l'ESAT les Ateliers de Blory, l'Assemblée Générale a été convoquée de manière extraordinaire pour approuver le projet d'acte de Transmission Universelle de patrimoine dans le cadre de la fusion par voie d'absorption de l'association ESPOIR.

■ CONSEIL D'ADMINISTRATION – INSTANCE DECISIONNELLE

Le conseil d'administration détermine les orientations stratégiques du CMSEA et veille à leur mise en œuvre. Les 19 administrateurs-bénévoles qui composent le Conseil d'Administration, sont impliqués dans la gestion de l'association et participent à différentes instances de réflexion et de prises de décisions.

En 2014, il s'est réuni à 5 reprises, le 25 février, le 25 avril, le 11 juin, le 23 octobre et le 20 novembre 2014. Ces réunions ont permis informations, réflexions et élaboration de décisions. A titre d'exemple :

- La situation et l'évolution des établissements et services
- Les aspects budgétaires et financiers
- L'avancée des pôles et la construction des 2 CPOM
- La fusion-absorption de l'Association ESPOIR
- Les relations avec les autres associations
- Les perspectives et projets des établissements et services

- Le projet managérial 2014-2018
- La gouvernance associative
- La gestion des ressources humaines

Jean FOUGEROUSSE, Président, est responsable du bon fonctionnement de la gouvernance et le représentant de l'association. Pour conduire les missions qui sont les siennes, il est accompagné de **Claude SOULAS** et **Jacques GUERIN**, Vice-Présidents.

Gabriel BECKER, Trésorier, valide la gestion financière globale en lien avec la directrice financière.

Evelyne TREMOULIERE D'ALEXANDRE, secrétaire générale, veille sur la bonne gestion administrative et le fonctionnement de l'association.

BUREAU – INSTANCE EXECUTIVE

Son rôle consiste à prendre les décisions courantes et à appliquer celles prises en Conseil d'Administration. Il est composé de 10 membres, élus pour 2 ans, par le Conseil d'Administration dont :

- Un Président
- Deux Vice-Présidents
- Un Trésorier et Trésorier adjoint
- Un Secrétaire Général

En 2014, le Bureau s'est réuni 12 fois pour examiner et suivre régulièrement l'évolution de la gestion associative.

DIRECTION GENERALE

Par délégation du Président, **Olivier ROMAIN**, Directeur Général, est le représentant permanent du Conseil d'Administration et le pilote de l'association.

Il est soutenu dans ses fonctions par les directions techniques que sont la Direction Générale Adjointe assurée par **Abdelali FAHIME**, la Direction Financière assurée par **Claire PIERRET** et la Direction des Ressources Humaines assurée par **Francis JACQUEL**, ainsi que l'ensemble des directeurs du C.M.S.E.A.

Le siège a pour mission de coordonner et veiller à l'application des stratégies en termes de finances, ressources humaines, qualité, juridique et communication. Il est un lieu de ressources et d'appui aux pôles et aux établissements.

Le CMSEA a choisi de fonctionner en mode déconcentré, laissant aux pôles et aux services une grande autonomie dans leur travail au quotidien. Les directions de terrain ont ainsi une délégation et des responsabilités, elles bénéficient de l'outillage nécessaire, pour fonctionner de manière réactive, au service des personnes accueillies.

Dans un contexte réglementaire de plus en plus exigeant, les besoins d'expertise se multiplient et les sollicitations sont nombreuses. Elles sont l'expression même, qu'au-delà, d'un rôle de coordination et de supervision, la direction générale constitue également un lieu de ressources pour les établissements et services.

Avec la contractualisation prochaine des CPOM, l'association doit apprendre à se projeter, mais aussi envisager, imaginer les établissements et les services de demain... et ceci dès aujourd'hui. Les enjeux sont d'une telle importance que de multiples commissions, groupes de réflexions ont été mis en place tout au long de l'année.

La démarche de mise à jour du Document Unique des Délégations dans une logique participative est un élément important pour situer les rôles et les responsabilités de chacun, mais également pour donner du sens à son action. L'aboutissement de ce travail en 2014, puis en 2015, inscrit, d'ores et déjà, une véritable dynamique managériale définissant les niveaux de responsabilité et favorisant l'expression des projets dans un climat social apaisé et sécurisant visant à promouvoir le bien être des personnes qui nous sont confiées.

Le management par pôle, sous l'impulsion de 2 préfigurateurs de Pôle, **M. Jacques GOMEZ** pour le secteur protection de l'enfance, et **M. Didier TOLLÉ** pour le secteur du handicap, s'inscrit dès lors comme un véritable management d'équipes pluriprofessionnelles. Ce mode de management se voit conforté au cours de l'année 2014 par le lancement du Plan de management 2014-2018.

en 2014...

2 Assemblées Générales

5 Conseils d'Administration

12 Bureaux

5 Réunions de Directeurs

1 Réunion Directeurs/Administrateurs

1 Colloque « enfance »

1 Séminaire de direction

CONSEIL D'ADMINISTRATION

Statuts CMSEA modifiés le 9.12.2013

MEMBRES D'HONNEURS

Mademoiselle HEINTZ Jeannette, Membre d'honneur
Monsieur PONCELET Jean, Membre d'Honneur
Monsieur BEHR Lucien, Membre d'Honneur
Monsieur KRIEGER Robert, Membre d'Honneur

MEMBRES ACTIFS

Monsieur FOUGEROUSSE Jean, Président
Monsieur SOULAS Claude, Vice-Président
Monsieur GUERIN Jacques, Vice-Président
Monsieur BECKER Gabriel, Trésorier
Monsieur HULLAR Gabriel, Trésorier Adjoint
Madame TREMOULIERE D'ALEXANDRE Evelyne, Secrétaire Générale
Monsieur BLANCHARD Bernard, Administrateur
Monsieur PUCCI Lucien, Administrateur
Monsieur COGNOLI Jean-Baptiste, Administrateur
Madame MICHEL Cécile, Administrateur
Monsieur THEPOT Gilles, Administrateur
Monsieur ELISEI Jean-Marc, Administrateur
Monsieur WEITLING Antoine, Administrateur
Madame LOESCHER-LORIOZ Frédérique, Administrateur

MEMBRES PARENTS OU REPRESENTANTS LEGAUX D'USAGERS

Monsieur BAILLARD Jean-Pierre, Administrateur
Monsieur DUCAMP Gérard, Administrateur

MEMBRES AMIS

Monsieur HEMMERSTOFFER Robert, Administrateur
Monsieur MICHELS Jean, Administrateur
Madame BILLAUT Giovanna, Administrateur

MEMBRES A TITRE CONSULTATIF

Monsieur FALGAS Didier, représentant du CE
Madame BRAY-TOMASSI Catherine, représentante du CE
Madame BONCOUR Martine, représentante du CE
Monsieur KARMANN Jean, représentant le Conseil Général de la Moselle
Monsieur BOULANGEOT Francis, représentant la C.P.A.M. de Metz
Monsieur GOMEZ Jacques, représentant des directeurs
Monsieur POINSIGNON Yves, représentant des directeurs
Monsieur ROMAIN Olivier, Directeur Général
Monsieur FAHIME Abdelali, Directeur Général Adjoint
Madame PIERRET Claire, Directrice Financière
Monsieur JACQUEL Francis, Directeur des Ressources Humaines
Madame Sylvie JEANRONT, secrétaire de séance

COMMISSAIRE AUX COMPTES

Jean-Luc MARCHESINI

Avril 2014



ACTIVITE

...2014

L'ORGANISATION EN MOUVEMENT

Force est de constater que notre association est toujours en mouvement. Jamais le temps de s'endormir, il y a toujours quelqu'un, quelque part, qui a un projet, une idée, souvent plusieurs. Au jour d'aujourd'hui, nous sommes confrontés à des politiques où le résultat et l'effectivité deviennent l'alpha et l'oméga de toute action. La responsabilité des professionnels se trouve de fait amplifiée. En d'autre temps, une organisation privilégiant verticalité et la stratification des fonctions avait toute sa pertinence, puisque les associations évoluaient dans un environnement stable. Aujourd'hui, cette conception est dépassée, elle est génératrice de clivages, de lenteurs et de rigidités. Dans un espace connecté, où le plus grand nombre fonctionne en réseau, où les individualismes sont exacerbés, les appartenances institutionnelles et professionnelles sont bousculées. C'est bien à l'aune de ces bouleversements que le Conseil d'Administration a initié une politique associative visant à intégrer ces changements.

Cette nouvelle ligne politique se traduit par un renforcement d'expertise administrative de la direction générale, la création de pôles directionnels, la mise en œuvre d'espace de recherches-actions. En 2014, la Direction Générale a été fortement mobilisée autour de la structuration de nos missions et de notre organisation avec la mise en place des pôles et d'outils renforcés au service des services. Dans cette visée, il a également été engagé un diagnostic du siège, procédure incontournable au renouvellement de l'autorisation des frais de siège en 2015, mais également pour que soient identifiées nos forces et nos faiblesses avec un repérage des besoins internes, dans la perspective d'y répondre avec une plus grande effectivité et réactivité. Ce diagnostic consiste notamment à évaluer la qualité des services rendus aux établissements et services, ainsi que la mise en œuvre des procédures au regard d'un projet de service du siège.

Les principaux besoins identifiés ou les axes d'amélioration en réflexion portent sur : la sécurisation de notre organisation, le partage institutionnel et stratégique de certains sujets (*GPEC, formation, informatique...*), la nécessité d'une continuité en termes de communication, le renforcement de la paie, le développement d'outils plus efficaces...

L'autre évènement important qui a marqué la vie de l'association et la marquera durablement, c'est la fusion-absorption de l'association ESPOIR de Forbach. Ce projet, au travail depuis 2 ans, est né de la sollicitation du Président Michel LAVILLE. Il s'est concrétisé le 18 décembre 2014, lors de l'Assemblée Générale Extraordinaire, par la signature du traité de fusion entre nos deux associations. Cette démarche devra mobiliser toute notre attention, pour respecter le travail accompli par les salariés d'Espoir, notamment sur le projet d'établissement. Ce rapprochement autorisera certainement des projets ambitieux, et d'ores et déjà nous sommes en réflexion pour créer une pension de famille de 20 à 25 places sur la Moselle-Est.

LA DEMARCHE CPOM

2014 aura été, pour le CMSEA, une année de contraste et de transition. Nous sommes, et nous l'avons souvent répété, dans un contexte économique contraint. Ceci se traduit par des enveloppes financières qui ne suivent pas l'inflation et l'évolution naturelle de la masse salariale. La première conséquence de cette situation est l'exigence d'une gestion rigoureuse, ce qui a toujours été le cas, mais avec le souci constant de traquer les dépenses inutiles, de maîtriser nos achats, de renégocier certains contrats.

Si les contrats d'objectifs et de moyens ne sont pas une découverte pour nous, il n'en demeure pas moins que la pratique de la pluriannualité budgétaire reste assez complexe. Les extrapolations, les projections à 3 ou 5 ans, l'anticipation et la prévision sur le moyen terme sont autant de difficultés que nous tentons de mieux maîtriser. Nous devons apprendre à nous projeter sur les aspects économiques et financiers, mais aussi envisager les établissements et services de demain et ceci dès aujourd'hui.

Les préfigureurs de pôle, Jacques GOMEZ et Didier TOLLÉ, sont très investis dans leurs missions et orchestrent plusieurs groupes de travail pour y réfléchir et anticiper les besoins de demain. Ces enjeux pour notre avenir méritent tout notre investissement. Ainsi, la dynamique associative amorcée à l'occasion de la construction des pôles et les négociations du CPOM « protection de l'enfance » avec le Conseil Général et CPOM « handicap » avec l'ARS s'est poursuivie. Cette évolution importante de l'organisation associative vise à :

- s'adapter aux nouveaux périmètres institutionnels et réglementaires en constante évolution,
- harmoniser les pratiques et les modalités d'accompagnement entre les différents établissements et services,
- rationaliser et mettre en cohérence les coûts de fonctionnement de même type, dans un contexte budgétaire contraint,
- poursuivre le développement d'une coordination entre les établissements des différents territoires du département et une coopération sanitaire et sociale avec d'autres acteurs du secteur handicap,

Cette évolution garde la visée coopérative et collégiale envisagée. A l'avenir, le directeur général, avec son équipe de direction, pourra plus facilement déployer un pilotage stratégique. Cette organisation nouvelle doit et devra également rechercher encore plus de synergie entre les dispositifs.

Certains seront même appelés à se regrouper, à mutualiser, à partager Sans conteste, c'est une visée économique qui est recherchée. La réorganisation des fonctions de direction doit ainsi permettre à l'association de mieux affronter les déficits économiques qui se présenteront à elle.

LES RELATIONS EXTERIEURES

Pour rendre visible et lisible les actions du CMSEA et venir renforcer les services, des rencontres avec certains acteurs, incontournables, ont été organisées tout au long de l'année par la Direction Générale : Conseil Général, Magistrats, Cohésion Sociale, Agence Régionale de Santé, Protection Judiciaire de la Jeunesse... Des temps de travail entre plusieurs associatifs proches de nos missions ont été organisés avec l'ARSEA, la Fondation Vincent de Paul, Moissons Nouvelles, le Centre Départemental de l'Enfance, l'AVSEA, l'AMSEA, REALISE.... Il s'agissait de mieux identifier nos réalités respectives, de partager nos similitudes et nos différences pour ensuite définir des sujets de travaux communs et d'engager, si nécessaire, des paroles et des positions communes dans l'intérêt des services rendus et dans une cohérence de notre engagement.

L'AVENIR C'EST AUSSI DES PROJETS

L'année 2014 se caractérise également par des extensions de nos établissements et services, ainsi l'ITEP a bénéficié d'une extension de 10 places et le SESSAD TCC de 5 places. Egalement, de nouveaux services ont été créés conformément aux attentes du Schéma Départemental avec un SERAD de 15 places adossé au SPFS intervenant sur le secteur de Bitche-Sarreguemines, un SERAD de 15 places rattaché à la MECS les Prés de Brouck ainsi que 4 places en Familles d'Accueil adossées à la MECS Océanie. Des dispositifs nouveaux ont également pris place sur le secteur du handicap avec la création de 14 places de SESSAD TED pour jeunes souffrant d'autisme, ce projet a été rendu possible grâce au partenariat avec le Centre Hospitalier de Jury et le redéploiement de 8 places en semi-internat de l'IMPRO la Horgne. Un SESSAD Pro par redéploiement de 3 places de semi-internat de l'IMPRO de Morhange a vu le jour le 1^{er} décembre 2014 sur le territoire. Il est à souligner l'anticipation et la réactivité des professionnels du CMSEA suite aux demandes du Conseil Départemental et de l'ARS. L'enjeu consistera pour nous à pouvoir pérenniser les nouvelles places créées en 2014.

LE PLAN DE MANAGEMENT 2014-2018

Dans le prolongement 2013/2014, au fur et à mesure, des temps de travail, ayant pour objectif entre autre d'élaborer et de travailler la cohérence de la ligne managériale de l'association, ont pris une assise certaine. Un état d'esprit de collaboration et de construction est à l'œuvre, ce qui permet que des décisions soient prises, que des arguments sur la question du management soient étudiés et pris en

compte. Ces réunions dites « sectorielles » ou « réunions de pôle » viennent ainsi renforcer et permettre des ajustements dans les équipes de direction des pôles.

Les différentes instances, réunissant les cadres de l'association mais également les cadres intermédiaires, voire des personnels ressources, deviennent opérationnelles pour que la cohérence, les passerelles, la transversalité entre les différents services de l'association fassent corps. L'objectif vise à mettre en synergie les nombreux savoirs-faire au sein du CMSEA. Une nouvelle dynamique et un processus authentique de concertation sont en construction, ils permettront d'envisager un positionnement managérial au niveau des cadres, empreint à plus de cohérence. Face au double constat, de complexité accrue des contraintes quelles soient internes ou externes, auxquelles les services sont confrontés et d'essoufflement des méthodes utilisées en termes de management, de communication, de pratiques professionnelles..., le besoin d'innovation se fait sentir dans tous les domaines, telle une condition *siné qua non* de la survie des différents services des pôles, des emplois, des missions... Les équipes de direction se construisent elles-même sur cette dynamique d'innovation, sur ce chantier de vitalisation salutaire du pôle « protection de l'enfance » et du pôle « handicap ».

EVALUATIONS EXTERNES

Exigée par la loi 2002-2, l'association s'est engagée dans la démarche d'évaluation interne. C'est nécessairement un chantier complexe dans une organisation comme la nôtre qui assure des missions différentes sur un territoire départemental. Ce travail complet et sérieux a abouti fin 2012 et fin 2013. L'enjeu de 2014 est autre puisqu'il s'agissait de l'évaluation externe, où après avoir défini le cahier des charges nous avons sollicité plusieurs cabinets. C'est le Cabinet IFCCAD qui a diligenté les évaluations externes des pôles « handicap » et « protection de l'enfance ». Celles-ci, même si elles ont généré un surcroît de travail non négligeable, sont surtout, et c'est ainsi que nous le vivons, l'opportunité d'un regard extérieur critique s'inscrivant dans notre volonté d'amélioration continue du service rendu aux personnes accueillies.

LA JOURNEE ASSOCIATIVE

Dans le cadre de la Fédération des Associations Lorraine de Sauvegarde (FALS) à laquelle le CMSEA adhère, l'URIOPSS et la CNAPE ont organisé une journée d'étude sur le thème « la loi du 5 mars réformant la protection de l'enfance et le parcours de l'enfant, où en sommes nous en Lorraine ? ». Cette manifestation qui a rassemblé plus d'une centaine de personnes sur le site du CESCO au technopôle de Metz a permis de faire intervenir plusieurs spécialistes du sujet ainsi que de nombreux acteurs du secteur qu'ils soient associatifs ou institutionnels. La journée proposée, au-delà des apports qui ont été faits et qui ont témoigné de la complexité des interventions, a contribué à l'explication progressive des engagements que le CMSEA peut prendre vis-à-vis des familles et a permis aux professionnels de mieux percevoir ce qu'il est essentiel de tenir dans leurs postures, leurs pratiques et leurs outils.



VIE ASSOCIATIVE

Le Président, les administrateurs et les directeurs ont participé à un nombre important de commissions et/ou réunions de travail. En tant qu'acteurs de premier plan d'un développement local et territorial en Moselle dans le secteur social et médico-social, le CMSEA a réaffirmé en 2014 son engagement et son appartenance dans diverses instances représentatives.

COMMISSION DE RECRUTEMENT

Chaque fois que nécessaire, le Bureau active la commission de recrutement. Elle est composée généralement de trois administrateurs chargés de définir un profil de poste, M. Bernard BLANCHARD en est le référent. Elle examine les candidatures et recrute le personnel de direction des structures.

CONSEIL DE LA VIE SOCIALE

Prévus par la loi du 2 janvier 2002, les conseils de la vie sociale sont installés dans l'ensemble des structures du CMSEA concernées. Pour ceux ne correspondant pas à l'obligation légale, des dispositions sont toutefois mises en place pour favoriser l'expression et la participation des usagers. Le Conseil d'Administration y désigne un représentant de l'organisme gestionnaire pour un mandat de 3 ans.

LA COMMISSION TRAVAUX

Elle est composée de 3 administrateurs : M. PUCCI, M. COGNOLI, M. WEITLING ainsi que de 4 professionnels : M. DEHONDT, M. TOLLE, Mme GUILLARD et M. ROMAIN. Son rôle est de mettre en œuvre des dispositifs généraux décidés par le Conseil d'Administration et le Bureau. Elle a un rôle technique et travaille en étroite collaboration avec le service patrimoine.

LA COMMISSION FINANCIERE

Elle est composée du Président, Trésorier, Expert-Comptable, service patrimoine, direction générale et direction financière ainsi que des représentants des établissements et services de différents secteurs. Cette commission est appelée à donner un avis sur l'attribution des prestations (travaux, études, fournitures, services...) avant l'engagement de dépenses par les directeurs.

LA SECTION DES PARENTS ET AMIS DES DEFICIENTS INTELLECTUELS

C'est un regroupement de parents. La section aide et accompagne les familles confrontées aux problèmes liés au handicap de leur enfant ou d'une personne proche. Elle espère se doter de nouvelles forces vives pour améliorer ses services auprès des déficients intellectuels.

Ses buts : Etre à l'écoute, informer, agir dans l'intérêt des personnes handicapées et de leur famille. Etre un relais d'opinions de manière à faciliter les échanges entre les familles et les acteurs institutionnels, et même les accentuer. Affirmer la place de la personne et de sa famille dans la collectivité ; soutenir tous les projets qui font que la personne handicapée bénéficie des aides qui permettent son épanouissement le plus complet possible ainsi que son insertion sociale et professionnelle ; reconnaître le statut de personne handicapée à l'âge de la retraite, promouvoir l'accompagnement de la personne handicapée en tant que mesure permanente. Maintenir et confirmer l'application des orientations données par les Lois 2002/2005.

Activités : le responsable de la section des parents et amis, M. Jean-Pierre BAILLARD, participe au Conseil d'Administration du CMSEA. Par ses membres, la section des parents participe aux Conseils de la Vie Sociale des Etablissements du CMSEA, assiste aux différentes commissions du CMSEA pour appuyer le fonctionnement des établissements et les orientations associatives. Elle siège auprès de la MDPH, à la CDAPH et aux Sections Spécialisées. Elle tient des permanences associatives à la MDPH destinées à aider et accompagner les personnes dans les démarches liées au handicap, afin de faciliter leur demande, lors de la formulation de leur projet de vie, au Collectif Inter Associatif Handicap et à la Maison de l'Usager à l'Hôpital de Mercy. Elle assure des permanences associatives destinées à recueillir l'avis des usagers, dans le but d'améliorer l'accueil des handicapés et de favoriser le contact avec des professionnels.

PERMANENCES DE LA SECTION :

IMPRO La HORGNE

8bis rue Grange Le Mercier - 57950 MONTIGNY-LES-METZ

tous les 1er mardis du mois à 17 h 30 (sauf en août)

La section est administrée par :

- Jean Pierre BAILLARD
- Cécile MICHEL
- Gérard DUCAMP

LE GROUPE DES ADHERENTS

En complémentarité des 1 094 professionnels qui composent l'association, le CMSEA compte aujourd'hui plus d'une centaine de bénévoles et adhérents. Ils apportent leurs compétences et œuvrent sur le terrain auprès des personnes en difficulté.

Les adhésions sont stables et les cotisations arrivent toujours lentement au fil des mois, nécessitant parfois quelques relances. Les adhérents sont répartis au sein de 3 catégories :

- Les membres actifs
- Les membres parents ou représentants légaux des usagers confiés aux établissements
- Les membres amis : personnes qui apportent leur soutien matériel et moral à l'association.

Chaque adhérent est tenu de s'acquitter du paiement de sa cotisation pour l'année en cours, le montant de celle-ci est fixée annuellement par l'Assemblée Générale. Depuis 2005, la cotisation est maintenue à :

- 20 € pour la cotisation individuelle
- 25 € pour la cotisation familiale

En 2014, l'association compte 128 adhérents, hommes et femmes (soit - 28 adhésions par rapport à 2013)

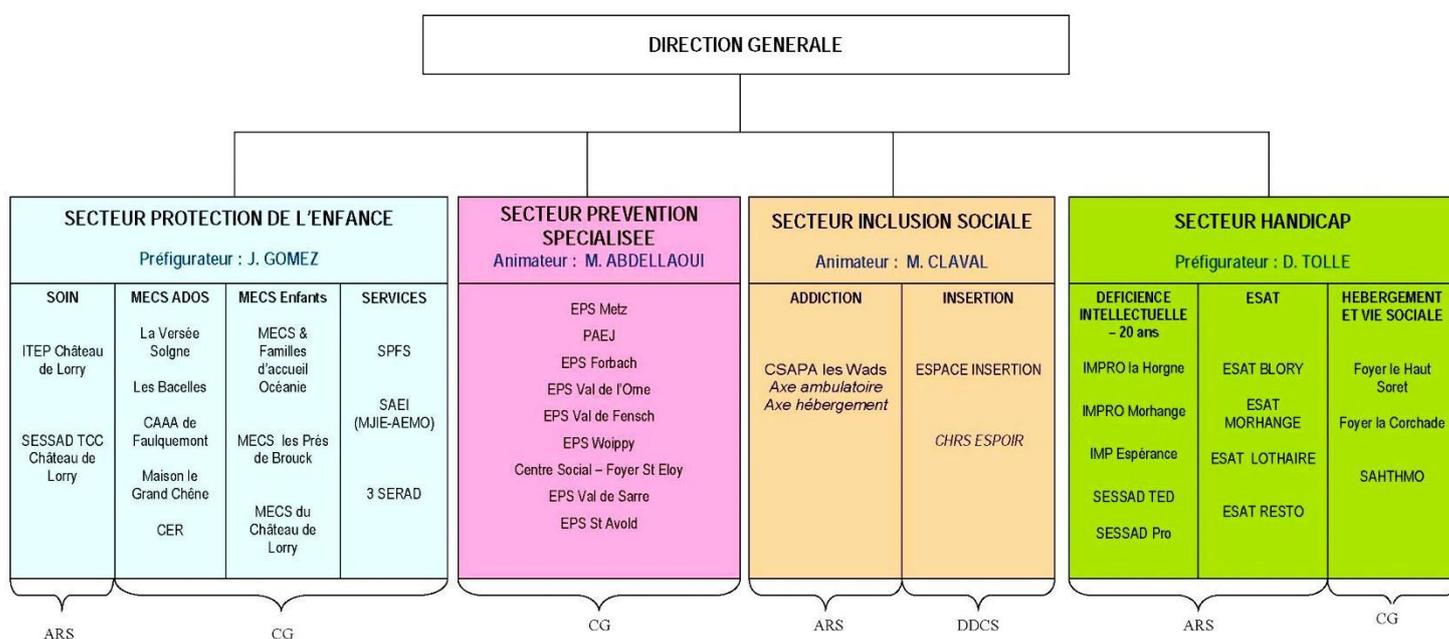
ANNEES	2008	2009	2010	2011	2012	2013	2014
NOMBRE D'ADHERENTS	113	95	102	141	137	156	128
RESSOURCES	2 480	2 070	2 265	2 400	2 110	2 175	2 150

● Nouveaux arrivés

- Jean-Louis BARTHELEMY, Chef de Service du Centre Educatif Renforcé
- Sylvie GANDELLOT MILA, Directrice CHRS ESPOIR
- Moussa FILALI, Directeur secteur adolescents garçons
- Nancy WOLFF, Directrice Adjointe CSAPA les Wads – Axe Hébergement

● Nouvelles responsabilités – mouvements internes

- Chaben GUETTAF, Directeur Adjoint EPS Forbach
- Didier TOLLÉ, Préfigurateur du Pôle Handicap
- Jacques GOMEZ, Préfigurateur du Pôle Protection de l'enfance
- Emmanuel RICHETER, Directeur MECS LES BACELLES
- Smaïn BOUCHIBA, Chef de Service MECS LES BACELLES
- Jérémie HIEGEL, Chef de Service MECS LES BACELLES
- Imade BOUKHARI, Chef de Service SERAD Prés de Brouck
- Guy THIRY, Directeur des 4 ESAT
- Nora BEN BACHA, Directrice Adjointe des ESAT – chargée du secteur social et médico-social
- Patrice VIRLIN, Directeur Adjoint des ESAT – chargé du secteur commercial et production
- David MAZUY, Chef de Service ESAT RESTO
- Emmanuelle CASSIANI, Chef de Service SESSAD TED
- Alain DEHONDT, Directeur dispositif d'accueil diversifié thionvillois
- Dominique FREY, Directeur Adjoint dispositif d'accueil diversifié thionvillois
- Jérôme VALENTE, Directeur Technique MECS et SERAD Château de Lorry
- Florence VALENTE, Directrice Technique ITEP et SESSAD TCC Château de Lorry
- Corinne ALBIGES, Chef de Service SPFS
- Barbara MOLIN, Chef de Service MECS Océanie





LE CMSEA DANS LES MEDI@S

EPS FORBACH

« Le Bruch et Bellevue à travers les yeux des enfants »

Après une année de cours de photographie, une vingtaine d'adolescents des quartiers du Bruch et de Bellevue à Forbach ont organisé leur première exposition dans le hall de la mairie.

RL du 9 janvier 2014



EPS VAL DE FENSH

« Des Grands Bois à Iquaddor »

Avec l'appui du club de prévention, 5 lycéennes du quartier des Grands Bois vont participer à la rénovation d'une école au Maroc.

RL du 18 janvier 2014



CSAPA LES WADS

« Cette méthadone qui sauve des vies »

Le 17 février 2014, le CSAPA « Les Wads » a inauguré son nouveau centre de méthadone. Une autre histoire qui s'écrit pour l'équipe pluridisciplinaire qui fait vivre ce service depuis son ouverture en 1996.

RL du 18 février 2014



EPS METZ

« Dix jeunes dans les Vosges »

L'équipe de prévention de Montigny a organisé un séjour à Xonrupt-Longemer, auquel dix jeunes âgés de 11 à 19 ans ont participé.

RL du 3 mars 2014

IMP ESPERANCE

« Classe délocalisée pour les enfants déficients »

L'Institut médico-pédagogique (IMP) Espérance a inauguré sa classe délocalisée au sein de l'école primaire de Plantières. Le dispositif permet aux enfants souffrant de déficience du développement de s'intégrer à l'école.

RL du 4 juin 2014



EPS METZ

« Collégiens... et auteurs de BD »

Pendant les dernières vacances d'hiver, dans le cadre de l'opération Ecole ouverte, les élèves du collège Jules-Ferry ont mené une réflexion sur l'égalité hommes-femmes, les préjugés et les différences qui existent entre les deux sexes. Encadrés par Caroline Sander Diouf, Présidente de SOS racisme Moselle, et par l'équipe de prévention spécialisée de Woippy, les jeunes ont travaillé à la destruction de ces préjugés.

RL du 4 juin 2014



MECS LES BACELLES

À l'initiative du Conseil Général, le champion Charles François est allé à la rencontre des jeunes adolescentes du foyer Les Bachelles, rue Saint-Ferroy, à Metz. L'occasion notamment pour le champion d'expliquer les fondements de sa discipline.

RL du 11 mai 2014





EPS METZ
 « À la découverte du Sénat »
 Accompagnés par les éducateurs du CMSEA, leurs professeurs d'histoire et les assistants d'éducation, les élèves ont bénéficié d'une visite guidée très instructive au cœur de l'une des plus hautes instances de la République Française, conduite par l'attaché parlementaire de François Grosdidier. La journée s'est poursuivie par un périple à travers la capitale.
 RL du 10 juin 2014

EPS SAINT AVOLD
 « Embellir le cadre de vie pour ensuite profiter des vacances »
 Léa, Imane, Miranda, Anita, Dolorès, Schanna et Laura ont été ravies de mettre la main à la pâte et dans la terre, grâce à du matériel mis à disposition par la mairie de Saint-Avold, le bailleur social LogiEst et le CMSEA.
 RL du 2 août 2014

FOYER LA CORCHADE
 « Une belle fête d'anniversaire au foyer La Corchade »
 Les quatorze résidentes se sont chargées de l'organisation de cette journée festive qui s'est déroulée en présence de l'équipe et des familles.
 RL du 25 octobre 2014



IMPRO LA HORGNE
 « Un nouvel atelier à l'IMPro La Horgne »
 L'atelier horticulture de l'Institut médico-professionnel (IMPro) La Horgne de Montigny-lès-Metz a été rénové. Désormais, cet atelier peut recevoir filles et garçons, avec des sanitaires et des vestiaires indépendants.
 RL du 1 décembre 2014



EPS METZ
 « Hannaux-Barral-Frécot : la vie des jeunes en images »
 Hannaux-Barral-Frécot est un quartier populaire de Metz qui souffre d'une mauvaise réputation. Pour aider les Messins à le voir autrement, un groupe d'ados a réalisé, avec le CMSEA, une expo photos : #826.
 RL du 12 décembre 2014

ESAT RESTO & LOTHAIRE
 « Claudine Meunier raccroche à Montigny »
 Claudine Meunier est entrée au CMSEA, le 1^{er} septembre 1972 comme candidate élève à l'Impro Morhange. Elle a été nommée aux fonctions d'élève éducatrice en cours d'emploi, puis nommée éducatrice spécialisée à l'obtention de son diplôme. Le 1^{er} septembre 1981, elle quitte son poste et intègre l'Education Nationale comme institutrice agréée à l'Impro de Morhange et ce jusqu'au 31 janvier 1998. En 1995, elle s'engage dans la préparation d'une licence des sciences de l'éducation. Du 1^{er} février 1998 au 31 août 2003, elle est directrice adjointe de l'Impro la Horgne de Montigny. Depuis le 1^{er} septembre 2003, elle est directrice de l'ESAT Resto et Lothaire.
 RL du 18 décembre 2014



EPS VAL DE SARRE
 « Chantier d'insertion : Mode d'emploi pour les jeunes »
 Toujours logés dans des locaux quelque peu défraîchis, les éducateurs du Comité mosellan de sauvegarde de l'enfance et de l'adolescence ont confié aux jeunes le soin de rénover la salle destinée à les recevoir.
 RL du 23 décembre 2014



POLE PROTECTION DE L'ENFANCE

Préfigurateur : Jacques GOMEZ

LE PÔLE EN 2014...

572 salariés

17 établissements et services

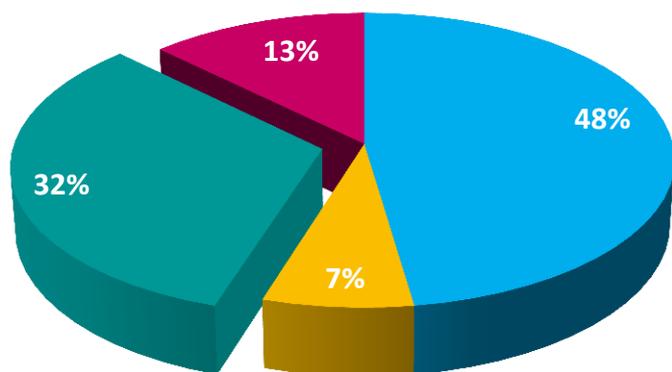
29 M€ de budget

Financeurs : Conseil Départemental et PJJ

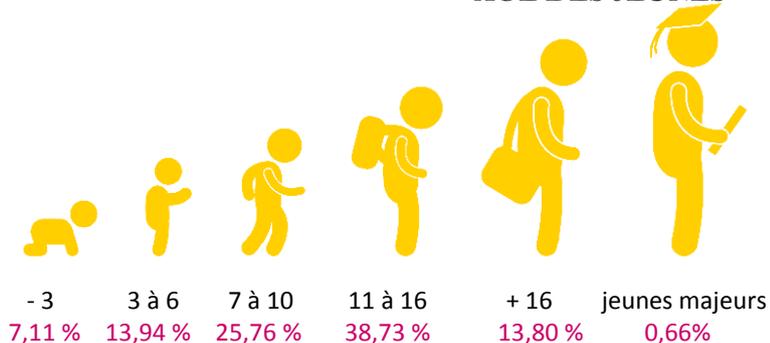
3602 personnes en charge

ETABLISSEMENTS	2011	2012	2013	2014
SAEI- AEMO	2274	2431	2552	2561
SAEI - ES	376	150	-	-
SAEI - IOE	242	176	-	-
SAEI - MJIE	-	191	517	395
SPFS	102	112	105	105
MECS LE GRAND CHENE	58	50	51	59
CAAA	43	48	44	37
CER	24	24	25	21
MECS PRES DE BROUCK	37	32	38	33
MECS OCEANIE	41	42	37	38
MECS CHATEAU DE LORRY	39	45	44	44
MECS LA VERSEE	54	52	57	55
MECS LES BACELLES	78	90	72	67
ITEP CHATEAU DE LORRY	101	82	69	67
SERAD CHATEAU DE LORRY	20	37	54	71
SESSAD CHATEAU DE LORRY	37	38	28	36
SERAD LES PRES DE BROUCK	-	-	-	9
SERAD SPFS	-	-	-	4
FAMILLE D'ACCUEIL OCEANIE	-	-	-	-
TOTAL	3526	3600	3693	3602

- Prévention Spécialisée
- Handicap
- Protection de l'Enfance
- Inclusion Sociale



AGE DES JEUNES





SERVICE D'ACTION EDUCATIVE ET D'INVESTIGATION - MJIE

Directeur : Pascal SALVI

La baisse du nombre de MJIE, amorcée en fin d'année précédente, s'est largement confirmée cette année avec une activité réalisée inférieure de 20 % par rapport à l'activité prévisionnelle. Ce constat s'explique par la montée en puissance de la CDIP et la baisse du nombre de signalements. La volonté de déjudiciarisation annoncée par le département se confirme dans les faits. Plus de la moitié des mineurs suivis en MJIE sont âgés de moins de 11 ans. Cette tendance des magistrats à désigner le SAEI plutôt pour des enfants plus jeunes se confirme d'année en année, mais de façon moins prégnante. Enfin, on constate, contrairement à l'an passé, que le nombre de garçons faisant l'objet d'une MJIE est redevenu plus important que le nombre de filles.

**PUBLIC
ACCUEILLI :**

Enfants mixtes
âgés de 0 à 17 ans

395

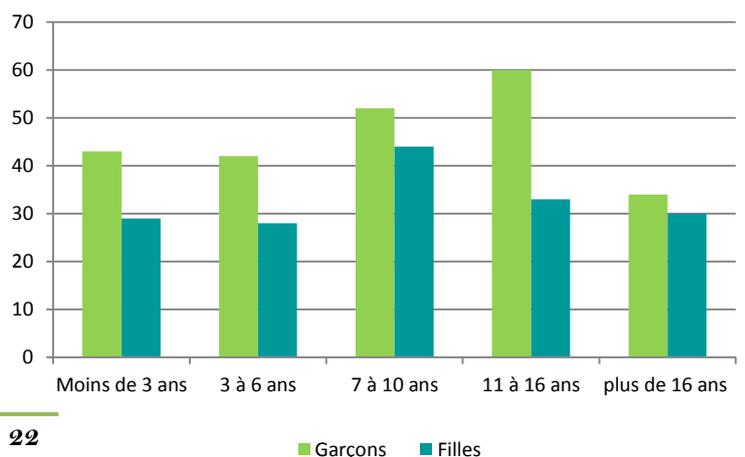
enfants suivis en
MJIE en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Si l'activité globale a été limitée sur l'année, il n'en reste pas moins que les difficultés liées aux flux des mesures ont été réelles. Après un premier semestre avec une activité contenue, le second semestre a demandé aux équipes un effort particulier sur la fin d'année en raison d'écrits à rendre en lien avec des échéances nombreuses de mesures en fin d'année, le tout dans des circonstances d'inquiétude chez les professionnels, liées à la réduction du nombre de postes annoncée à cause de la sous-activité. La mobilisation et les efforts réalisés par l'ensemble du personnel durant cette période sont à souligner.

PERSPECTIVES

En 2015 vont se confirmer les réductions de postes avec, à chaque fois que possible, le glissement des personnels vers la mission AEMO ou d'autres services du CMSEA. L'activité sera probablement fixée à hauteur de celle réalisée en 2014. Cette réduction de la taille des équipes sur les sites va nous amener à réfléchir à une réorganisation de l'équipe MJIE du SAEI, réflexion à laquelle les professionnels seront associés. Réorganisation liée aussi aux projets de déménagement de l'ensemble des personnels des sites de METZ. Un outil commun de suivi de l'activité SAEI/service public transmis régulièrement aux magistrats devrait leur permettre d'avoir une meilleure lisibilité et donc nous permettre une gestion plus aisée du flux des mesures ; une stabilisation durable du niveau d'activité serait appréciable en termes de projection.





SERVICE D'ACTION EDUCATIVE ET D'INVESTIGATION - AEMO

Directeur : Pascal SALVI

Le nombre de mineurs accompagnés est resté important durant cette année même si on note un tassement de la suractivité que nous avons connue. Les juridictions ayant ordonné le nombre le plus important de mesures sont dans l'ordre celle de Metz, Sarreguemines et Thionville. Sur la fin d'année, le niveau d'activité était élevé notamment sur les secteurs de Thionville et de Sarrebourg. De manière générale, le SAEI est mandaté par les magistrats pour suivre en grande majorité des mineurs de moins de 16 ans. Comme l'an passé, on constate que le nombre de garçons reste plus élevé que le nombre de filles.

PUBLIC

ACCUEILLI :

Enfants mixtes âgés
de 0 à 17 ans

2561

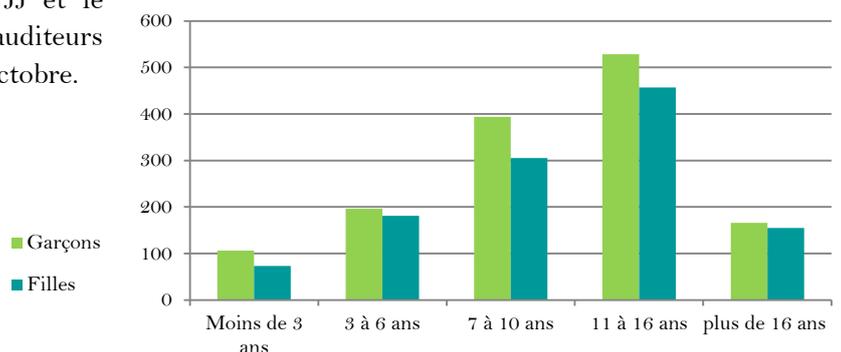
enfants suivis
en AEMO en 2014

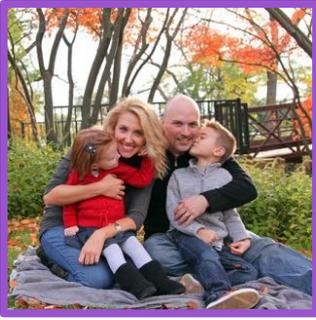
TEMPS FORTS DE 2014

Le DPI (Dispositif de Premières Interventions) s'est arrêté au dernier trimestre en raison à la fois du tassement de l'activité mais aussi d'un bilan mitigé surtout en ce qui concerne la continuité de l'accompagnement. Le dispositif AEMO Petite Enfance ETAPE a vu son activité monter en charge de manière régulière ; l'équipe est installée depuis la fin d'année à Saint Julien les Metz dans des locaux plus adaptés. Deux actions collectives de formation, l'une spécifique à destination des secrétaires en milieu ouvert et l'autre pour les travailleurs sociaux et psychologues sur l'aide contrainte ont été organisées à l'interne et ont fait l'objet d'un bilan positif. Le service a par ailleurs participé aux travaux du CNAEMO, dont il est adhérent, sur le Grand Est. Dans le cadre de la loi 2002-2, le service a élaboré un questionnaire de satisfaction à l'attention des familles. Enfin, un audit mené conjointement par la PJJ et le Conseil Général 57 a été annoncé en juin, les auditeurs sont intervenus dans le service en septembre et octobre.

PERSPECTIVES

Plusieurs chantiers sont à mener en 2015. Le travail de réécriture du projet de service, retardé suite à l'annonce de l'audit, devra justement en intégrer les préconisations. Dans le même ordre d'idée, la réorganisation de l'équipe de direction verra son aboutissement. Le regroupement de l'ensemble des équipes de Metz devrait se concrétiser avec un projet d'emménagement envisagé à Saint-Julien lès-Metz, sur le même site que l'équipe ETAPE. L'enquête sur la prévention des risques psychosociaux démarrée à Sarreguemines se poursuivra, son extension à l'ensemble du service reste d'actualité. L'action de formation "Aider les non-demandeurs d'aide" continuera pour deux groupes de professionnels, pour un groupe la suite de la première session, pour l'autre la session initiale. Au total, plus de trente professionnels participeront à cette action en 2015.





SERVICE DE PLACEMENT FAMILIAL SPECIALISE

Directeur : Yves POINSIGNON

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 3 à 17 ans

EFFECTIFS :
100 places

Progressivement l'activité du SPFS se rapproche de la capacité prévue qui est de 100 places. Il reste cependant comme pour chaque année des difficultés à recruter de nouvelles familles d'accueil, en particulier dans le sillon mosellan où les besoins sont importants. 2014 a permis un gros travail d'évaluation externe qui a mobilisé l'ensemble des salariés en vue d'améliorer la qualité de nos prestations. Ce travail nous conduit à un plan d'amélioration de la qualité pour les 5 années à venir.

105

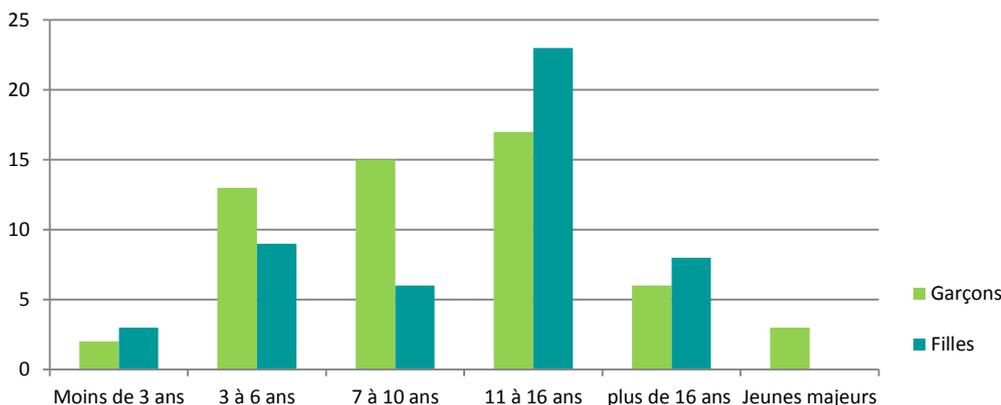
enfants pris en charge en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

D'une part le travail sur l'évaluation interne. D'autre part, le SPFS a accompagné la mise en place du SERAD de Sarreguemines qui a ouvert le 1^{er} septembre. Enfin la mise en place du SERAD a permis l'achat de l'immeuble de Sarreguemines et des travaux d'aménagement pour mettre en place les activités nouvelles en créant de nouveaux espaces mutualisés SERAD/SPFS. Cette opération immobilière est une bonne opération financière à moyen terme qui nous permettra des économies de gestion.

PERSPECTIVES

Suite à un départ, le SPFS mettra en place début 2015 son organisation en deux antennes territoriales (Metz et Sarreguemines), placées chacune sous la responsabilité d'un chef de service. Le travail d'évaluation externe sera mené début 2015 permettant de compléter notre plan d'amélioration de la qualité. Enfin le travail mené sur la relance du placement familial dans le cadre du schéma départemental devra préciser la place et le rôle spécifique du SPFS en Moselle. De même, 2015 doit permettre l'aboutissement des travaux sur le pôle enfance et surtout la fin de la négociation du CPOM, dans lequel le placement familial doit trouver une place singulière, complémentaire des autres modes de prise en charge.





SERAD DU SPFS

Directeur : Yves POINSIGNON

Le démarrage le 1^{er} septembre du SERAD a été très progressif d'autant que sur le territoire de Sarreguemines, les partenaires de l'UTASE et de l'UTASI n'avaient jamais travaillé avec un SERAD. Les entrées ont donc été peu nombreuses traduisant une sous activité pour 2014. Le personnel a été recruté en fonction et l'équipe a donc été réduite en 2014, nécessitant un fort investissement des salariés présents.

PUBLIC ACCUEILLI :

Enfants mixtes âgés de 3 à 17 ans

EFFECTIFS :

15 places

4

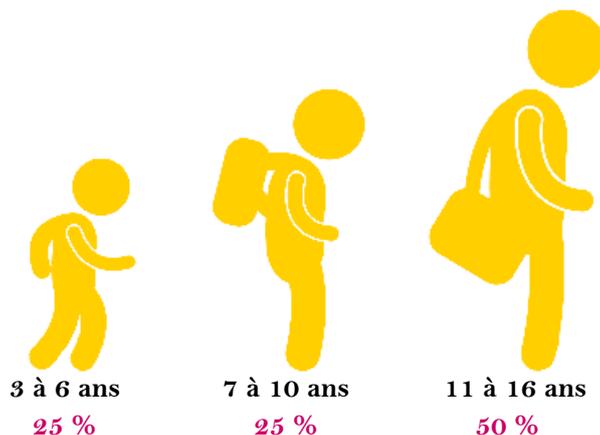
enfants pris en charge
depuis le 1^{er} septembre 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Le SPFS a accompagné la mise en place du SERAD de Sarreguemines qui a ouvert le 1^{er} septembre, rendu possible par l'acquisition de l'immeuble de Sarreguemines et des travaux d'aménagement pour mettre en place les activités nouvelles en créant de nouveaux espaces mutualisés SERAD/SPFS. Cette opération immobilière est une bonne opération financière à moyen terme qui nous permettra des économies de gestion.

PERSPECTIVES

Montée en charge de l'activité progressive au 1^{er} trimestre pour permettre d'atteindre les 15 places au mois d'avril. Les recrutements suivront l'augmentation de capacité et l'équipe sera complète le 1^{er} avril 2015. Les prochains objectifs sont la mise en place progressive des ateliers collectifs et développement du partenariat, ainsi que l'ouverture du SERAD sur le territoire de Forbach.





ITEP LE CHATEAU DE LORRY

Directeur : Jacques GOMEZ

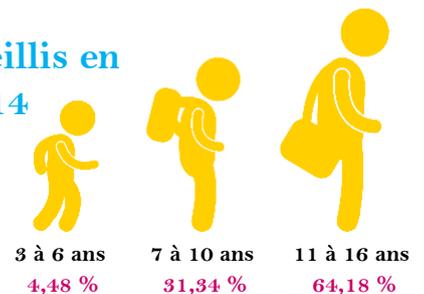
L'activité 2014 de l'ITEP a été impactée par le manque de dossiers sur la liste d'attente de la MDPH, laissant de fait un certain nombre de places vacantes sur l'internat en début d'année scolaire. La montée en charge accordée par l'ARS de 10 places en demi-pension permet aujourd'hui de stabiliser l'activité. Nous accueillons aujourd'hui 55 enfants (34 en internat et 21 en demi-pension), toutes les places sont pourvues. L'année 2014 fut à nouveau marquée par la difficulté récurrente de recrutement d'enseignants, ce qui met à mal de manière constante le bon fonctionnement de notre unité d'enseignement. Pour conclure, il est à noter que nous relevons toujours davantage de situations avec une double mesure adossée à l'accueil en ITEP (54% bénéficient d'une mesure de protection).

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes
présentant des troubles
du comportement

EFFECTIFS :
55 places

67

jeunes accueillis en
ITEP en 2014



TEMPS FORTS DE 2014

Deux temps forts sont identifiés sur l'ITEP pour l'année 2014 : l'évaluation externe qui a eu lieu les 6 et 7 octobre ainsi que la visite de conformité de l'ARS pour la montée en charge de 10 places supplémentaires en demi-pension qui a eu lieu le 4 novembre 2014. S'est rajoutée la visite inopinée de l'ARS le 1^{er} décembre. Le fonctionnement de notre unité d'enseignement a également été remanié et les projets de fonctionnement ont été réfléchis de manière transversale avec les professionnels de l'établissement. Ce travail s'est effectué avec la détermination de l'ensemble des salariés concernés qui ont cependant souffert de la succession de chef de service pédagogique ainsi que du manque d'enseignants. Mise en place d'une formation collective ITEP/SESSAD : « Pratiquer et développer la compétence des professionnels intervenants dans la relation d'aide sous contrainte auprès d'enfants accompagnés en ITEP/SESSAD et de leur famille ». Enfin, la fin de l'année scolaire 2014 s'est également vue déstabilisée face à la création des pôles au sein de l'association, plaçant l'ITEP dans une situation d'inconfort.

PERSPECTIVES

Travaux de restructuration prévus dans le PPI dans le cadre du CPOM. Formation et mise en place du Dossier Unique (DU, interconsult). Poursuivre le travail de formalisation des procédures internes à l'établissement. Travailler, en lien avec la MDPH, à la création d'un dispositif ITEP avec notification unique, qui permettrait aux enfants accueillis une fluidité dans le parcours institutionnel (internat, demi-pension, SESSAD). Améliorer la qualité du partenariat avec les services de l'aide sociale à l'enfance. Poursuivre et accentuer l'ouverture de l'ITEP sur l'extérieur et avec les partenaires (AIRE, MDPH, Education Nationale...). Travailler en lien avec le siège à un projet managérial regroupant les cadres (hiérarchiques et fonctionnels), afin de travailler plus en lien entre établissements et ainsi développer une éthique commune. Poursuite de la supervision, analyse de pratiques ITEP/SESSAD.



SESSAD LE CHATEAU DE LORRY

Directeur : Jacques GOMEZ

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 2 à 18 ans présentant des troubles du comportement

EFFECTIFS :
30 places

36

enfants suivis en
SESSAD en 2014

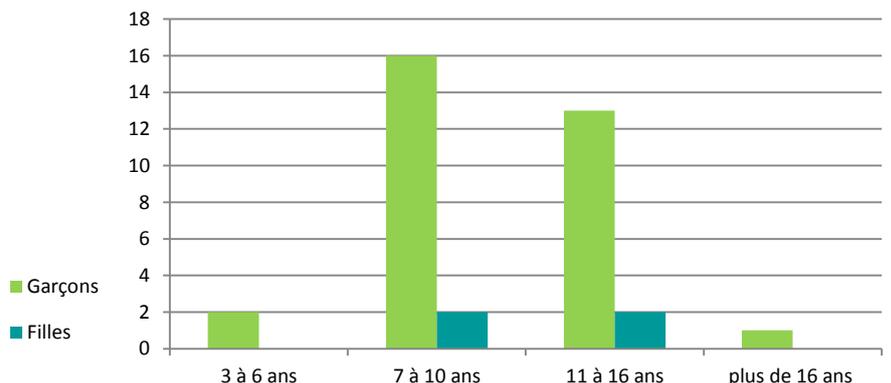
Une stabilité de l'activité a été observée sur l'année 2014. Nous relevons toujours davantage de situations avec une double mesure adossée à l'accompagnement SESSAD, de type SERAD, AEMO (32% des situations). Il serait intéressant d'affiner nos indicateurs concernant cette dimension "protection de l'enfance". Au 31/08/14, la moyenne de prise en charge par notre service est de 18 mois, le travail auprès des familles demeure conséquent (3 à 5 actes par semaine), les interventions et les sollicitations (ainsi que leur régularité) sont nombreuses, et garantes de la réussite de notre accompagnement.

TEMPS FORTS DE 2014

Réécriture du projet de service. Evaluation externe. Extension du service à 30 places. Mise en place d'une formation collective ITEP/SESSAD : « Pratiquer et développer la compétence des professionnels intervenants dans la relation d'aide sous contrainte auprès d'enfants accompagnés en ITEP/SESSAD et de leur famille ». Remaniement et formalisation des projets personnalisés et du protocole d'accueil (le livret d'accueil est en cours de réajustement). Mise en place des fiches d'évènements marquants.

PERSPECTIVES

Remaniement du service "suivi à 3 ans". Poursuite de la supervision, analyse de pratiques ITEP/SESSAD. Formation et la mise en place du Dossier Unique de l'utilisateur. Mise en place d'une Commission Qualité. Formalisation des fiches de poste. Rédaction du rapport final sur les risques psychosociaux et la mise en place du plan de prévention.





SERAD LE CHATEAU DE LORRY

Directeur : Jacques GOMEZ

2014 est marquée par une augmentation significative de 30 % du nombre de mesures accompagnées en raison de l'augmentation de l'habilitation du service. Ainsi, depuis septembre 2014, le SERAD du Château de Lorry est habilité à accueillir 35 situations d'enfants ou d'adolescents. Nous constatons une répartition assez homogène des tranches d'âge correspondant à notre habilitation MECS/SERAD. Tout au long de cette année nous avons poursuivi notre démarche d'amélioration continue en développant et en innovant concernant trois ateliers collectifs : « l'atelier de Félix, l'espace parents et l'atelier des sens » qui ont montré toute la pertinence de dynamiser ces espaces de ressourcement pour les parents.

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 6
à 16 ans

EFFECTIFS :
35 places

71

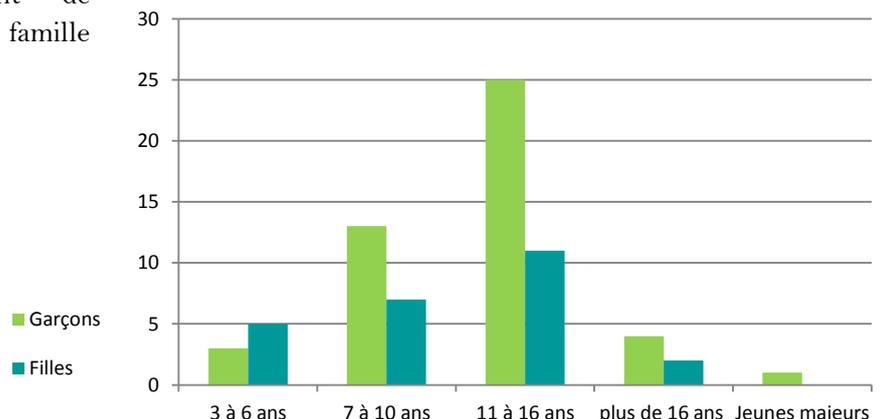
enfants pris en
charge en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Le service s'est attelé à préparer l'évaluation externe prévue en début d'année 2015 et est entré pleinement dans la construction et le développement du pôle protection de l'enfance du CMSEA. Par ailleurs, les professionnels ont participé au travail de partenariat avec le conseil général par le biais des ateliers du schéma départemental. Au-delà, le SERAD du Château de Lorry a été sollicité par l'ONED afin de présenter ses modalités d'interventions auprès des familles lors de conférences nationales. Le développement de l'accompagnement, la place de l'enfant et de sa famille restent au centre des préoccupations du service.

PERSPECTIVES

La réalisation de l'évaluation externe (qui n'est pas obligatoire au vu de l'âge du service) sera véritablement le temps fort de cette année 2015. Parallèlement, nous allons poursuivre notre travail de collaboration, afin de développer et construire le pôle protection de l'enfance du CMSEA. Le service est sans cesse en réflexion et dans une démarche qualité afin d'améliorer encore la place des familles dans l'accompagnement et plus précisément la prise en compte de leur parole.





MECS LE CHATEAU DE LORRY

Directeur : Jacques GOMEZ

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 6 à 18 ans

EFFECTIFS :
38 places

44

enfants accueillis
en 2014

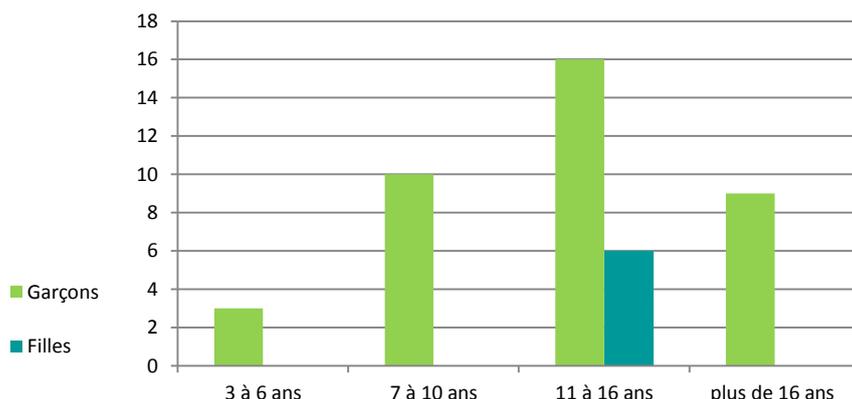
La capacité d'accueil de la MECS du château de Lorry est de 38 enfants âgés de 6 à 18 ans. Au cours de l'année, nous avons pris en charge 44 enfants d'âges et de sexes différents sur 4 groupes de vie : Licorne, Centaure, Pégase et Phénix. 2014 fut marquée par l'admission de 3 enfants de moins de 6 ans ce qui a nécessité une adaptation de notre prise en charge. Parallèlement, la moyenne d'âge des jeunes accueillis est sans cesse en augmentation et il nous a fallu également développer de nouvelles modalités d'accompagnement. Le dynamisme, l'adaptabilité et les compétences des équipes nous ont permis de maintenir notre qualité de prise en charge.

TEMPS FORTS DE 2014

Le service s'est attelé à préparer l'évaluation externe prévue en début d'année 2015 et est entré pleinement dans la construction et le développement du pôle protection de l'enfance du CMSEA. La création d'un studio au sein du groupe des adolescents et l'ouverture d'un « appart' ados » ont véritablement marqué cette année 2014. Parallèlement, nous avons développé de nouvelles modalités d'accompagnement des familles avec la mise en place de soutiens individualisés par le biais de « week end familles médiatisés ».

PERSPECTIVES

La réalisation de l'évaluation externe sera véritablement le temps fort de cette année 2015. Parallèlement, nous allons poursuivre notre travail de collaboration, afin de développer et construire le pôle protection de l'enfance du CMSEA. Le service est sans cesse en réflexion et dans une démarche qualité afin d'améliorer encore la place des familles dans l'accompagnement et d'œuvrer à la diminution des durées de placement.





Centre d'Accompagnement d'Accueil pour Adolescents

Directeur : Rachid FERCHICHI

Prise de fonction en janvier 2015 : Moussa FILALI

Au cours de l'année 2014, nous n'avons pas atteint le nombre de journées prévues au budget compte-tenu de notre baisse d'activité durant les travaux de restructuration de l'espace de vie du CAAA. En effet, les travaux ont débuté le 05 mai 2014 et se sont achevés le 20 novembre 2014. Durant cette période, nous avons accueilli un maximum de 15 jeunes sur les 24, en accord avec le Conseil Général (tacite). Les travaux de restructuration ont concerné tout le rez-de-chaussée de la structure. L'espace de vie, l'espace de jeu, l'espace TV et l'espace de restauration ont alors migré au 1^{er} étage. Cette configuration ne nous permettait pas d'accueillir plus de 15 jeunes dans de bonnes conditions d'accueil. Les équipes ainsi que les usagers ont dû s'adapter à cette situation durant 9 mois. Ainsi, les places disponibles à partir du mois d'avril n'ont pas été occupées. Nous avons relancé les demandes d'admission auprès de l'ASE à partir du début du mois de septembre 2014. L'activité a repris progressivement d'octobre à décembre conformément aux admissions prévues par l'Aide Sociale à l'Enfance.

PUBLIC ACCUEILLI :
Garçons âgés de 13 à
17 ans.

EFFECTIFS :
24 places

37

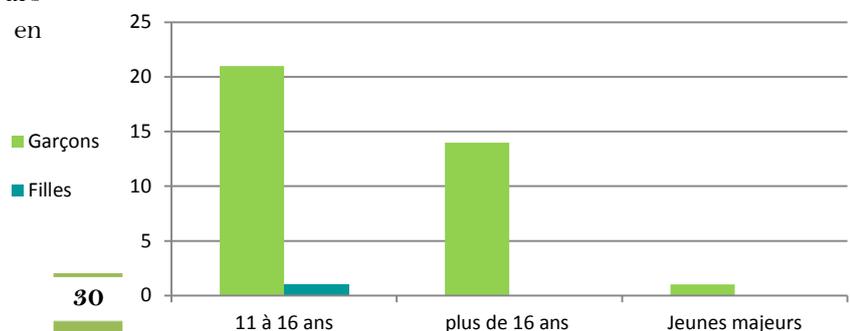
jeunes accueillis
en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

D'importants travaux de restructuration de l'espace de vie du CAAA ont eu lieu de mai à novembre 2014. Les ravalements de façades et les différentes menuiseries ont également été rénovés. Deux grandes terrasses ont été également réalisées. Ces travaux contribuent à l'embellissement du lieu d'accueil, le résultat fait la joie des usagers et des salariés. En effet, les usagers bénéficient aujourd'hui d'un lieu d'accueil agréable, fonctionnel et sécurisé. Cette restructuration concourt à redynamiser les professionnels autour du projet d'établissement. D'autre part l'évaluation interne, réalisée sous une forme participative avec le concours de chaque professionnel du CAAA s'est finalisée en juin 2014.

PERSPECTIVES

L'évaluation externe est prévue le 3 et 4 février 2015. Elle permettra de poursuivre notre travail de formalisation des outils de la loi du 02.02.2002. Elle nous permettra également de réaliser un plan d'actions d'amélioration des pratiques professionnelles. D'autre part, un nouveau Directeur de Secteur est nommé depuis le 05/01/2015. Les projets éducatifs du CAAA sont actuellement en cours de réflexion afin de répondre aux attentes et besoins de l'Aide Sociale à l'Enfance sur le territoire et de la P.J.J.





MECS

Maison « Le Grand Chêne »

Directeur : Rachid FERCHICHI

Prise de fonction en janvier 2015 : Moussa FILALI

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 12
à 18 ans

EFFECTIFS :
30 places

59

jeunes accueillis
en 2014

Au cours de l'année 2014, nous n'avons pas pu atteindre le nombre de journées prévues au budget, par manque de propositions de placement, et en raison d'un nombre important de sorties au début de l'été et un contexte institutionnel complexe.

TEMPS FORTS DE 2014

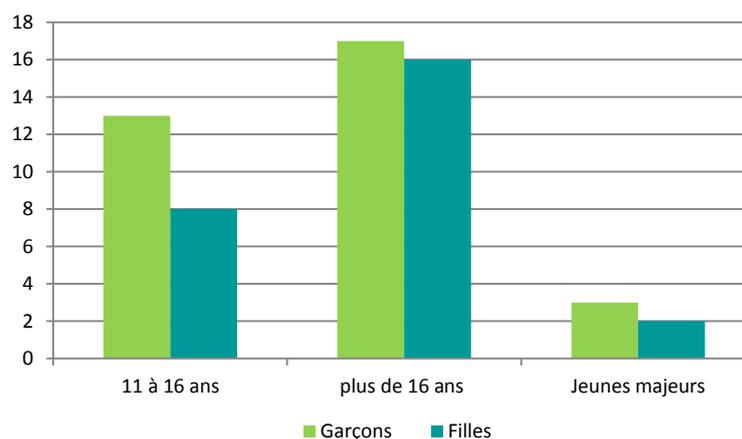
Nous avons accueilli un nombre important d'usagers et connu énormément de sorties.

Beaucoup de difficultés institutionnelles ont eu des effets sur l'image de l'établissement et la prise en charge.

PERSPECTIVES

Nomination d'un nouveau directeur depuis le début d'année.

L'établissement va faire l'objet d'importants travaux de restructuration en lien avec l'accueil d'un nouveau public 6/18 ans et jeunes majeurs. D'autres projets éducatifs sont également en cours de réflexion.





CER

Directeur : Rachid FERCHICHI

Prise de fonction en janvier 2015 : Moussa FILALI

Pendant l'année 2014, un jeune n'a pas intégré le CER alors que la session avait commencé le 10 février. Nous avons dû attendre jusqu'au 28 février 2014 pour obtenir une mainlevée du placement, cela a occasionné un déficit d'activité pour cette place non occupée durant quelques jours.

21

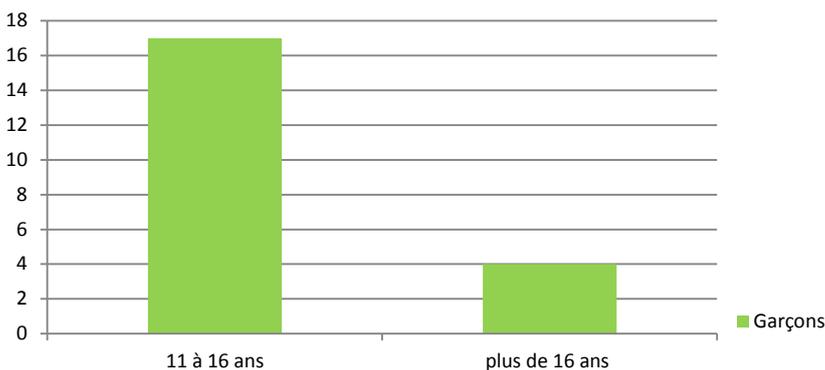
jeunes accueillis
en 2014

PUBLIC ACCUEILLI :
Jeunes âgés de 13 à 18
ans

EFFECTIFS :
7 places

TEMPS FORTS DE 2014

La session du 10 février au 13 juillet 2014 a été l'une des plus compliquées qu'ai connu le CER. La complexité des situations des personnes accueillies et la proximité de leur résidence d'origine ont engendré des perturbations importantes. L'année 2014 a aussi connu le départ en retraite de Madame GRANDJEAN WERNER Solange (Chef de Service) et l'arrivée de Monsieur BARTHELEMY Jean-Louis (Chef de Service).



PERSPECTIVES

L'année 2015 est propice aux changements et aux réflexions. Des groupes de travail vont être mis en place pour réfléchir sur la prise en charge par tranche d'âge 13/15 ans et 16/17 ans ainsi que sur le contenu du dernier module "la Séparation".

Innovation pour la session de février à juillet :

- Module Itinérance : randonnée en Corse (petite partie du GR 20).
- Module "Séparation" : ascension du Dôme des Ecrins (4 000 m)



MECS LA VERSÉE

Directeur : Pierre GRUNEWALD

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 6
à 18 ans

EFFECTIFS :
50 places

Activité soutenue au long de l'année avec un effectif lié à la présence d'un groupe important d'adolescentes à répartir sur deux unités (+ 2 unités de petits et 1 unité de pré-ados). Ouverture du pavillon de semi-autonomie pour 4 adolescentes.

55

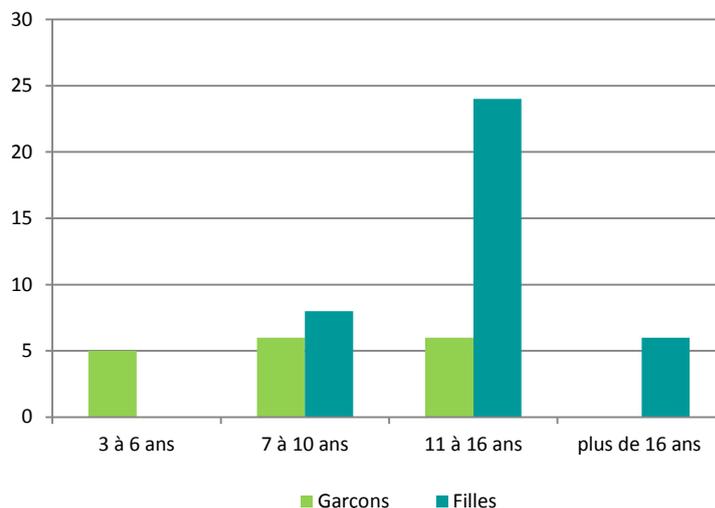
enfants accueillis
en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Travail sur le projet d'établissement. Difficultés de cohabitation entre deux publics, grandes adolescentes et petits (effet d'apaisement souhaité pas vraiment visible)
Projet éducatif d'accueil d'enfants jeunes de plus en plus pertinent. "Baisse de régime" au plateau de jour, diminution des effectifs ados de plus en plus éloignés de tout dispositif de formation.

PERSPECTIVES

Ouverture d'un 3ème groupe de petits avec développement du partenariat avec l'école élémentaire de Solgne. Mise en œuvre d'un service famille. Travail orienté en direction des familles, soit par un salarié, soit par des moyens accordés à chaque référent éducatif pour mener au mieux cet accompagnement.
"Fermeture" du plateau de jour sous sa forme actuelle





MECS OCEANIE

Directeur : Alain DEHONDT

L'année 2014 a été marquée par un nombre de journées inférieur au prévisionnel imposé, en partie dû au changement de règle de facturation en cours d'année et à une diminution des demandes d'orientations à l'établissement. L'augmentation des dispositifs en lien avec le schéma départemental en est sans doute pour partie la cause, voire peut être un mauvais calibrage de ces dispositifs. Les départs et admissions se sont passés dans les mêmes conditions que les années précédentes.

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 3
à 17 ans

EFFECTIFS :
34 places

38

enfants accueillis
en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

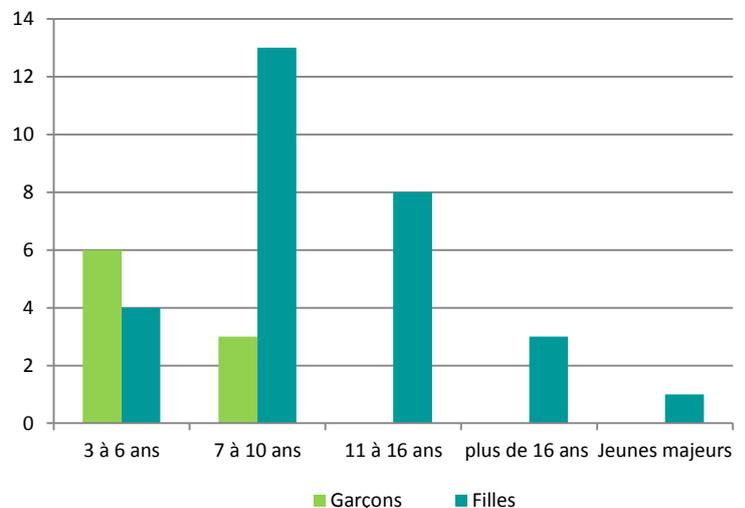
Rapprochement des deux mecs et créations du DADT (Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois) avec une direction commune.

Mise en route de l'unité d'accueil familial tardif en lien aux difficultés de recrutement des Assistantes familiales.

Les moyens de la MECS sont de plus en plus sollicités par l'ASE dans de nouveaux dispositifs ou des changements de règles sans aucuns soucis d'anticipation de l'impact sur la prise en charge des enfants. Un risque certain de la perte de qualité est à prévoir comme un désengagement des professionnels. Il serait important que l'association en prenne conscience pour les années à venir.

PERSPECTIVES

Montée en puissance de l'unité d'accueil familial. Réflexion autour du DADT et sa place dans le CPOM.





MECS LES PRES DE BROUCK

Directrice : Josiane ERHARD

Prise de fonction en janvier 2015 : Alain DEHONDT

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 6 à 17 ans

EFFECTIFS :
28 places

33

**enfants accueillis
en 2014**

L'année 2014 a connu, une fois de plus, une forte activité puisque nous avons dépassé le prévisionnel des journées à effectuer de 216 jours.

Cette activité nous permet de limiter le résultat déficitaire qui est donc de 41 711 €.

Les 3 groupes sont légèrement déficitaires de par cette forte activité, mais également par la préparation et la mise en œuvre d'un SERAD, nouvel outil rattaché à la MECS, pour lequel l'équipe s'est fortement mobilisée et qui nous permet de diversifier et adapter les réponses apportées aux problématiques des enfants et de leurs familles de plus en plus difficiles.

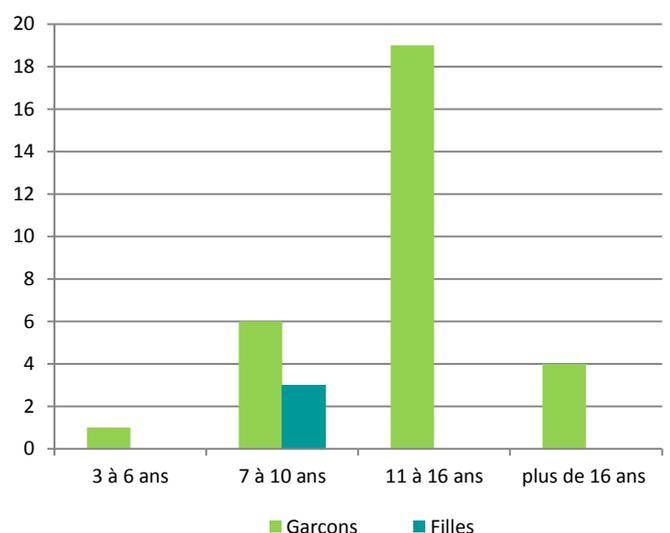
Un important travail autour du projet d'établissement, de la mise en conformité des documents de la loi 2002-2, de l'évaluation interne a engagé toute l'équipe de la MECS afin de préparer l'évaluation externe et d'améliorer la qualité de la prise en charge des enfants.

TEMPS FORTS DE 2014

Rapprochement des deux mecs et création du DADT (dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois) avec une direction commune. Mise en route de l'unité d'accueil familial tardif en lien avec les difficultés de recrutement des Assistantes familiales. Les moyens de la MECS sont de plus en plus sollicités par l'ASE dans de nouveaux dispositifs ou des changements de règles sans aucuns soucis d'anticipation de l'impact sur la prise en charge des enfants. Un risque certain de la perte de qualité est à prévoir comme un désengagement des professionnels. Il serait important que l'association en prenne conscience pour les années à venir.

PERSPECTIVES

Montée en puissance de l'unité d'accueil familial. Réflexion autour du DADT et sa place dans le CPOM.





SERAD LES PRES DE BROUCK

Directrice : Josiane ERHARD

Prise de fonction en janvier 2015 : Alain DEHONDT

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants mixtes âgés de 6
à 17 ans

EFFECTIFS :
15 places

Le SERAD a débuté son activité en septembre 2014 après une année de préparation, d'écriture du projet et de mise en œuvre avec l'ASE et les autres SERAD du CMSEA.

Le service bénéficie d'une habilitation globale pour 15 mesures devant être mises en œuvre progressivement à savoir :

- 5 mesures à compter du 1er/09/2014
- 10 mesures à compter du 1er/12/2014
- 15 mesures à compter du 1er/03/2015

9

enfants suivis
en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

En 2014 la MECS s'est lancée dans la création d'un SERAD rattaché à l'établissement. Tout au long de l'année une équipe de 3 salariés a effectué un important travail d'écriture et de préparation de ce nouveau projet.

L'activité excédentaire de 216 journées confirme une bonne dynamique dans l'accueil et la prise en charge des enfants tout au long de l'année : 28 places dont une réservée à l'accueil immédiat et 34 enfants accueillis durant l'année.

Il faut noter l'accueil de 3 filles qui représente un changement en profondeur de notre organisation et de notre accompagnement et nous amène à développer une culture de la mixité au sein de l'établissement.

PERSPECTIVES

A partir de janvier 2015 une nouvelle équipe de direction va porter la gestion des 2 MECS du CMSEA à Thionville : Les Prés de Brouck et Océanie, afin de construire un dispositif d'accueil diversifié thionvillois qui permette une mutualisation, une coordination des différents outils des 2 établissements.



6 à 10 ans

33,33 %

11 à 16 ans

55,56 %

plus de 16 ans

11,11 %



MECS LES BACELLES

Directeur : Daniel DE BOVADILLA

Prise de fonction en septembre 2014 : Emmanuel RICHETER

PUBLIC ACCUEILLI :
Jeunes de 13 à 18 ans

EFFECTIFS :
49 places

67

adolescents
accueillis en
2014

L'établissement « Les Bacelles » a connu en 2014 une forte baisse de son activité. Cette baisse était déjà détectable en 2013 mais s'est fortement accentuée en 2014. En 2014, l'établissement a directement senti les effets de la politique de diversification des dispositifs de prise en charge soutenue et développées par le département. Ce travail de diagnostic et de redéploiement a fini de mettre en relief un public oublié dans la masse de prise en charge MECS, un public adolescent refusant les modalités classiques de prise en charge proposées. Ce public est venu contraindre les professionnels de terrain à repenser de nouvelles dynamiques de terrain, souvent considérés comme hors cadre budgétaire puisque considéré comme fugueurs, ou hors de la prise en charge reconnue et tarifée.

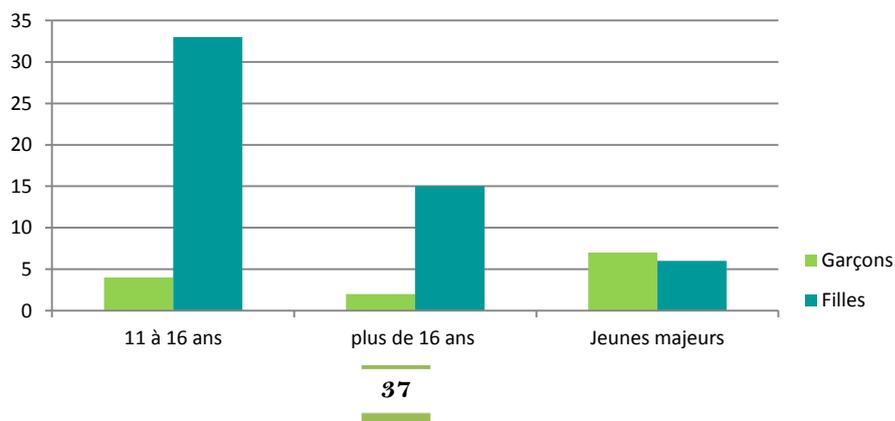
TEMPS FORTS DE 2014

Amorce des négociations avec les acteurs du Schéma Départemental concernant le devenir des Bacelles. Participation à différents ateliers du Schéma Départemental et redimensionnement des contours de la prise en charge des Bacelles. Positionnement pour la mise en place de deux projets expérimentaux sur les deux prochaines années. Commission de mobilité interne des salariés au sein des différents services des Bacelles qui s'est avérée être une réussite. Stabilisation des nouvelles équipes. Redéploiement d'une nouvelle équipe cadre (Chefs de Service plus Directeur).

PERSPECTIVES

Reconfiguration complète de l'établissement. Une prise en charge qui se développera à partir de nouveaux projets d'établissement et qui sera ajustée aux exigences et orientations du nouveau Schéma Départemental. En construction :

- MECS 6 places plus cellule d'autonomisation de 6 places
- structure d'Hébergements Diversifiés de 14 places
- Maison Educative et Thérapeutique de 7 places
- SERAD adolescents de 20 places



POLE HANDICAP

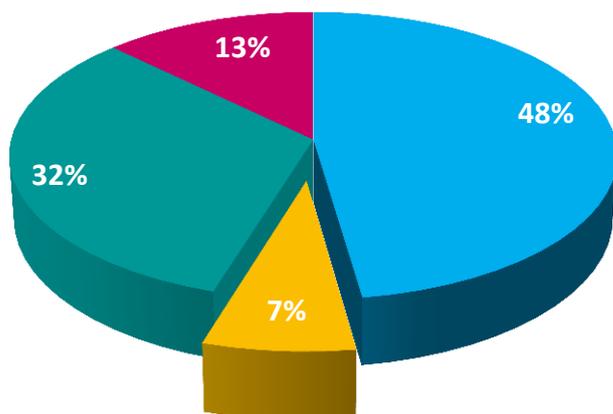
Préfigurateur : Didier TOLLÉ

LE PÔLE EN 2014...

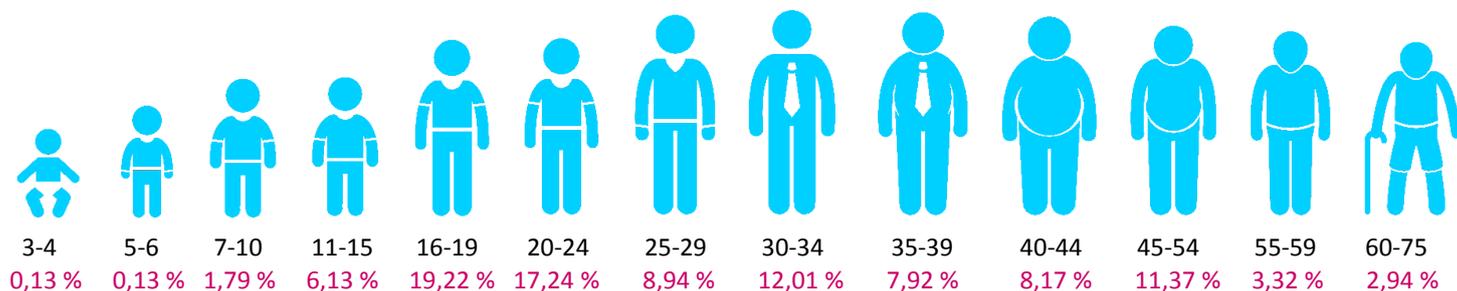
326 salariés
18 dispositifs
24 M€ de budget
Financeurs : ARS et
Conseil Départemental
783 personnes en charge

ETABLISSEMENTS	2011	2012	2013	2014
ESAT BLORY	124	123	135	132
ESAT LOTHAIRE	45	47	47	47
ESAT RESTO	48	55	53	53
ESAT MORHANGE	41	41	42	42
IMPRO Morhange	75	97	78	94
Service de suite de Morhange	-	-	-	13
IMPRO La Horgne	94	107	117	104
Service de suite de La Horgne	-	-	-	84
IMP Espérance	25	32	26	27
SESSAD PRO	-	-	-	-
SESSAD TED	-	-	-	6
SAVS	136	187	112	-
FESAT	59	61	60	60
FAPP	15	15	15	15
FAM + FAS	38	38	30	30
SAHTHMO	60	57	63	62
Foyer la Corchade	16	14	17	14
TOTAL	776	874	795	783

- Prévention Spécialisée
- **Handicap**
- Protection de l'Enfance
- Inclusion Sociale



AGE DES USAGERS





IMP ESPERANCE

Directeur : Didier TOLLÉ

27

enfants accueillis
en 2014

PUBLIC ACCUEILLI :

Enfants mixtes âgés
de 6 à 14 ans

EFFECTIFS :

24 places

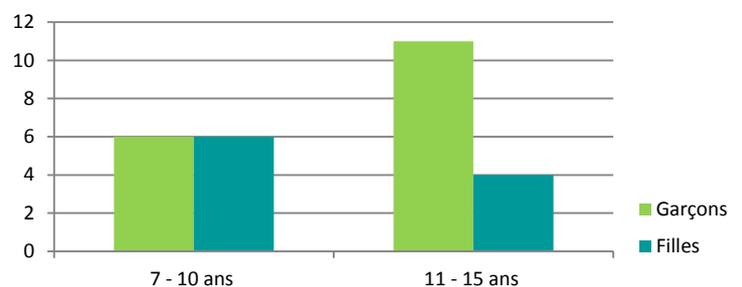
L'exercice 2014 consolide la tendance enregistrée les trois dernières années avec une activité proche du taux plein. Il y a eu 3 sorties (2 en IMPRO et 1 réorientation en IME dans un autre département suite à déménagement) ainsi que 5 admissions. L'évolution des profils des enfants porteurs de Troubles Envahissants du Développement ou diagnostiqués autistes est toujours aussi marquée, le nombre d'enfants porteurs de TED ou diagnostiqués autistes est de 17 enfants soit 70,83 % de l'effectif total. Un enfant fréquente actuellement à temps partiel l'établissement (3 jours dans la semaine) et l'INJS.

TEMPS FORTS DE 2014

La seconde classe de l'Unité d'Enseignement a déménagé dans le groupe scolaire de l'École Primaire de Plantières en mars avec inauguration des locaux de la classe délocalisée en mai. Cela a renforcé les liens avec l'école et permis la mise en place de sorties communes (cinéma, visites à thème). Les évaluations interne et externe ont été menées à leur terme. Recrutement d'un contrat avenir (3 ans) en janvier pour une formation AMP, d'un poste AMP en CDI en mars et d'un contrat d'apprentissage éducateur spécialisé en septembre afin de renforcer l'équipe éducative. Organisation d'un plateau du critérium de football en mai au stade des Hauts de Blémont et nouvelle participation des enfants à la Coupe de Moselle Inter Etablissements spécialisés de football en juin. Sortie de fin d'année scolaire de tous les enfants deux jours de suite sur le thème de la biodiversité en Meuse à l'Étang de La Chaussée. Etablissement sélectionné dans le cadre d'un appel à projet de la Fondation Orange : « Un autre mode de communication : la tablette tactile pour les enfants porteurs d'autisme ».

PERSPECTIVES

Un ajustement des effectifs éducatifs pour répondre à la prise en charge des enfants et permettre la réalisation de toutes les activités de l'établissement dans des conditions optimales de sécurité et de bien-être est toujours d'actualité ainsi qu'un renforcement de l'accueil pour assurer une permanence administrative et téléphonique sur toute la journée. Une augmentation des temps de travail en orthophonie et psychomotricité est aussi nécessaire pour permettre une prise en charge paramédicale en adéquation avec les besoins des enfants. Mise en place du CPOM en lien avec le pôle Handicap en construction. Réflexion avec les services de la Ville de Metz et la Mission Handicap sur l'accessibilité de l'établissement, la sécurisation des accès et une extension des locaux (création d'une plateforme technique sous le préau côté école primaire).





IMPRO DE MORHANGE

Préfigurateur du pôle handicap : Didier TOLLÉ

Admissions : 16

Sorties : 17

6 ESAT

2 ULIS

1 Fin de prise en charge MDPH

2 décisions justice

5 Retours en familles

1 Famille Relais du Conseil Général

Amendement creton 27 (moins 7 sortis)=20

Le taux global d'activité 2014 s'élève à 102,1 %

PUBLIC ACCUEILLI :

Enfants âgés de 14 à 20 ans en situation de handicap

EFFECTIFS :

80 places dont 3 en semi-internat pour la création d'un SESSAD PRO

94

enfants accueillis
en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Fin des évaluations interne et externe avec prise en compte des points à améliorer

Remise à jour des différents documents inhérents à la loi 2002/2

Déploiement de 3 places de semi-internat permettant la concrétisation de notre projet SESSAD PRO avant le 1er décembre.

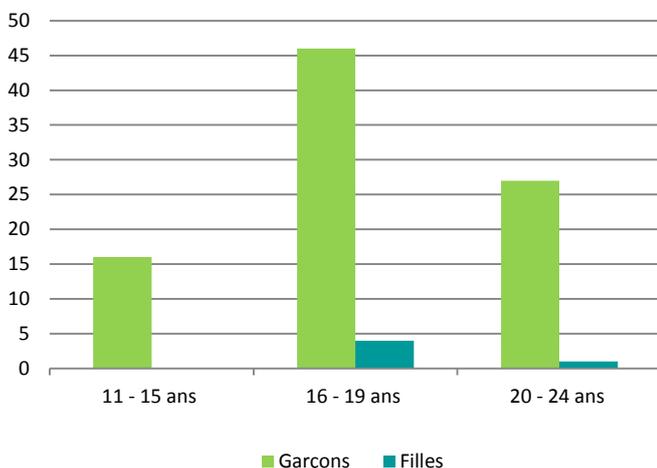
PERSPECTIVES

Mise en œuvre des plans d'action corrective découlant des évaluations interne et externe

Nouveau PPI permettant la mise en œuvre de projets architecturaux conséquents en vue d'humaniser l'hébergement (Chambres individuelles, espaces intimes...), la construction d'une structure dédiée aux jeunes porteurs de TED et autistes aux problématiques sévères.

Réorganisation générale de la prise en charge des différents secteurs pour répondre à l'évolution des besoins des usagers de l'établissement

Travail préparatoire : CPOM ARS.





IMPRO LA HORGNE

Directeur : Stéphane ROGNON

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants âgés de 14 à 20
ans en situation de
handicap

EFFECTIFS :
100 places dont 8 en
SESSAD TED

Le nombre de journées réalisées en semi internat et en internat dépasse légèrement le prévisionnel. Nous avons accueillis 6 nouveaux jeunes en 2014, Suite à la création du SESSAD TED par redéploiement de 8 places inoccupées au semi internat, toutes les places sont occupées, y compris en internat, La pyramide des âges correspond dorénavant à un public adolescent où le nombre de jeunes adultes relevant de l'amendement creton est normatif.

104

jeunes accueillis en
2014

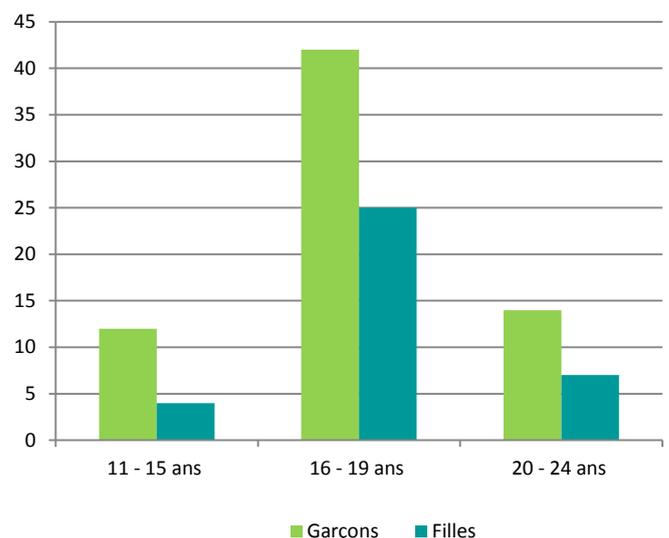
TEMPS FORTS DE 2014

L'évaluation externe a constitué un temps fort en 2014. Cette démarche nous a permis de formaliser nos axes d'amélioration : rôle du garant du PIA, commission éthique... Le nouvel agrément du 01/11/2014 constitue le second temps fort : 52 internes dont 10 lits autistes et 40 semi internes au lieu de 48, Ce nouvel agrément est à corréler avec l'ouverture du SESSAD TED suite à une coopération conjointe du CMSEA et du CHS de JURY, Enfin le démarrage de la restructuration architecturale de l'unité d'enseignement scolaire et professionnel marquera aussi cette fin d'année.

A noter que les 8 transferts ont été organisés en 2014 au bénéfice de 65 usagers : Savoie, Villefort, Chatel Guyon, Strasbourg, Paris, Erckartswiller, Spécial Olympic, Vars.

PERSPECTIVES

L'année 2015 sera marquée par la signature du CPOM au sein du pôle handicap moins de 20 ans, par la prise de possession des nouveaux ateliers et de nouvelles classes par les usagers, l'extension de la lingerie, des places de parkings supplémentaires pour les salariés, la mise en place de familles d'accueil thérapeutiques.





SESSAD TED

Directeur : Didier TOLLÉ

PUBLIC ACCUEILLI :
Enfants porteurs de
Troubles Envahissants du
Développement dont
l'autisme âgés de 3 à
20 ans.

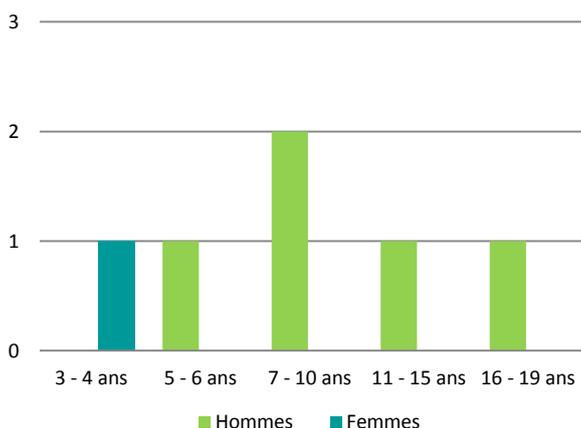
EFFECTIFS :
14 places

6

enfants accueillis
en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

La création et l'ouverture d'un nouveau service ont impliqué une mobilisation importante des différents services du siège (Patrimoine, Comptabilité, Ressources Humaines, Secrétariat de Direction, ...) mais aussi des établissements du Pôle Handicap et de leurs représentants, ainsi que des professionnels du SESSAD TED. Il est important de souligner que la synergie de tous ces acteurs, au travers d'une solidarité de moyens et de compétences, a permis au SESSAD TED de démarrer son activité dans des conditions optimum. 2014, correspond également à la rencontre avec "nos usagers" et leurs familles et à la mise en œuvre pratique de notre projet de service.



Né d'une collaboration entre le CMSEA et le CHS de Jury, le SESSAD TED a ouvert ses portes en Novembre 2014. Notre agrément nous autorise à accueillir 14 enfants, adolescents ou jeunes adultes porteurs de Troubles Envahissants du Développement dont l'Autisme. L'arrivée de nos usagers se réalise progressivement et est à mettre en lien avec la nécessité de promouvoir et de communiquer sur l'existence de notre service sur le territoire et les délais d'instruction des dossiers MDPH. Au 31 décembre 2014, nous accueillons 6 usagers (10 à ce jour).

PERSPECTIVES

Notre service a répondu dernièrement à un appel à projet de l'ARS visant l'extension de notre capacité d'accueil de 14 à 25 places pour des usagers âgés de 2 à 20 ans. Une réponse favorable nous permettrait de développer nos actions en direction d'un public plus large sur le territoire (notamment celui de la petite enfance) et de diversifier notre offre de service par l'embauche de professionnels supplémentaires (en augmentant les ETP d'éducateurs spécialisés et EJE, de psychologue, secrétaire, mais aussi en recrutant un psychomotricien, un orthophoniste et un ergothérapeute). Il s'agira également pour notre service de trouver des locaux adaptés à l'accueil d'un groupe d'usagers plus important peut-être plus jeune, mais aussi de disposer des espaces nécessaires au développement de nouvelles activités (bilans autisme, groupes d'entraînement aux habiletés sociales, rééducations orthophoniques, de psychomotricité et d'ergothérapie....).



SERVICES DE SUITE

IMPRO DE MORHANGE

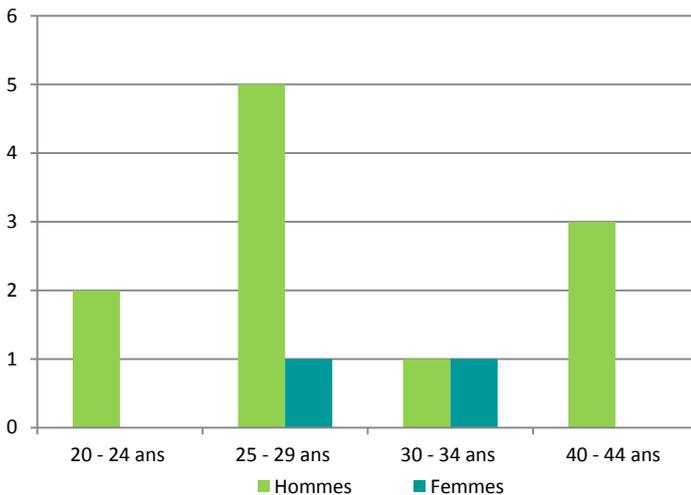
Réécriture du projet de service. Elaboration des outils inhérents à la loi 2002-2. Mise en place d'un contrat de suivi. Mise en place de conventions inter-établissements

TEMPS FORTS DE 2014

Restructuration du service suite à un départ à la retraite. Redistribution des postes et réaménagement des prises en charge.

PERSPECTIVES

S'inscrire dans la mutualisation des moyens avec les différents services liés à l'activité.



97

personnes suivies par les services de suite des IMPro en 2014

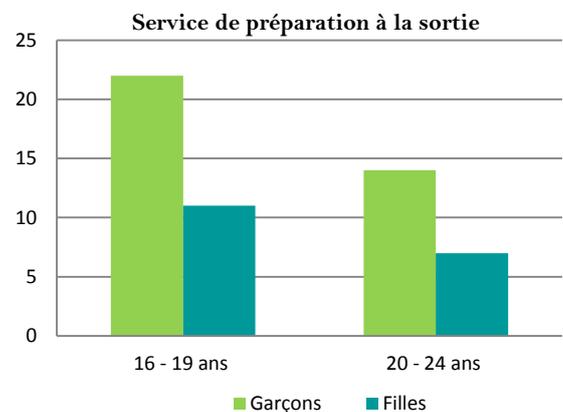
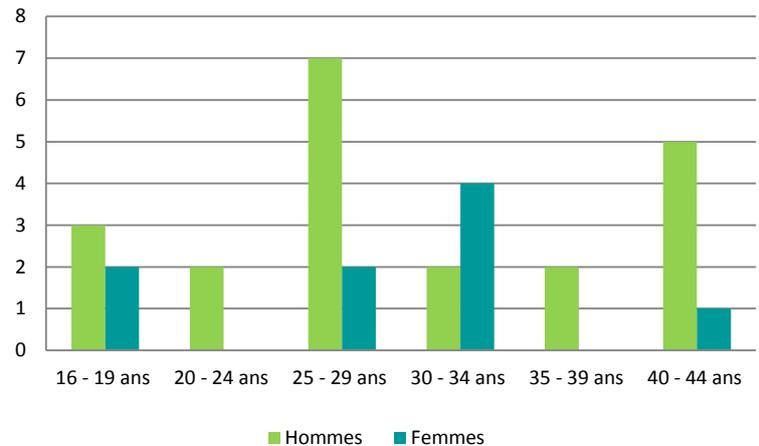
IMPRO LA HORGNE

TEMPS FORTS DE 2014

Journée "Majorité" (28 jeunes concernés). Mise en place d'un Avenant Majorité au Contrat de Séjour. Réorganisation des suivis au sein du Service Familles. Redéfinition des besoins et des points d'amélioration dans la perspective du CPOM. Remise en place des contrats d'accompagnement pour le Service de Suite Externe.

PERSPECTIVES

Reconduction de la Journée "Majorité". Réunion Mesures de protection" pour les familles des jeunes âgés de 18 à 20 ans





ESAT LES JARDINS DE MORHANGE

Directeur : Guy THIRY

En 2014, l'ESAT de Morhange a redéfini son offre de service via la réactualisation de son projet d'établissement, en lien avec l'évaluation interne. L'évaluation externe s'est déroulée en juillet 2014. Globalement, la conclusion de celle-ci corrobore avec les résultats de l'évaluation interne, permettant de confirmer notre plan d'actions en vue de l'amélioration de la qualité des prestations délivrées aux personnes accueillies. Sur le volet médico-social, les usagers de l'ESAT de Morhange ont participé à la mise en images du règlement de fonctionnement, en lien avec les 3 autres ESAT du CMSEA, dans le but de faciliter la compréhension de ce document. Pour l'activité commerciale, le bilan reste mitigé. En effet, l'absence d'un personnel d'encadrement sur l'activité espaces verts (pour raison médicale) ne nous a pas permis de répondre à la totalité des demandes des clients.

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes handicapés âgés
de 18 à 60 ans

EFFECTIFS :
40 ETP

42 soit

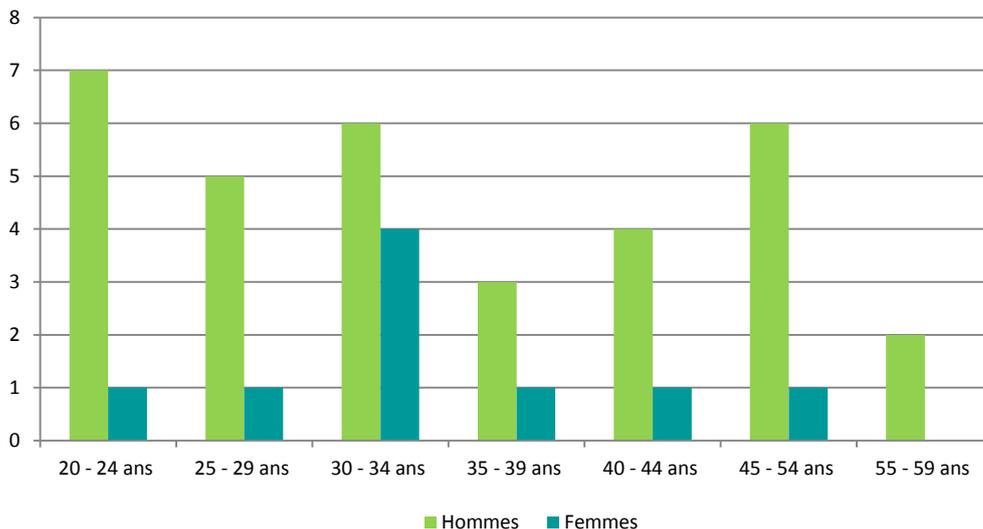
37 travailleurs handicapés à temps plein
5 travailleurs handicapés à temps partiel

TEMPS FORTS DE 2014

Vente de la maison située au 12 rue du 18 Novembre.
Départ en retraite d'un usager. Finalisation du projet d'établissement et de l'évaluation interne. Evaluation externe. Départ en retraite de l'éducatrice spécialisée

PERSPECTIVES

Election du Conseil de la Vie Sociale. Ouverture de l'établissement sur son environnement. Construction du projet de pôle HANDICAP (volet ESAT).





ESAT LES ATELIERS DE BLORY

Directrice : Claudine MEUNIER

Prise de fonction en octobre 2014 : Guy THIRY

L'établissement a accueilli 132 personnes en 2014. Le taux d'occupation était de 97,99 %. Les flux entrants et sortants sont au nombre de 6 (4 départs à la retraite, 1 démission, 1 mutation vers un autre ESAT). Les 126 personnes présentes travaillent pour 120 d'entre elles à temps plein et pour 6 d'entre elles à temps partiel. Le volume des activités professionnelles a été conforme aux attendus. Par ailleurs, l'ouverture de l'établissement au mois d'août nous a permis de prester un travail pour une entreprise d'envergure nationale et d'y être référencé par leur service achats.

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes handicapés âgés
de 18 à 60 ans

EFFECTIFS :
123 ETP

132 soit

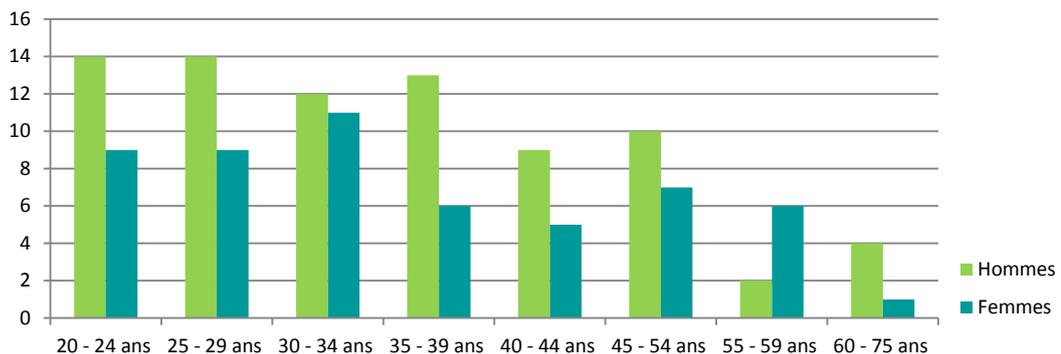
125 travailleurs handicapés à temps plein
7 travailleurs handicapés à temps partiel

TEMPS FORTS DE 2014

Suite au départ à la retraite de Madame MEUNIER, Monsieur Guy THIRY, directeur des ESAT BLORY et MORHANGE, a été nommé également directeur des ESAT LOTHAIRE et RESTO le 20 octobre 2014. Madame Nora BEN BACHA, directrice adjointe sur les 4 structures pour la mission à finalité médico-sociale et administrative ; Monsieur Patrice VIRLIN, directeur adjoint sur les 4 structures pour la mission à finalité professionnelle (production, commercialisation etc.). L'évaluation externe a été effectuée sur site les 17 et 18 juillet 2014. Le rapport définitif date du 7 janvier 2015

PERSPECTIVES

Réécriture du projet d'établissement démarré en novembre 2014, Réécriture du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil en transversalité avec les 3 autres ESAT qui ont participé au projet "passer d'images". Travail commun entre les ESAT, le FESAT et le CSAPA sur le projet "sensibilisation aux conduites addictives". Création, s'il y a lieu, de l'activité BLANCHISSERIE à l'ESAT "Les Ateliers de BLORY". Dans le cadre de la réorganisation des activités professionnelles des ESAT, travail en transversalité sur les 4 établissements.





ESAT RESTO

Directrice : Claudine MEUNIER

Prise de fonction en octobre 2014 : Guy THIRY

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans

EFFECTIFS :
50 ETP

53 soit

L'établissement a accueilli 48 personnes en 2014. Les flux entrants et sortants sont au nombre d'1 sortie (orientation en FAS). Au niveau des activités professionnelles, baisse de celles-ci avec aussi la perte du marché MICROSPIRE. Le résultat de l'activité commerciale devrait être déficitaire. Mise en travail du règlement de fonctionnement en participant au projet "passeur d'images" dont le film a été projeté au CAMEO le 25 février dernier. Certains travailleurs handicapés des 4 ESAT du CMSEA ont collaboré à la réalisation de la mise en vidéo d'une partie du règlement de fonctionnement.

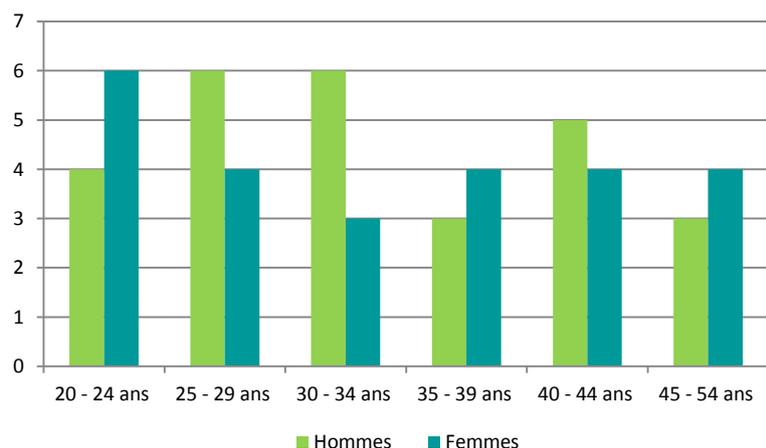
46 travailleurs handicapés à temps plein
7 travailleurs handicapés à temps partiel

TEMPS FORTS DE 2014

L'évaluation externe a été effectuée sur le site les 23 et 24 septembre 2014. Le rapport définitif date du 29 janvier 2015. Madame MEUNIER, directrice de l'établissement, ayant fait valoir ses droits à la retraite, Monsieur Guy THIRY en a été nommé directeur depuis le 20 octobre 2014 ; Madame Nora BEN BACHA, directrice adjointe pour la mission à finalité médico-sociale et la gestion administrative ; Monsieur Patrice VIRLIN, directeur adjoint pour la mission à finalité professionnelle (production, commercialisation etc.) et Monsieur David MAZUY, chef de service à l'ESAT RESTO à compter du 1er décembre 2014.

PERSPECTIVES

Réécriture du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil. Séparation des réseaux d'évacuation d'eau, de gaz et d'électricité entre l'ESAT LOTHAIRE et l'IMPRO LA HORGNE. Départ à la retraite de Monsieur Marcel GWIAZDA, chef de service. Dans le cadre de la réorganisation des activités des ESAT, travail en transversalité avec l'ESAT BLORY et avec l'ESAT MORHANGE.





ESAT LOTHAIRE

Directrice : Claudine MEUNIER

Prise de fonction en octobre 2014 : Guy THIRY

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans

EFFECTIFS :
45 ETP

L'établissement a accueilli 48 personnes en 2014. Les flux entrants et sortants sont au nombre d'1 sortie (orientation en FAS). Au niveau des activités professionnelles, baisse de celles-ci avec aussi la perte du marché MICROSPIRE. Le résultat de l'activité commerciale devrait être déficitaire. Mise en travail du règlement de fonctionnement en participant au projet "passeur d'images" dont le film a été projeté au CAMEO le 25 février dernier. Certains travailleurs handicapés des 4 ESAT du CMSEA ont collaboré à la réalisation de la mise en vidéo d'une partie du règlement de fonctionnement.

47 soit

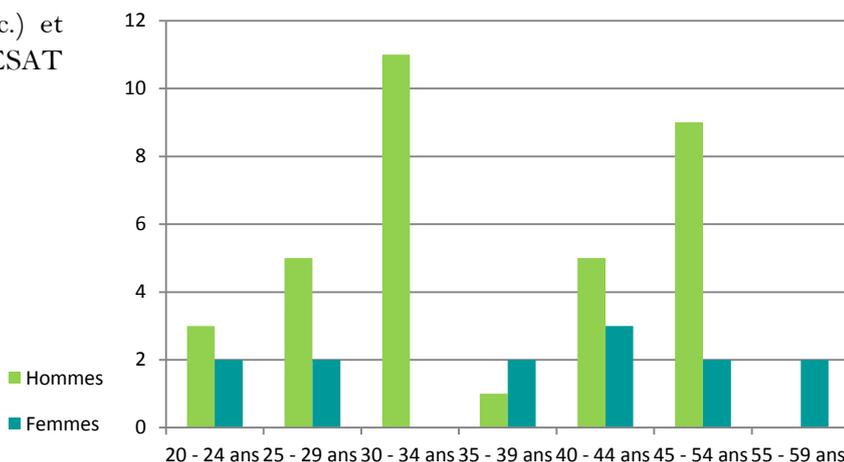
43 travailleurs handicapés à temps plein
4 travailleurs handicapés à temps partiel

TEMPS FORTS DE 2014

L'évaluation externe a été effectuée sur le site les 23 et 24 septembre 2014. Le rapport définitif date du 29 janvier 2015. Madame MEUNIER, directrice de l'établissement, ayant fait valoir ses droits à la retraite, Monsieur Guy THIRY en a été nommé directeur depuis le 20 octobre 2014 ; Madame Nora BEN BACHA, directrice adjointe pour la mission à finalité médico-sociale et la gestion administrative; Monsieur Patrice VIRLIN, directeur adjoint pour la mission à finalité professionnelle (production, commercialisation etc.) et Monsieur David MAZUY, chef de service à l'ESAT RESTO à compter du 1er décembre 2014.

PERSPECTIVES

Réécriture du règlement de fonctionnement et du livret d'accueil. Séparation des réseaux d'évacuation d'eau, de gaz et d'électricité entre l'ESAT LOTHAIRE et l'IMPRo LA HORGNE. Départ à la retraite de Monsieur Marcel GWIAZDA, chef de service. Dans le cadre de la réorganisation des activités des ESAT, travail en transversalité avec l'ESAT BLORY et avec l'ESAT MORHANGE.





FOYER D'HEBERGEMENT « LE HAUT SORET » - FESAT

Directrice : Anne-Marie RABIN NOUGUIER

Un seul résident a quitté la structure du FESAT en 2014, plusieurs résidents sont en attente de réorientation en FAS, faute de place, ils nous restent confiés, ils ne trouvent pas de véritables repères dans la journée, puisqu'ils s'éloignent du monde du travail, et sont peu enclins à organiser des sorties et des activités sur l'extérieur. D'autres résidents vont très prochainement, quitter leur ESAT, suite à leur problème de santé, ou de fatigabilité. Des résidents ont été hospitalisés à plusieurs reprises, soit en CHR soit en HP à JURY avec qui nous n'avons encore aucune convention.

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans

EFFECTIFS :
62 places dont 2 en
accueil temporaire

60

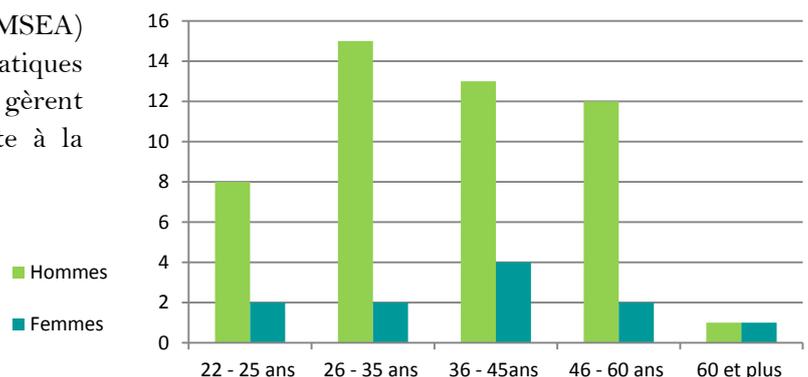
résidents hébergés
en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

L'évaluation externe a eu lieu en novembre 2014, et a généré des préconisations des évaluateurs ; les résultats sont assez satisfaisants les équipes travaillent sur les préconisations. En 2014, nous n'avons pas rencontré de problèmes particuliers dans la gestion de la prise en charge comme nous avons pu le vivre les années précédentes (problèmes d'alcool, de toxicomanie, de violence grave). Nous y veillons et restons vigilants. Quelques résidents ne sont pas satisfaits de leur situation, certains souhaiteraient vivre en autonomie, la vie en collectivité ne leur convient pas forcément. Les relations avec leur curateurs/tuteurs sont indispensables. Nous avons élaboré des conventions avec les IMPRO, (pour l'instant, avec les impro du CMSEA) afin que des résidents puissent faire des stages pratiques en ESAT. Les professionnels du FESAT gèrent l'accompagnement à la santé des résidents suite à la restructuration des horaires de leur service.

PERSPECTIVES

Nous souhaitons finaliser le projet du plateau de jour transversal aux différentes structures. Le travail sur les préconisations faites par les évaluateurs externes s'est déjà enclenché et va permettre aux professionnels de mieux se saisir des différents objectifs définis dans les projets de services. Le projet de la direction est également de former les professionnels aux RBBP et à l'accompagnement des personnes présentant des troubles importants du comportement (TED) à la formation de gestes et postures pour l'accompagnement des résidents du FAM lors de remplacement.





FOYER D'HEBERGEMENT « LE HAUT SORET » - FAS

Directrice : Anne-Marie RABIN NOUGUIER

Pas de mouvement de résidents sur le FAS internat depuis plusieurs années, les résidents peuvent vivre au FAS après leur 60ème anniversaire, de ce fait, il y a peu de mouvements pour les internes. En ce qui concerne les semi-internes, un départ a eu lieu en octobre, un accueil a été réalisé en décembre. Il y a peu de demande d'accueil en semi-internat, en revanche, la liste d'attente des internes est grande (environ 60 personnes), le budget reste en équilibre et la situation financière du FAS est saine.

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes handicapés âgés
de 20 à 60 ans et plus

EFFECTIFS :
15 places en internat et 8
places en accueil de jour

15

résidents hébergés
en 2014

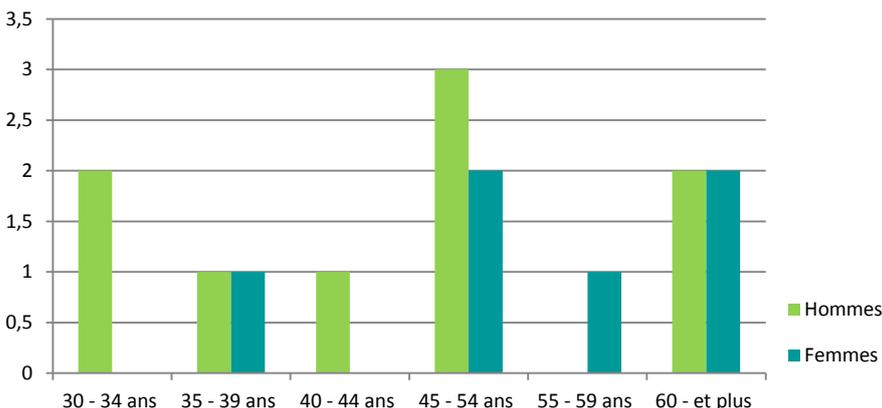
TEMPS FORTS DE 2014

Nous avons terminé la réécriture du projet de service, avec la participation de l'ensemble de l'équipe éducative. Suite à cela, nous avons restructuré le service, une seule et même équipe traverse la prise en charge éducative des résidents internes et semi-internes (vie quotidienne et plateau de jour).

L'évaluation externe a eu lieu en septembre 2014, et a généré des préconisations des évaluateurs ; les résultats sont satisfaisants.

PERSPECTIVES

Nous souhaitons finaliser le projet du plateau de jour transversal aux différentes structures. Le travail sur les préconisations faites par les évaluateurs externes s'est déjà enclenché et va permettre aux professionnels de mieux se saisir des différents objectifs définis dans les projets de services. Le projet de la direction est également de former les professionnels aux RBBP et à l'accompagnement des personnes présentant des troubles importants du comportement (TED).





FOYER D'HEBERGEMENT « LE HAUT SORET » - FAM

Directrice : Anne-Marie RABIN NOUGUIER

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes lourdement
handicapés âgés de 20 à
60 ans et plus

EFFECTIFS :
15 places

Il n'y a pas eu de mouvement de résidents sur le pavillon en 2014, cependant un résident a été hospitalisé en mars 2014, suite à cela, il a obtenu une orientation CDAPH vers une MAS. Actuellement sur le FAM nous avons 2 résidents réorientés en MAS et un résident réorienté en FAS, faute de place dans ces services, ces résidents vivent inconfortablement sur le pavillon, les accueils sont bloqués pour d'autres résidents qui pourraient bénéficier d'une place en FAM. La vie du groupe est perturbée par un public hétérogène qui présente des pathologies différentes, autant au niveau du public accueilli que par les âges.

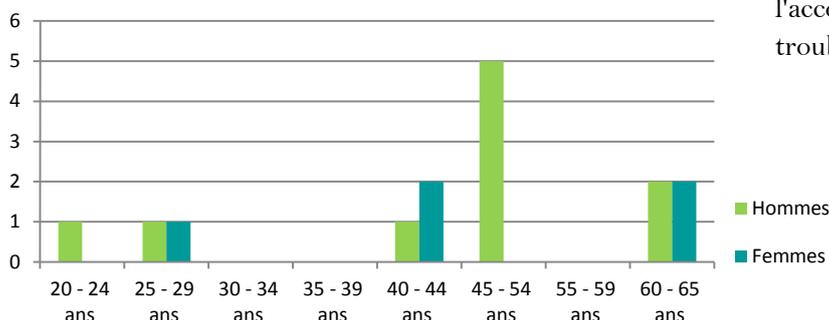
15

résidents hébergés en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Nous avons terminé la réécriture du projet de service, avec la participation de l'ensemble de l'équipe pluridisciplinaire (éducatifs et soins). L'évaluation externe a eu lieu en septembre 2014 et a généré des préconisations des évaluateurs ; les résultats sont assez satisfaisants. Nous avons rencontré, encore cette année, des violences repérées et répétées de la part des résidents envers d'autres résidents et envers les professionnels.

La non-conformité de la structure à l'accompagnement de la vie quotidienne génère de la violence et de l'inconfort pour les résidents et les salariés. Les professionnels eux-mêmes banalisent, il faut nous garder cela à l'ordre du jour de nos réorganisations.



PERSPECTIVES

Nous souhaitons vivement un accord du Conseil Général et de l'ARS pour procéder au démarrage des travaux de la construction d'un nouveau FAM. Nous allons finaliser le projet du plateau de jour transversal pour les structures FESAT FAS FAM. Un travail de grande envergure a été réalisé par les 8 structures du CMSEA qui entrent en CPOM ; cela va nous permettre de continuer de travailler en collaboration avec les autres structures. Le travail sur les préconisations faites par les évaluateurs externes s'est déjà enclenché et va permettre aux professionnels de mieux se saisir des différents objectifs définis dans les projets de services. Le projet de la direction est également de former les professionnels aux RBBP et à l'accompagnement des personnes présentant des troubles importants du comportement (TED).



FOYER D'HEBERGEMENT « LE HAUT SORET » - FAPP

Directrice : Anne-Marie RABIN NOUGUIER

Depuis l'année 2013, aucun mouvement des résidents n'a eu lieu, le projet d'amener les résidents vers l'autonomie est à redessiner, les résidents vieillissent, 11 résidents ont plus de 40 ans, et vivent pour la plupart depuis de nombreuses années au FAPP ; s'ils présentent des capacités, ils n'ont pas le désir de vivre en milieu ordinaire, d'autres ont le désir, et non les capacités. Un résident a fait une demande de sortie fin 2014, deux autres résidents souhaitent réintégrer le FESAT du Foyer le Haut Soret.

PUBLIC ACCUEILLI :
Adultes handicapés
travaillant en ESAT âgés
de 20 à 60 ans

EFFECTIFS :
15 places

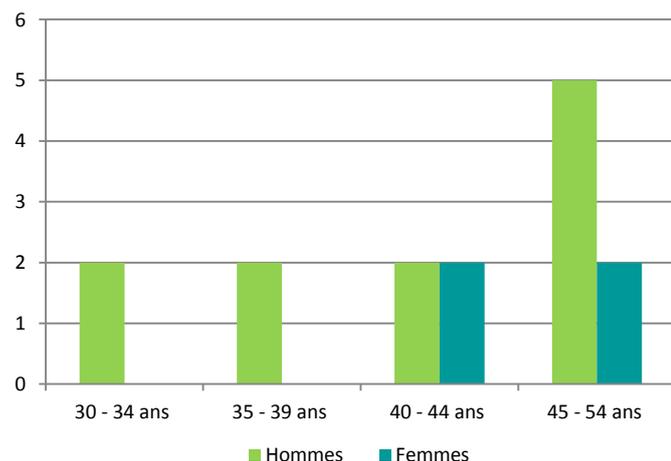
15

résidents en appartement en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Les résidents vivent tranquillement au FAPP, pour certains ils y sont depuis de nombreuses années.

L'évaluation externe a eu lieu en novembre 2014, et a généré des préconisations des évaluateurs ; les résultats sont satisfaisants, les équipes travaillent sur les préconisations. Le projet de service a été réécrit en 2014, mais il reste à finaliser, le projet n'est plus adapté aux résidents qui vivent au FAPP.



PERSPECTIVES

Travail sur les préconisations des évaluateurs externes.

Proposer une formation sur les RBBP travail avec les partenaires extérieurs. Au foyer le Haut Soret, nous disposons d'un FAPP, et du Foyer la Corchade. Les projets se ressemblent, les objectifs sont semblables, il nous apparaît opportun de faire un pôle autonomie et de redessiner les projets de service en fonction des besoins et des possibilités des résidents accueillis, un des deux foyers pourrait accueillir les résidents les plus autonomes avec une visée de sortie dans un délai court, et utiliser l'autre pour accueillir les résidents qui seraient en apprentissage de l'autonomie. Nous allons développer cette idée dans le cadre du pôle hébergement, ceci pour respecter le parcours du résident. Le projet de la direction est également, de former les professionnels aux RBBP.



FOYER LA CORCHADE

Directrice : Anne-Marie RABIN NOUGUIER

PUBLIC ACCUEILLI :
Femmes en situation de handicap âgées de 20 à 60 ans

EFFECTIFS :
15 places

14

**résidentes
accueillies en 2014**

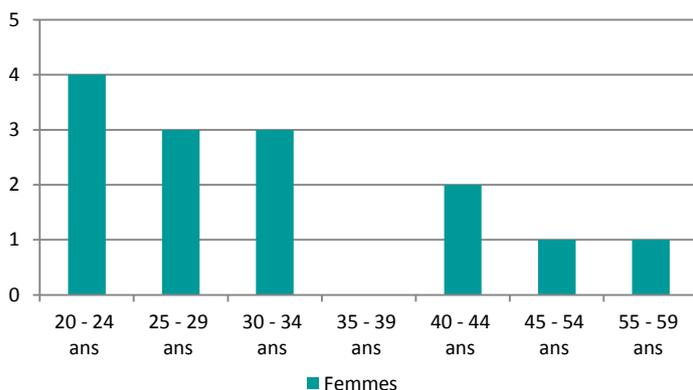
Le foyer la Corchade a été rattaché administrativement au foyer le Haut Soret à partir du 1^{er} janvier 2014. Nous avons été confrontés à des difficultés bien légitimes, liées aux personnels et à leur changement de poste et ou de Direction, il a fallu environ 6 mois pour que chacun trouve ses nouveaux repères. Les résidentes, quant à elles, ont visiblement bien vécues, le changement, il est à préciser qu'elles n'ont pas changé de lieu, ni d'encadrant, elles ont gagné dans le rattachement, la possibilité de bénéficier, entre autres, du pôle animation du foyer le Haut Soret. Des résidentes ont eu des problèmes de santé, des hospitalisations importantes et de longues durées ont eu lieu en fin d'année 2014.

TEMPS FORTS DE 2014

Le rattachement au foyer le Haut Soret a été un point fort. L'évaluation externe a eu lieu en septembre 2014, elle a généré des préconisations des évaluateurs ; les résultats sont assez faibles. Nous avons fêté le quarantième anniversaire du Foyer la Corchade en septembre 2014. Les résidentes ont pu, lors d'un après-midi spectacles, et après sollicitation et aide des équipes éducatives et de la chef de service, présenter leur parcours de vie au foyer, à leur famille, des anciens résidents et d'anciens professionnels du foyer la Corchade ont été invités. Concernant le service du SAHTHMO, nous avons commencé à travailler avec les professionnels afin qu'ils arrêtent des prises en charge qui durent depuis très longtemps, ou qui n'ont plus lieu d'être, ce travail devrait permettre de créer des mouvements au FAPP et au Foyer la Corchade.

PERSPECTIVES

Le travail sur les préconisations faites par les évaluateurs externes s'est déjà enclenché et va permettre aux professionnels de mieux s'inscrire dans la réécriture du projet de service du Foyer la Corchade qui arrive à échéance. Nous allons le travailler sur la même forme que les projets de service finalisés du foyer le Haut Soret. Nous constatons que les dernières admissions ne correspondent pas au projet de service, les deux dernières jeunes femmes accueillies ne disposent pas suffisamment d'autonomie et de maturité pour vivre en appartement autonome. Au foyer le Haut Soret, nous disposons d'un FAPP, les projets se ressemblent, les objectifs sont semblables, il nous apparaît opportun de faire un pôle autonomie et de redessiner les projets de service en fonction des besoins et des possibilités des résidents accueillis, un des deux foyers pourrait accueillir les résidents les plus autonomes avec une visée de sortie dans un délai court, et utiliser l'autre pourrait accueillir les résidents qui serait en apprentissage de l'autonomie. Nous allons développer cette idée dans le cadre du pôle hébergement, ceci pour respecter le parcours du résident. Le projet de la direction est également, de former les professionnels aux RBBP.





SAHTHMO

Directrice : Anne-Marie RABIN NOUGUIER

Le S.A.H.T.H.M.O. a été administrativement rattaché au Foyer le Haut Soret au 1er janvier 2014, il est composé de 3,5 E.T.P., et assure le suivi de 62 personnes. Il fonctionne en sur effectif depuis plusieurs années. Il n'est pas constaté de changement notable dans l'origine des suivis, néanmoins le profil des usagers évolue de manière sensible. Les usagers souhaitent être autonomes, mais aspirent aussi "à une vie comme tout le monde", avec tous les marqueurs sociaux qui s'y rattachent, comme circuler en voiture, accéder à la propriété, avoir des enfants...

PUBLIC ACCUEILLI :
Accompagne les personnes en situation de handicap

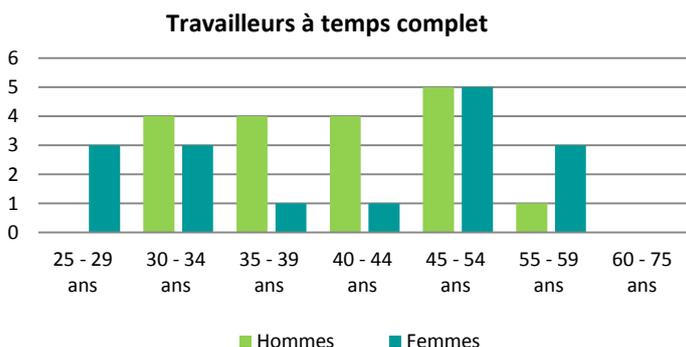
EFFECTIFS :
56 personnes

62 soit

16 sans activités
12 à temps partiel
34 à temps plein

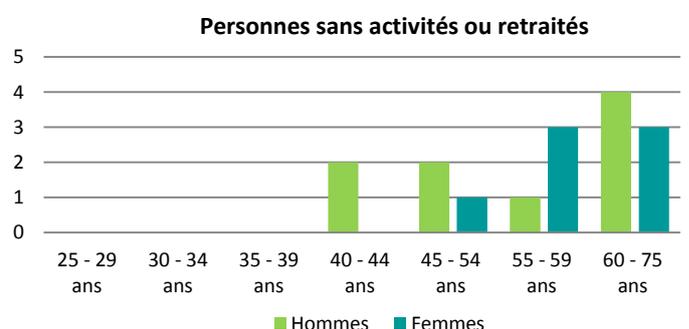
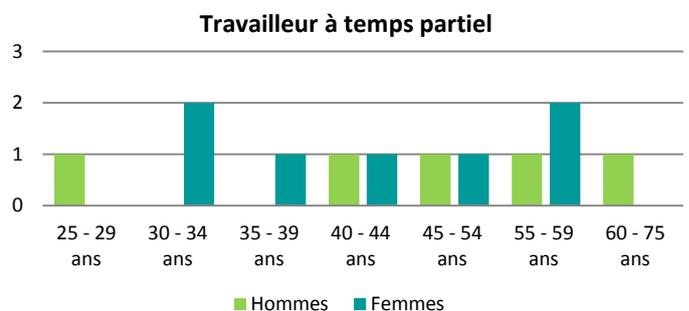
TEMPS FORTS DE 2014

Le rattachement du service au Foyer le Haut Soret a été un temps fort. Le service est de plus en plus confronté à l'accompagnement des usagers dans l'apprentissage des rôles parentaux. Les personnels ont pu bénéficier d'une formation sur l'accompagnement à la parentalité. La coordination des différents relais (C.M.S., P.M.I., soutien scolaire, travailleurs familiaux...) est complexe.



PERSPECTIVES

Le service sera en sureffectif en 2015. Les suivis continueront d'être étudiés pour permettre des mouvements. Il devra être tenu compte des phénomènes de solitude et de vieillissement de la population. La proportion des personnes vieillissantes représente plus de la moitié de l'effectif suivi.



POLE PREVENTION SPECIALISEE

LE PÔLE EN 2014 ...

90 salariés

7 Equipes de Prévention Spécialisées

1 Centre Social

1 PAEJ

17 communes

5 M€ de budget

Financeurs : Conseil Départemental, Municipalités et subventions annexes

5276 personnes suivies

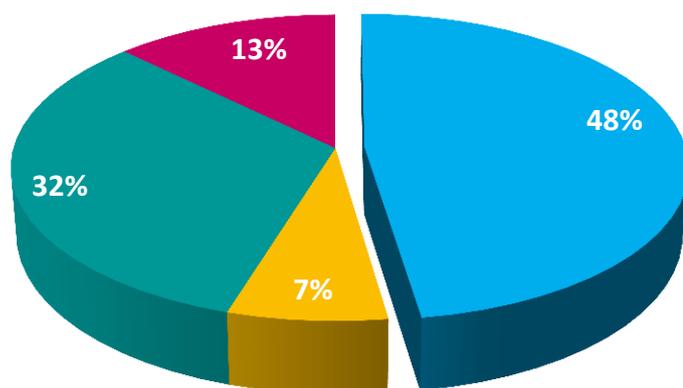
EPS	2011	2012	2013	2014
Secteur Metz	718	828	783	927
Secteur FORBACH	1212	792	836	647
Secteur VAL DE L'ORNE	505	432	738	768
Secteur VAL DE FENSCH	787	692	687	684
Secteur WOIPPY	564	333	228	202
Secteur VAL DE SARRE	531	593	613	537
Secteur ST AVOLD	751	923	747	802
CENTRE SOCIAL Woippy	494	513	509	491
PAEJ	216	242	198	218
TOTAL	5778	5348	5339	5276

■ Prévention Spécialisée

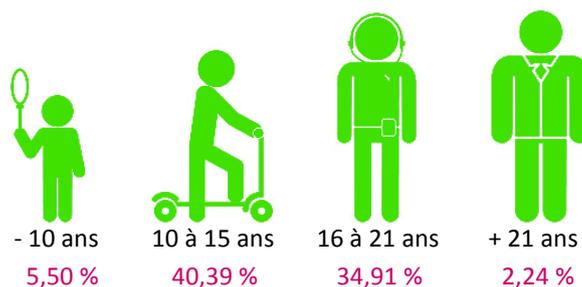
■ Handicap

■ Protection de l'Enfance

■ Inclusion Sociale



AGE DES JEUNES





SERVICE EN MILIEU NATUREL

Directeur : Nor-Eddine ABDELLAOUI
Directrice par intérim : Yasmina SAIDIA

PUBLIC ACCUEILLI :
Jeunes principalement
âgés de 10 à 21 ans

5276

Personnes accompagnées
en 2014

La prévention spécialisée suscite toujours autant d'intérêt tant de la part du département que des communes et de l'Etat. Dans une période où se manifestent à la fois la prise de conscience de la nécessité d'un renouvellement profond de l'action éducative et une préoccupation sur la prévention de la marginalisation et de l'inadaptation sociale dans nos quartiers populaires, il est nécessaire de trouver un équilibre entre l'action éducative, les interventions de prévention de la délinquance et l'insertion professionnelle, notamment quand les demandes émanent des autorités publiques et qu'elles sont épisodiquement contradictoires.

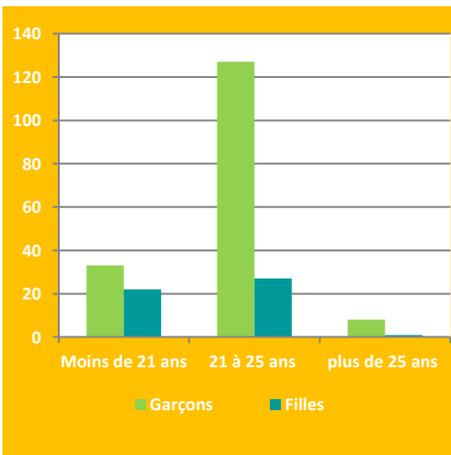




SEMNI – détail des équipes

POINT ACCUEIL ECOUTE JEUNES

Responsable : Leïla CALME



TEMPS FORTS DE 2014

Cette année 2014 a été marquée par l'expérimentation d'accueil de jeunes en Service Civique et par une dynamique forte autour du projet "Sur les sentiers de l'Avenir". Ces deux actions permettent à l'équipe d'être force de proposition et favorisent un travail conséquent sur l'inclusion sociale de jeunes en manque de projet et de repère. Il paraît important de signaler notre constat du nombre croissant de grossesses. En effet, douze filles sur 50 reçues tout au long de l'année, nous ont informés de leur grossesse. Il faut préciser que bien souvent, les futures mamans, au moment où elles nous en font part sont dans des situations sociales extrêmement précaires.

PERSPECTIVES

Pour 2015, l'équipe souhaite mener à bien un nouveau projet autour du Programme d'Accompagnement vers une dynamique d'Inclusion Professionnelle et Sociale "PAIPS". Il s'agit de la mise en place d'ateliers péculés, consolidés par une période d'immersion à l'espace insertion du CMSEA. De plus, il est probable que l'expérimentation Service Civique soit renouvelée. Par ailleurs un travail en lien avec la santé "Ta santé, Ton capital", s'il est retenu en terme de financement sera mis en place. Il vise à mettre en place des actions de sensibilisation santé, sexualité, contraception, etc.

CENTRE SOCIAL – FOYER SAINT ELOY

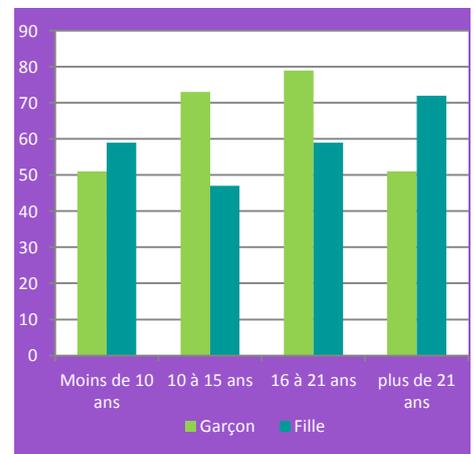
Directeur du Centre : Kader BENMELIANI

TEMPS FORTS DE 2014

Les adhérents continuent de s'impliquer toujours aussi activement dans les actions mises en place par le centre social. Voici les événements marquants de l'année : Feu de la Saint-Jean, fête des voisins, Fête des associations, Animations Printemps des Mixe Cités, Illuminations de Noël, Bourses aux jouets, aux vêtements, Vide greniers, Sortie du Grand Valtin dans les Vosges, autofinancements divers, Sorite Brabant (Belgique), festival des cabanes

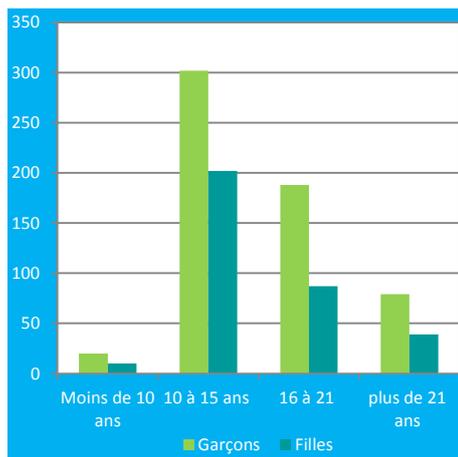
PERSPECTIVES

Projet vacances familles, Projet vacances séniors, Animation festive « Les nouveaux talents » et les animations festives annuelles Feu de la Saint-Jean, fête des voisins, Printemps des Mixe cités, Bourses diverses, Vide grenier et sorties culturelles et de détente.



PREVENTION SPECIALISEE DE METZ

Directeur Adjoint : Jean-Marc BALDINGER



TEMPS FORTS DE 2014

L'année 2014 a permis de poursuivre et de développer le travail de la Prévention Spécialisée, on peut le constater par l'augmentation du nombre de contacts et de suivis éducatifs. On note également un renforcement du travail en direction des publics cibles, notamment celui des collégiens (11-15 ans) par le développement d'actions innovantes et adaptées, avec l'ensemble des partenaires sociaux.

Concernant les temps forts, on peut noter, le développement :

- des conventions entre les établissements scolaires et l'équipe de prévention spécialisée, permettant la prise en charge des jeunes en situation d'exclusion et de rupture scolaire
- D'un nouveau dispositif d'insertion globale : PRISME (projet d'insertion sociale par module éducatif) visant la prise en charge de jeunes entre 16 et 21

ans en situation de marginalisation et/ou se trouvant en dehors des dispositifs de droit commun

- D'un outil informatique, innovant et adapté aux équipes de prévention spécialisée, pour le recueil des données ainsi que la gestion et l'évaluation de l'activité
- D'actions de lutte contre la discrimination
- De l'action "Fête de quartier" pour la promotion du milieu et des habitants

PERSPECTIVES

Le développement de l'action PRISME sur l'ensemble des équipes du secteur Metz : Centre-ville, Sablon et Montigny-lès-Metz.

La mise en œuvre de l'outil informatique pour une meilleure gestion et communication de l'action de la prévention spécialisée.

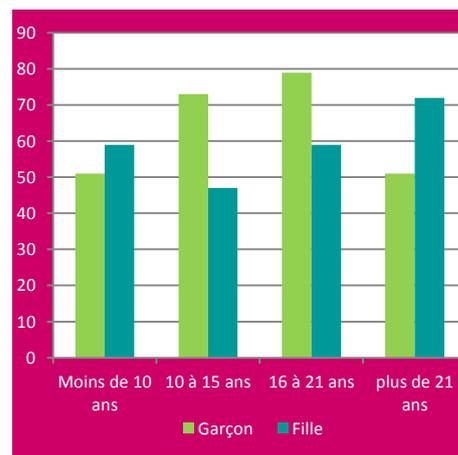
EPS SECTEUR FORBACH

Directeur Adjoint : Chaben GUETTAF

TEMPS FORTS DE 2014

L'année 2014 est une année de transition dans la mesure où l'équipe éducative sur le secteur de Forbach a subi des modifications, L'arrivée en mai 2014 d'un nouveau Directeur Adjoint, l'embauche d'un contrat CUI en août 2014 sur le quartier de Bellevue, le remplacement d'une éducatrice Spécialisée sur Behren, ce mouvement de personnel a eu quelques conséquences au niveau du fonctionnement et des relations partenariales.

Restructuration du nouveau Contrat de ville sur l'ensemble du territoire de Forbach et Behren mené par la Communauté d'Agglomération de Forbach Porte de France (CAFPPF). Reprise des relations partenariales et du réseau vers l'extérieur. Nouvelle équipe municipale à la ville de Behren-Lès-Forbach.

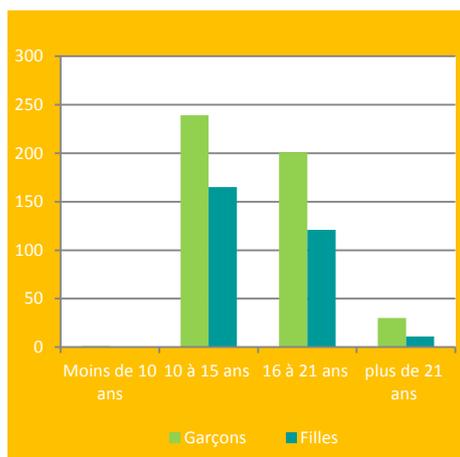


PERSPECTIVES

Pour l'année 2015, Il s'agira avant tout de stabiliser les équipes éducatives sur le secteur Forbach-Behren. Recentrer le travail de la Prévention Spécialisée autour du public 10 à 21 ans au cœur de nos missions et les réaffirmer dans le cadre de la protection de l'enfance. Suite à l'agression physique de 2 éducateurs sur le quartier du Wiesberg (mardi 10 février 2015), il s'agira de réfléchir en concertation avec tous les acteurs locaux, la manière dont on va réinvestir le quartier, une fois sécurisé ! Aujourd'hui toute activité sur le quartier est suspendue. Développer le travail en partenariat (avec l'éducation nationale notamment) autour des thèmes de l'absentéisme, le décrochage scolaire, soutien à la parentalité.

EPS SECTEUR VAL DE L'ORNE

Directeur Adjoint : Roland KEDZIERSKI



TEMPS FORTS DE 2014

Difficulté intervenue en début d'année concernant le non financement des heures effectuées par les éducateurs pendant les séjours, les dimanches et jours fériés. Il a fallu annuler tous les séjours en cours de réalisation et annuler la présence des éducateurs dans les manifestations locales organisées par nos partenaires, qui se sont déroulées les dimanches et jours fériés.

Refonte totale de tous les projets de camps et séjours pour l'ensemble des équipes du Secteur. Elaboration de nouveaux projets en ayant pris le soin d'associer les jeunes concernés (gestion de la frustration).

PERSPECTIVES

Différents chantiers en cours avec le Conseil Général concernant nos missions et nos modalités d'interventions.

EPS SECTEUR VAL DE FENSCH

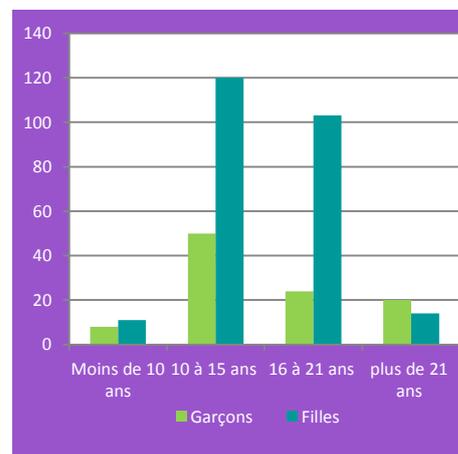
Directeur Adjoint : Denis SCHWITZER

TEMPS FORTS DE 2014

L'activité des équipes a été impactée fortement par l'impossibilité de mettre en place des camps durant 2014. Le partenariat avec les collèges a été renforcé. L'action de solidarité au Maroc par l'équipe de Hayange.

PERSPECTIVES

Travail avec le Conseil Départemental pour une réactualisation de la Prévention Spécialisée. Inauguration des nouveaux locaux de l'équipe d'Uckange



EPS SECTEUR SECTEUR SAINT AVOLD

Directeur Adjoint : Jérôme FOLMER



TEMPS FORTS DE 2014

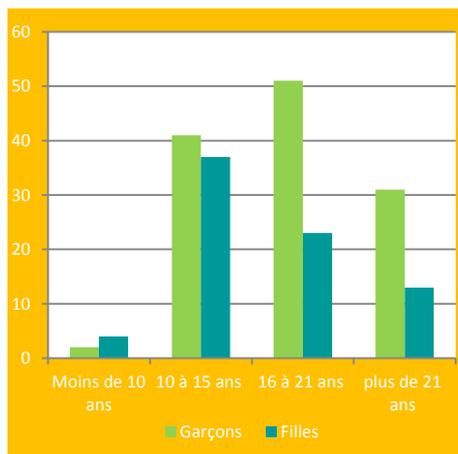
L'année n'a été marquée par aucun événement notoire sur l'ensemble du secteur, on peut néanmoins relever quelques points : du mouvement de personnel sur les trois équipes, du travail partenarial sans cesse questionné et parfois laborieux, la nécessité de s'adapter à certaines nouvelles contraintes (plus de présence éducative lors des manifestations ayant lieu les dimanches et jours fériés, plus de séjours éducatifs, etc.). Mise en place de chantiers éducatifs à destination de jeunes de 18 à 22 ans visant à les accompagner dans l'autofinancement du permis de conduire et licences CACES (action d'accompagnement global, avec un partenariat fort avec la Mission Locale, les bailleurs et municipalités concernés), action de Lutte contre les Discriminations mise en place avec et pour des jeunes collégiens.

PERSPECTIVES

Reconduction des chantiers éducatifs sur Creutzwald et Folschviller et mise en place sur Saint Avold, mise en place d'une convention avec le collège de Saint Avold, action liée aux conduites dangereuses et à la sécurité routière.

EPS WOIPPY

Directrice Adjointe : Yasmina SAIDIA



TEMPS FORTS DE 2014

Riche d'une expérimentation de projets variés, de postures professionnelles évoluant avec notre contexte d'intervention, notre travail s'est construit avec les énergies des acteurs jeunes (habitants) et professionnels du territoire de Woippy. Nous constatons une véritable richesse de ces lieux de contact et d'interface que sont ces quartiers et avons pu produire des projets innovants à partir des compétences de l'ensemble des acteurs aux réalités diverses. Engagement d'une démarche de recherche action Nationale sur l'intervention sociale communautaire. Dynamique d'actions de réseau "Passerelles Citoyennes" transverse à d'autres projets. Démarches d'actions de chantiers éducatifs pour les 18/21 ans. Ateliers jeunes divers et innovants

PERSPECTIVES

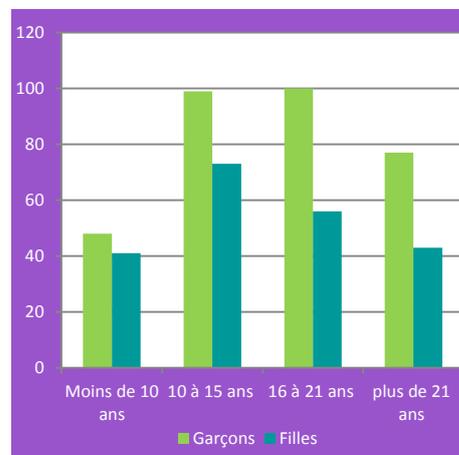
Développement d'une dynamique de réseau autour des violences sexistes. Démarche d'Actions collectives citoyennes en co-construction avec le public jeune. Expérimentation d'actions éducatives avec les jeunes collégiens. Actions collectives de chantiers éducatifs et CDDI pour les 16/21 ans pour la sécurisation de parcours de formation au CMSEA

EPS SECTEUR VAL DE SARRE

Directeur Adjoint : Jean-Paul MELONI

TEMPS FORTS DE 2014

Durant l'année 2014 les activités qui relèvent de l'action de Prévention Spécialisée ont connu des changements importants notamment sur la question des actions collectives, les positionnements sur la négociation des nouveaux contrats de ville, ceci nous a mobilisé d'une part pour trouver des réponses appropriées aux projets qui étaient en cours de réalisation, et d'autre part, pour pallier à une prise en charge intéressante que les actions collectives permettaient. Sur la question des publics on peut constater que les problèmes que rencontrent les jeunes se diversifient et touchent des populations de plus en plus jeunes. Poursuite des chantiers éducatifs et prise en charge des jeunes de 18 à 25 ans qui se marginalisent fortement, d'où un ciblage sur l'insertion professionnelle, sur des relais avec des structures spécialisées dans la prise en charge des addictions, Le travail partenarial notamment avec les établissements scolaires s'est développé avec des résultats intéressants pour une prise en charge mieux adaptée et plus pertinente.



PERSPECTIVES

Une action portant sur l'insertion socio-professionnelle avec un chantier écologique (castration du maïs) sur Sarrebourg. Un redéploiement des zones d'intervention de la Prévention Spécialisée est en réflexion tant sur Sarreguemines, que sur Sarrebourg et ce, en référence à la nouvelle carte des CUCS et les nouveaux critères. Le positionnement effectif du Conseil Départemental est précieux au moins pour savoir comment orienter le travail de la Prévention Spécialisée.

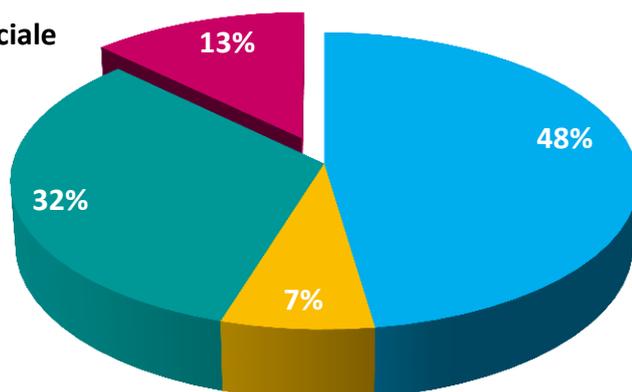
POLE INCLUSION SOCIALE

LE PÔLE EN 2014...

71 salariés
 3 dispositifs
 5 M€ de budget
 Financements : ARS, DDCS,
 DIRECCTE, collectivités,
 cofinancements annexes
 1 402 personnes suivies

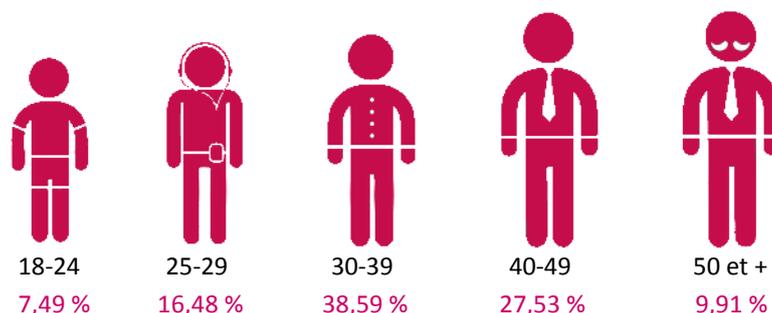
Structures	2011	2012	2013	2014
Espace Insertion	105	100	90	113
Axe Ambulatoire	582	596	698	737
Axe Prévention	-	-	-	-
Axe Hébergement	70	135	93	102
CAARUD	414	413	532	450
Dispositifs ESPOIR	<i>absorption au 1^{er} janvier 2015</i>			
TOTAL	9 336	1 665	2 274	1 402

- Prévention Spécialisée
- Handicap
- Protection de l'Enfance
- Inclusion Sociale



Au vue des diverses actions de l'Axe prévention, il est difficile de quantifier et répartir les usagers par âge et par sexe. Vous trouverez les chiffres clés page 64

AGE DES USAGERS





CAARUD

Directeur : François CLAVAL

450
personnes suivies
en 2014

PUBLIC ACCUEILLI :

Public marginalisé nécessitant un accompagnement à « faible exigence » et ayant des difficultés d'accéder aux démarches de soins. L'objectif est de réduire les risques pour les usagers de drogues.

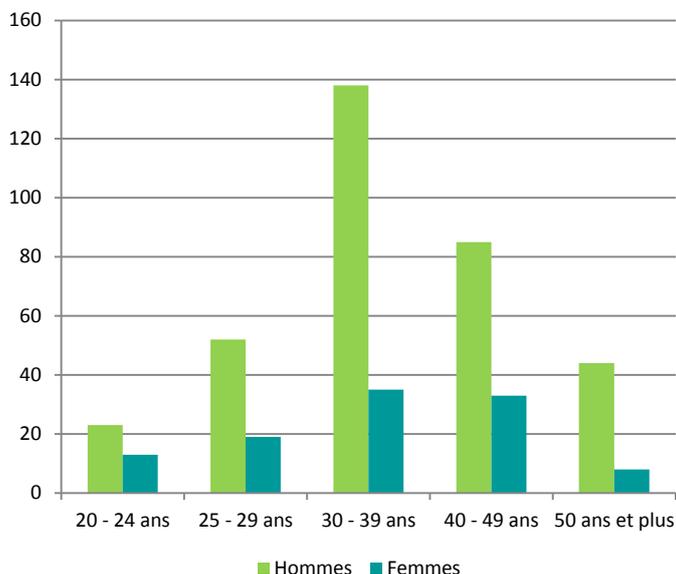
L'année 2014 est marquée à nouveau par des besoins et une activité importante.

TEMPS FORTS DE 2014

Développement de l'activité CAARUD en Moselle Est, Participation à une maraude prostitution sur le secteur gare, Démarrage du projet TAPAJ (Travail Alternatif Payé à la Journée).

PERSPECTIVES

Définir les modalités de transferts de l'activité d'AIDES. Définir les modalités de transferts de l'activité d'ESPACE SOLIDARITE GARE. Construction du projet d'établissement (CAARUD Metz & Forbach) dans une dynamique de définition d'une vision partagée et qui tient compte des transferts d'activités. Consolider le dispositif TAPAJ. Expérimentation du Projet "Break the Cycle" (Change le) sur le site de Metz (4 sites sélectionnés en France) Co-coordination d'une Journée régionale sur la thématique "Réduction des risques en centre d'hébergement" porté par la Fédération Addiction. Préparer l'évaluation externe et inscrire une logique d'évaluation continue dans l'activité du CAARUD (Evaluation interne).





CSAPA-AXE HEBERGEMENT

Directeur : François CLAVAL

102

résidents en 2014

PUBLIC ACCUEILLI :

Personnes sous substitution, sevrées ou incarcérées qui peuvent bénéficier d'une mesure « placement extérieur »

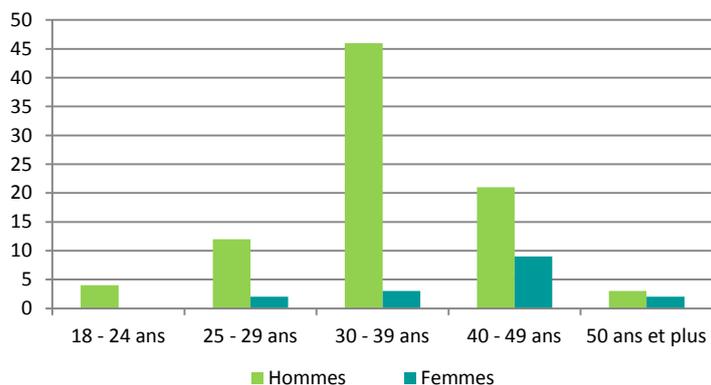
EFFECTIFS :

33 places

Si le CTR de Foville a accueilli plus de personnes en 2014 (50 contre 37 en 2013), les séjours étaient souvent plus courts avec des départs volontaires. Ceci explique aussi la baisse de la durée moyenne de l'hébergement (53 jours contre 69 jours en 2013). Les appartements thérapeutiques, regroupés autour du centre des Wads dans le quartier Outre Seille, ont fait le plein en 2014. En plus du travail sur les addictions, ces appartements nous ont permis, encore une fois, de faciliter l'insertion sociale et professionnelle ainsi que le rapprochement de certains parents avec leurs enfants. Le réseau d'Accueil en Famille du Sud-ouest a eu, en 2014, un taux d'activité historiquement faible (70% de taux de remplissage réel). Pour pallier à cette baisse d'effectif nous avons modifié la gestion des demandes et admissions, accentué notre partenariat avec les centres de soins du Luxembourg et mis l'accent sur la communication (web documentaire, présentation du réseau lors d'une formation à la Fédération Addiction, participation au réseau national de l'accueil en famille,...)

TEMPS FORTS DE 2014

Avec l'aide d'un consultant extérieur et du directeur général adjoint du CMSEA, un nouveau projet d'établissement pour le CTR est à l'écriture et sera mis en œuvre courant 2015. Par ailleurs nous avons ouvert un potager et relancé le verger situé dans le petit parc du CTR. Nous avons aussi assaini la voirie dans la cour située entre le bâtiment et la rue (pose d'un macadam et d'une évacuation pluviale de qualité). En 2014 nous avons accentué le travail d'insertion pour les résidents des appartements thérapeutiques. Ainsi nous avons mis en place un partenariat avec la CPAM de Metz sur des ateliers santé, avec des clubs sportifs et des services d'Insertion. L'équipe du Réseau d'Accueil en Famille a pu mettre en place des temps de rencontres avec les médecins généralistes du secteur. Nous avons aussi conventionné avec le CSAPA le Perry afin de mutualiser des outils thérapeutiques (temps de paroles collectifs, accompagnements transversaux, circulation des usagers,...). Notons avec une satisfaction justifiée, le recrutement de 4 nouvelles familles pour 2014.



PERSPECTIVES

Le nouveau projet du CTR devra permettre de mieux accueillir un public qui évolue, en tenant compte des trajectoires et des besoins différents : public précaire et fragilisé, public en mauvaise santé, public en fin de sevrage encore fragile. Nous souhaitons pouvoir proposer des séjours de santé courts, des séjours de consolidation de sevrage court ou long, des séjours pour les personnes chronicisées et des séjours longs pour une prise en charge pluridisciplinaire. Pour les ATR nous devons continuer à travailler la question de l'insertion sociale et professionnelle. Le taux d'occupation du réseau d'Accueil en Famille est reparti à la hausse pour ce 1er trimestre 2015. Nous devons réévaluer la question de l'utilisation de l'appartement thérapeutique situé à Luzech, mais aussi développer l'outil EMDR (travail sur le vécu traumatique), revoir la question des stages de sport à dépassements et des camps (en lien avec le nouveau projet du CTR). Nous avons également pour projet d'améliorer la prise en compte des familles d'origine des usagers. Notons enfin que le passage à la nouvelle année 2015 a vu le départ de Dominique FREY, Directeur Adjoint de l'axe hébergement des Wads. Dominique est parti diriger la MECS des Prés de Brouck à Thionville et nous saluons, avec le plus grand respect, tout le travail qu'il a accompli au centre des Wads durant ses 25 années de bons et loyaux services. Au 1er avril 2015 nous avons embauché Mme Nancy WOLFF, Directrice Adjointe de l'axe hébergement, et nous lui souhaitons une très bonne arrivée aux Wads et au CMSEA.



CSAPA-AXE AMBULATOIRE

Directeur : François CLAVAL

PUBLIC ACCUEILLI :
Personnes confrontées à
une addiction avec ou
sans produit

Augmentation de la prise
en charge des addictions
comportementales (jeux
vidéo, jeux d'argents,...)

Demande de plus en plus
forte d'aide concernant
l'addiction au tabac

737

personnes suivies et accompagnées
individuellement en 2014

TEMPS FORTS DE 2014

Construction de nouvelles collaborations avec les UCSA de Metz et Sarreguemines suite à la mise en place des référents prisons

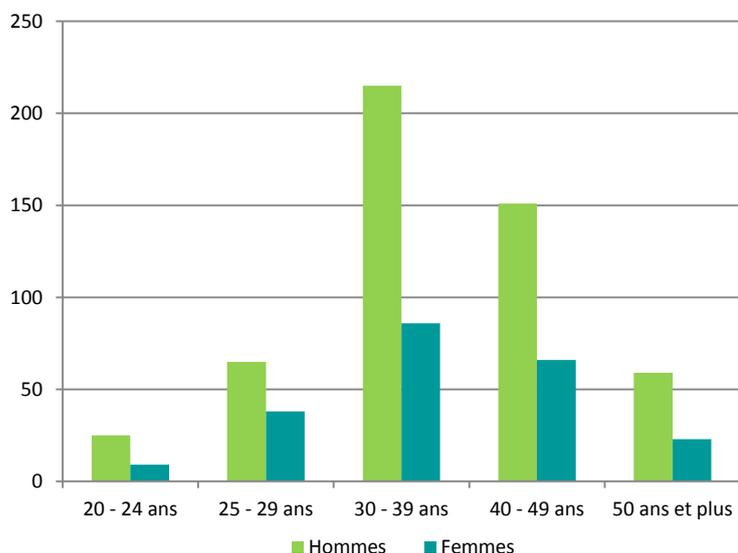
Développement de consultations jeunes consommateurs décentralisés (portée par le PAEJEP et le Service En Amont)

PERSPECTIVES

Asseoir l'activité l'antenne CSAPA sur le territoire du Saulnois en lien avec le REGESA.

Consolider et développer le travail en lien avec les services de premiers recours (Médecine de Ville, Pharmacie) sur les territoires de Metz, Thionville, Boulogne, Bassin Houiller.

Développer de nouvelles approches de prise en charge en s'appuyant sur les dispositifs télémédecine et Techniques Informatique et Communication.





CSAPA-PREVENTION

Directeur : François CLAVAL

Prévention primaire (milieu scolaire (primaire, collège, lycée, Missions Locales, CFA, établissements sociaux et médico-sociaux ...) qui concernent **6710** jeunes et **259** adultes.

Prévention en milieu festif soit 16 soirées au cours desquelles **953** personnes rencontrées autour du stand.

Accueil Précoce de **239** jeunes et **251** parents.

Actions de formations et de sensibilisations auprès de **179** professionnels.

Actions en lien avec les services de justice (CPA, SPIP, Tribunaux,...) qui concernent **852** personnes.

PUBLIC ACCUEILLI :

Public marginalisé nécessitant un accompagnement à « faible exigence » et ayant des difficultés d'accéder aux démarches de soins. L'objectif est de réduire les risques pour les usagers de drogues.

L'année 2014 a permis de résorber un déficit accumulé depuis plusieurs années. La situation financière du service saine va permettre de démarrer une année 2015 dans de meilleures conditions. Un départ en retraite a nécessité une reconfiguration du service.

TEMPS FORTS DE 2014

Un travail important a été mené pour proposer une nouvelle pièce de théâtre interactif sur les thèmes du tabac et des addictions comportementales.

PERSPECTIVES

Signature avec l'ARS d'un contrat d'objectifs et de moyens de trois ans qui permettra de stabiliser une partie de l'activité du service. L'activité en milieu festif augmente. Renforcer et développer l'activité Observation et Recherche du Service En Amont Metz en lien avec l'Université de Lorraine. Renforcer la présence du dispositif d'observation TREND & SINTES sur la région Lorraine. Développer des actions de formations financées par OP à destination des professionnels du territoire. Renforcer sur le territoire la place du PAEJEP comme ressource sur les questions de parentalité dans le bassin houiller. Développer le projet expérimental "Fil d'Ariane". Inscrire les dispositifs dans la nouvelle organisation territoriale (fin des CUCS, démarrage des contrats villes, CLS,...)



ESPACE INSERTION

Directeur : François CLAVAL

113

personnes ont été dans une démarche d'insertion en 2014

PUBLIC ACCUEILLI :

Public marginalisé nécessitant un accompagnement à « faible exigence » et ayant des difficultés d'accéder aux démarches de soins. L'objectif est de réduire les risques pour les usagers de drogues.

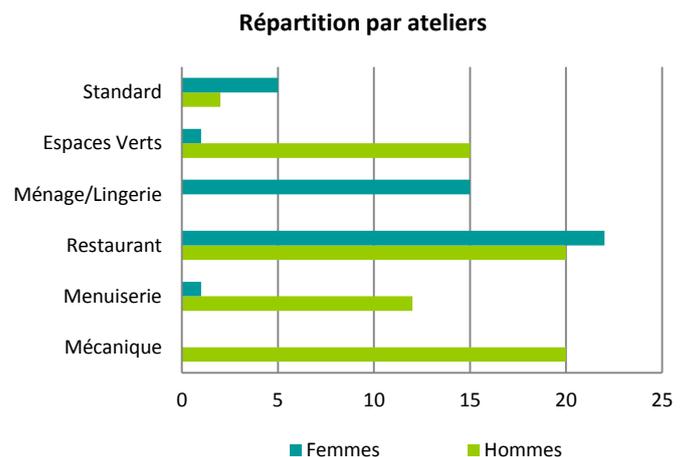
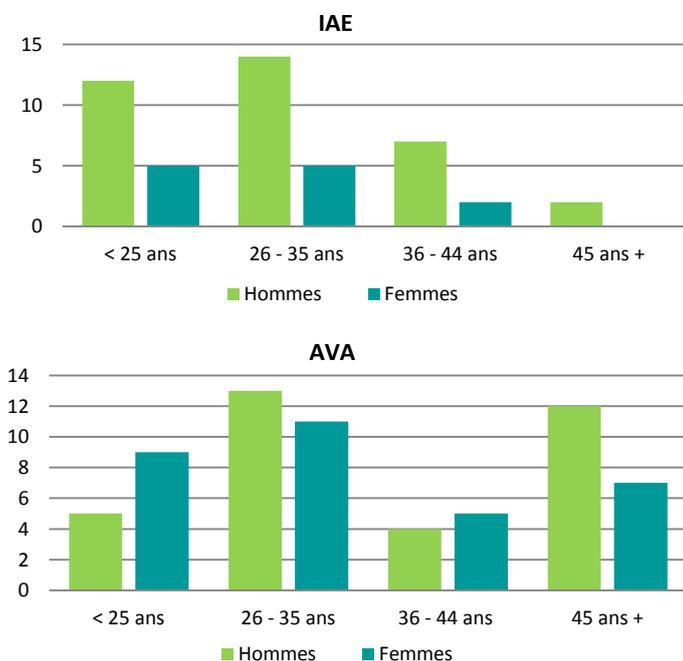
L'Espace Insertion a suivi 113 personnes en 2014, ce qui est un peu plus que les années précédentes. Les personnes dans les situations les plus précaires, tant au niveau de l'emploi qu'au niveau de la santé ou de la dimension sociale et économique ont été reçues majoritairement. Ainsi 66 personnes ont bénéficié des financements de l'Aide à la Vie Active (AVA) contre 47 du ressort de l'Insertion par l'Activité Economique (IAE). Comme chaque année la DIRRECTE a validé les bons résultats d'insertion professionnelle de l'Espace Insertion.

TEMPS FORTS DE 2014

Contrairement aux années précédentes, l'Espace Insertion n'a pas vu ses effectifs de salariés diminuer en 2014. Par contre nous avons dû nous réorganiser suite au départ volontaire de Mme N. Palavasini, Chargée d'Insertion. Mr A. Halil a été validé sur ce poste, lui-même remplacé à l'atelier mécanique par Mr O. Cours.

PERSPECTIVES

Au 30 juin 2015, les financements AVA pour les ateliers de Montigny prendront fin. Cette forme de financement subsistera pour le Rest'Art. Par ailleurs la loi du 5 mars 2014 relative à la formation professionnelle à l'emploi et à la démocratie sociale initie une réforme importante sur le financement des structures d'insertion par l'activité économique. Pour ces raisons, un nouveau projet verra le jour pour l'Espace Insertion au 1er juillet 2015. Ce projet est actuellement à l'écriture.





PRESENTATION DU DISPOSITIF ESPOIR

Directrice : Sylvie GANDELOT-MILA

PUBLIC ACCUEILLI :

Femmes âgées de 18 ans et plus privées de logement, ou dans l'impossibilité d'assumer leurs responsabilités sociales et familiales, ou femmes obligées de quitter leur foyer pour violences conjugales.

L'association CMSEA et l'association ESPOIR ont décidé en 2014 de se rapprocher et de fusionner par voie d'absorption par le CMSEA. La fusion est officielle depuis janvier 2015 suite aux assemblées générales extraordinaires des 16 et 18 décembre 2014. Dans cet acte, il faut y voir la volonté de 2 associations de réunir leurs forces.

Situé 2 E rue Nationale à FORBACH, le dispositif Espoir est rattaché au pôle Inclusion Sociale. Espoir se trouve être un ensemble répondant en terme d'hébergement, d'insertion sociale, voire professionnelle et de formation, en faveur d'un public composé de femmes seules et de mères accompagnées d'enfants, dites de grandes difficultés sociales et familiales. Et force est de constater qu'une réelle connaissance et un travail existaient entre certains professionnels des 2 associations. ESPOIR a une capacité de 55 places réparties en :

- 10 places d'urgence,
- 42 places d'insertion
- 3 places de stabilisation

Espoir met en œuvre diverses actions en faveur des femmes et des familles les plus difficultés sur l'ensemble du territoire, concernant plus particulièrement les problématiques suivantes :

- Du logement, cet accompagnement Social Lié au Logement (ASLL) s'inscrit dans le droit fil des orientations associatives « d'aide à la personne » dans le sens de la prévention par l'aide à l'accès au maintien dans le logement. Il s'organise dans le cadre du Fonds de Solidarité pour le Logement.
- Des violences envers les femmes, en lien avec la délégation régionale aux droits des femmes et à l'Agence Régionale de Santé.
- De l'insertion sociale et pré-professionnelle, dans le cadre du programme départemental d'insertion et du contrat urbain de cohésion sociale
- De l'accompagnement des parents dans l'exercice de leurs responsabilités.

Ce rapprochement autorisera des projets ambitieux jusqu'alors inaccessibles, tel que la création d'une pension de familles.



POLITIQUE RESSOURCES HUMAINES

Directeur des Ressources Humaines : Francis JACQUEL

PRESENTATION

La Direction des Ressources Humaines est une des directions fonctionnelles du siège social de l'association. Elle s'inscrit indirectement dans la logique d'actions au service des usagers. A ce titre, elle intervient, dans son champ d'expertise, en complémentarité avec les établissements et services, en leur apportant conseil, sécurisation des pratiques, cohérence associative et développement de nouveaux projets.

LES EFFECTIFS DU PERSONNEL

ANNEE	Cadres	Admin.	Educ.	Para médical	Scé Gén.	Assist.mat.	Divers	TOTAL
2012	93	88	533	32	192	72	42	1052
2013	99	88	546	46	185	72	74	1110
2014	99	91	528	47	186	71	72	1094

Le CMSEA comptait 1094 salariés au 31 décembre 2014, soit une légère baisse par rapport à 2013. Le personnel éducatif représente près de 49 % de l'effectif total, part stable par rapport à 2013.

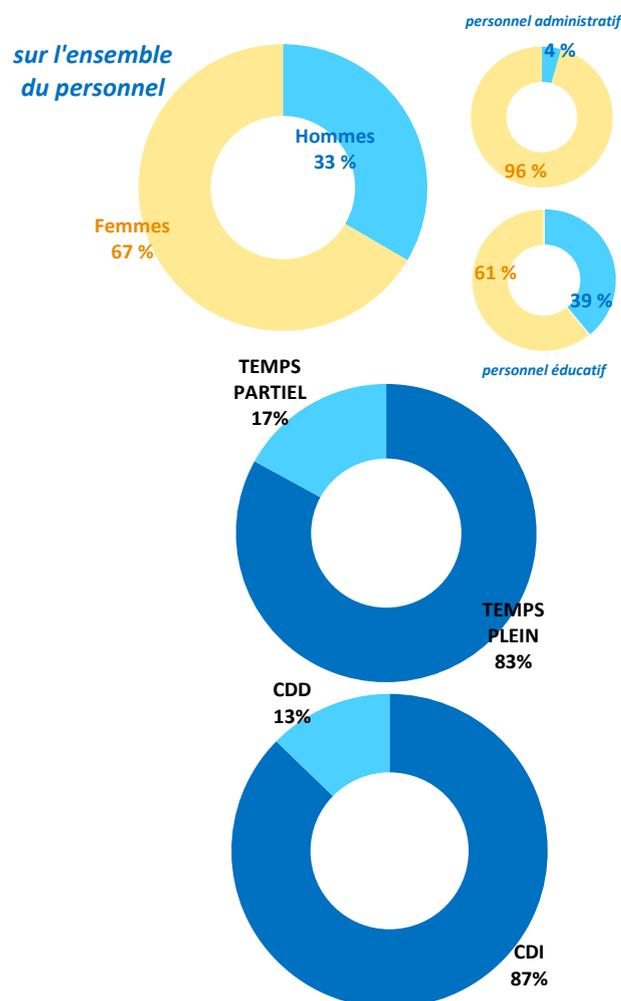
Si l'association connaît une répartition hommes/femmes stable, respectivement 33.46 % et 66.54 %, ce sont les personnels administratifs, éducatifs et services généraux qui observent une population féminine très marquée.

Comme les années précédentes, les emplois du secteur sont stables et à temps complets pour 83 % des effectifs. Les embauches en CDI ont légèrement progressées avec 50 nouvelles entrées en CDI en 2014, contre 43 en 2013, et 32 en 2012.

Au niveau des CDD, leur nombre reste sensiblement proche de l'année précédente avec 264 CDD (hommes/femmes), contre 269 en 2013 et 248 en 2012. Il s'agit principalement de CDD de remplacement pour maladie.

En termes de mouvements, en 2014, on dénombre

- 31 démissions
- 9 licenciements
- 261 fins de CDD
- 18 départs à la retraite
- 2 décès
- 15 ruptures conventionnelles



LA MOBILITE

L'association souhaite encourager la mobilité interne, qu'elle soit géographique ou fonctionnelle, car elle est source de richesse, tant au niveau des compétences, que de la connaissance de différents publics ou de l'échange de bonnes pratiques.

Notre objectif :

- Exploiter les entretiens professionnels individuels en termes de souhaits de formation et de mobilité.
- Continuer le recentrage de la formation vers plus d'actions collectives.

74
salariés ont
bénéficié d'une
mobilité en
2014

DOCUMENT UNIQUE ET RISQUES PSYCHOSOCIAUX

Conformément à notre obligation légale et pour assurer la sécurité et protéger la santé physique et mentale des salariés, un document unique d'évaluation des risques professionnels (DUERP) est mis en place dans chaque établissement. Son support est révisé pour s'adapter davantage aux spécificités des secteurs d'activité. Il s'agit notamment de l'ajout d'une partie relative aux risques psychosociaux, reprenant en particulier la relation avec les publics accueillis.

La nature des activités conduites par le CMSEA amène ses professionnels à se trouver confrontés à des situations difficiles, parfois même violentes. L'association a donc fait le choix de mettre en place une démarche associative de prévention des risques psychosociaux, impliquant, dans un engagement durable et partagé, l'encadrement, les salariés, et les représentants du personnel. Cette démarche est fondée sur des phases successives d'états des lieux, d'analyses, de formation-action puis d'élaboration de plans d'action. La démarche s'appuie sur les réalités des contextes professionnels propres à chaque établissement.

LES ELECTIONS PROFESIONNELLES CE/DP

Au sein de l'association, une partie des acteurs des relations sociales auront tout d'abord été renouvelés en avril 2014 pour 4 ans, avec la tenue des élections au Comité d'Entreprise et aux postes de Délégués du Personnel. Un nouveau Comité d'Entreprise s'est installé le 25 avril 2014 et représente l'ensemble de l'association. Il y a 4 syndicats représentatifs dont la représentativité s'établit comme suit :

- CFDT 33 %
- FO 30 %
- CGT 12 %
- CFE CGC 11 %

14 C.H.S.C.T au CMSEA

Le Comité d'Hygiène de Sécurité et des Conditions de Travail a pour mission de contribuer à la protection de la santé et de la sécurité des travailleurs, ainsi qu'à l'amélioration des conditions de travail. Au regard de la jurisprudence, chaque salarié du CMSEA est désormais couvert par un CHSCT. Répartis en fonction de l'implantation géographique, 14 CHSCT ont été installés. Les représentants du personnel au CHSCT sont désignés pour une durée de 2 ans, soit du 1^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2016.

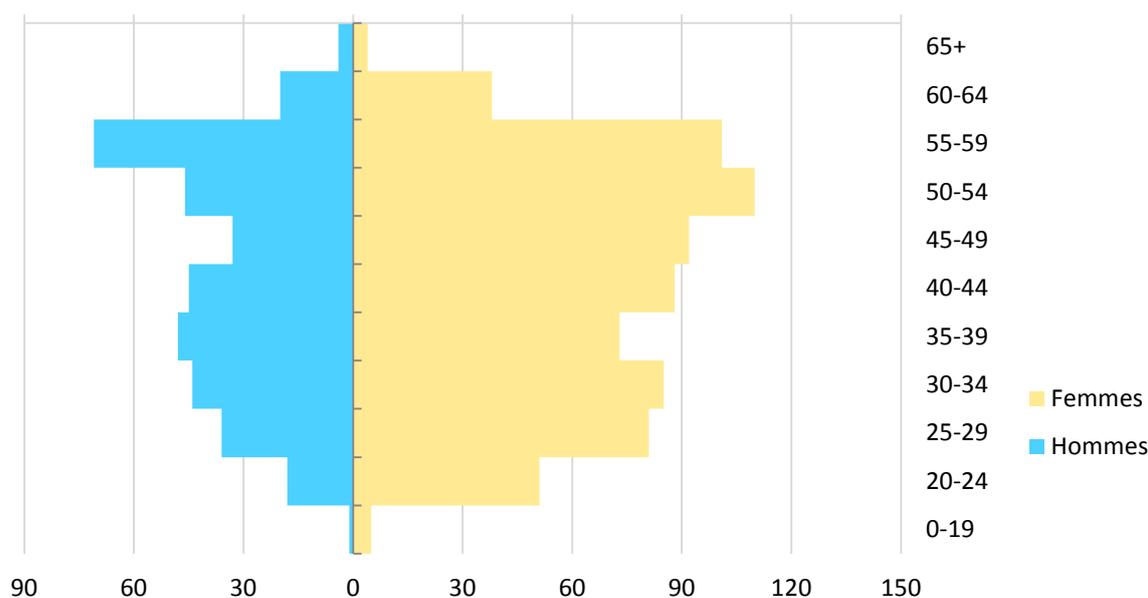
20
réunions du
Comité
d'Entreprise

7
réunions de
Négociations
Annuelles
Obligatoires

LES RELATIONS SOCIALES

Les discussions avec les organisations syndicales se sont poursuivies à un bon niveau de dialogue, permettant d'aboutir à des accords. 2015 s'ouvre sous des auspices croisés de la poursuite du développement et de la mise en reconduction d'une année de la GPEC, pour laquelle nous avons, avec les organisations syndicales, l'objectif de signer un nouvel accord d'ici fin 2015. Cette démarche est d'autant plus nécessaire que les restrictions de budgets des donneurs d'ordres se multiplient.

LA PYRAMIDE DES AGES



Au cours de 3 dernières années, la structure des effectifs par âges a peu évolué. On constate un taux de seniors, 50 ans et plus, en progression. La tranche d'âge des 50-54 ans demeure la plus nombreuse (15.72 % des effectifs totaux). Les effectifs du CMSEA comptent 66 salariés de plus de 60 ans à fin 2014, la part des services généraux se situe autour de 30% et près de 20 % pour le personnel administratif.

1094 salariés
930.79 ETP
29 M€ de masse
salariale brute
274 Travailleurs
Handicapés

CONTROLE URSSAF

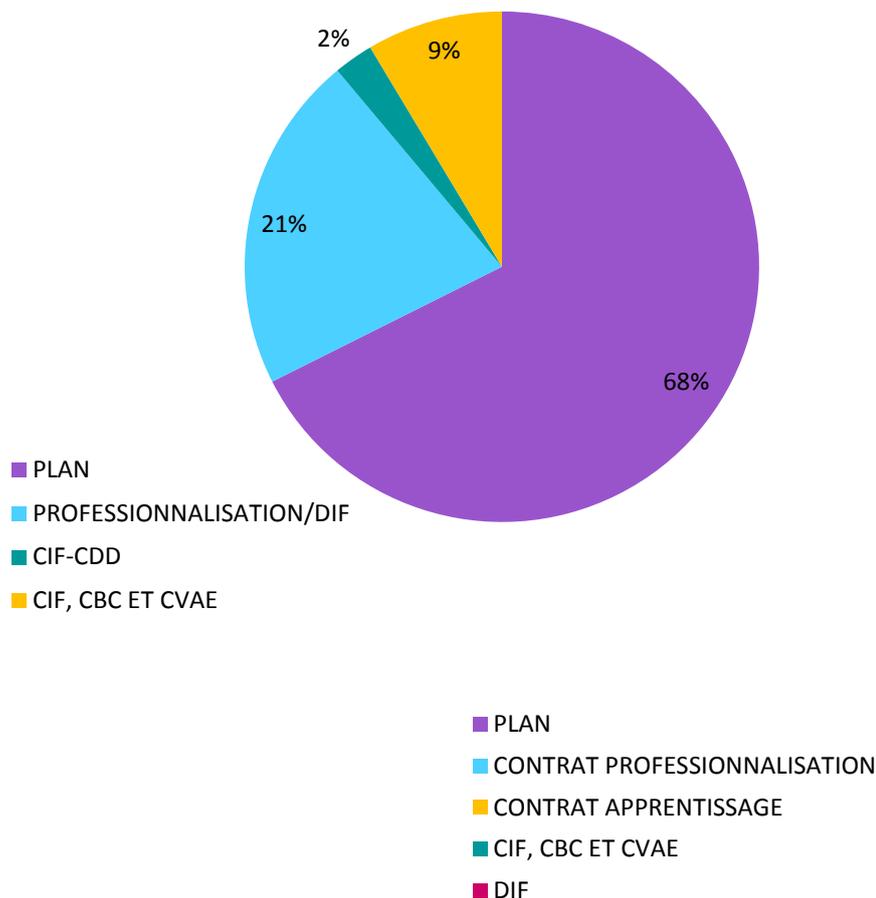
En juin dernier, le CMSEA a été soumis à un contrôle URSSAF pour les années 2011, 2012 et 2013. Le rapport relève 4 chefs de redressement pour un montant de plus de 500 000 € qui correspond à :

- Une amende calculée à raison de 1 % de la masse salariale, soit 320 000 € au motif que l'association ne remplit pas l'obligation d'un accord sénior, alors que ledit accord est intégré à l'accord de GPEC, accord agréé par la Commission Interministérielle d'Agrément en décembre 2013 et publié au Journal Officiel.
- Un redressement de 100 000 € relatifs aux abattements Fillon (problème de paramétrage informatique)
- Un redressement de 81 000 € afférent à la taxe transport sur le secteur thionvillois.
- Un redressement de 6 000 € correspondant aux prestations d'artistes du spectacle.

LA FORMATION : UNE PRIORITE

Les actions de formation doivent gérer les mutations relatives aux évolutions de travail, des nouvelles réglementations, des métiers et des organisations. Elles ciblent également le renforcement des compétences et expertises des professionnels dans leur métier et filière

PARTICIPATION DE L'EMPLOYEUR A LA FORMATION PROFESSIONNELLE



En 2014, la formation a concerné :

582 salariés

639 476 € de budget

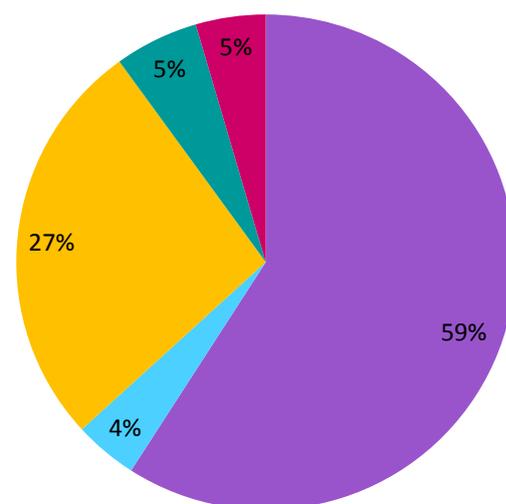
33 161 heures de formation

dont

54 formations DIF

1 503 heures de DIF

31 658 HEURES DE FORMATION CONTINUE



Dans le cadre du plan de formation, 19 590 heures concernent :

- La formation des cadres pour 3 755 heures soient 19.17 %
- Celle des techniciens pour 11 974 heures soient 61.12 %
- Celle des employés pour 1 554 heures soient 7.93 %
- Celle des ouvriers pour 2 307 heures soient 11.78 %

Le service de la formation, adossé à la Direction des Ressources Humaines, s'attache à diffuser régulièrement la liste des postes vacants, et les offres d'emplois sont instantanément mises en ligne, par le secrétariat de direction, sur le site internet www.cmsea.asso.fr rubrique offres d'emploi.

Politique de l'emploi

29 contrats d'apprentissage

5 contrats de professionnalisation

10 contrats uniques d'insertion

2 contrats adultes relais



GESTION DU PATRIMOINE

Chef de service : Béatrice GUILLARD

EN 2014,

ONT ÉTÉ RÉALISÉS OU ONT DÉBUTÉS LES TRAVAUX SUIVANTS :

SERVICE CENTRAL : Travaux acoustiques espace commun comptabilité.

S.P.F.S. : réaménagement des locaux suite à l'acquisition d'un immeuble à Sarreguemines

ITEP - LE CHÂTEAU DE LORRY :

Travaux d'électricité – entretien des toitures unités de vie et pavillon de fonction – remplacement portes alu - remplacement portes de garage - sanitaires dans salles de classe – réfection des peintures.

MECS LE CHÂTEAU DE LORRY :

Garde-corps et marbrerie sur escalier extérieur – remplacement de menuiseries extérieures – travaux de toitures.

MECS C.A.A.A : Restructuration du rez-de-chaussée – réfection des façades.

MECS MAISON LE GRAND CHÊNE :

Réfection des peintures rue Gangloff et rue de la Montagne – réfection revêtements de sols – réfection des peintures dans dégagements.

MECS LES BACELLES : Réfection sanitaires et cuisine – Mise en place de cylindres électroniques.

MECS OCEANIE : Remplacement armoire électrique et luminaires – réfection des peintures.

MECS LES PRES DE BROUCK :

Réfection des façades – fourniture et pose cylindres électroniques

MECS LA VERSEE : Réfection des sanitaires – début des travaux réfection cuisine et locaux annexes – création d'un espace « veilleur de nuit » et « ménage ».

C.E.R. : réfection peintures et sols.

SESSAD TED : installation du service dans un pavillon « INJS ».

I.M.Pro MORHANGE : Réfection des toitures + bardage ateliers menuiserie et horticulture.

I.M.Pro LA HORGNE : Restructuration des ateliers et atelier horticole.

SESSAD PRO : installation du service dans l'ancien logement du concierge.

LE HAUT SORET : Remplacement des portes d'entrée des pavillons 1 et 4 – fourniture et pose de garde-corps – pose clôtures FAM – fourniture et pose moustiquaires – système de sécurité.

E.S.A.T. LES ATELIERS DE BLORY :

Fourniture et pose d'une climatisation dans salle de pause.

E.S.A.T. LES JARDINS DE

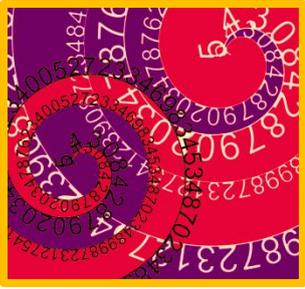
MORHANGE : réfection étanchéité SAS d'entrée – climatisation pièce serveur – mise en sécurité des toitures.

E.S.A.T. RESTO : Mise en place de la cuisson sous vide et pastociseur

INVESTISSEMENTS

Travaux d'entretien courant tels que remise en état des peintures, des revêtements de sols, électricité...





POLITIQUE FINANCIERE

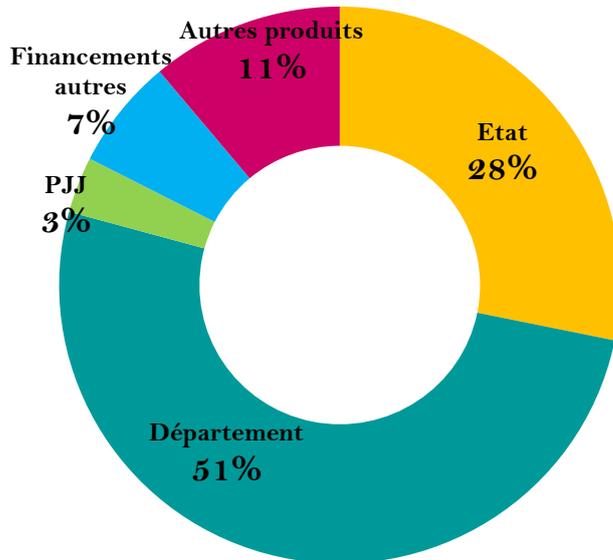
Directrice Financière : Claire PIERRET

En 2014...

L'année 2014 se termine avec un résultat consolidé déficitaire de 925 600,03 €, en forte diminution par rapport à l'excédent de 365 780,48 € réalisé en 2013. Ce résultat est lié à la conjonction de deux facteurs :

- la reprise sur les produits de la tarification 2014 de la plus grande partie des excédents réalisés en 2012 (près de 2 millions d'euros) ;
- la relative sous activité des établissements relevant de la protection de l'enfance.

SOURCE DE FINANCEMENTS



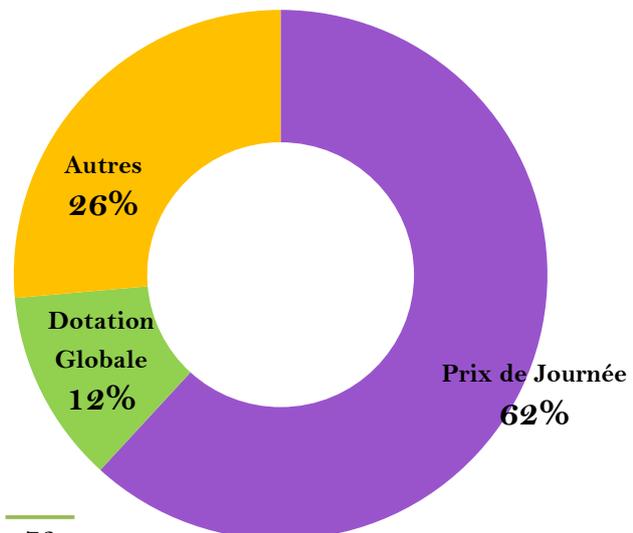
Les principaux partenaires :

- Le Conseil Départemental de Moselle pour la protection de l'enfance, les personnes handicapées, la prévention spécialisée...
- L'Agence Régionale de Santé (Etat) pour le soin et les personnes handicapées
- La Direction Départementale de la Cohésion Sociale (Etat) pour l'insertion
- Les Municipalités pour la prévention spécialisée

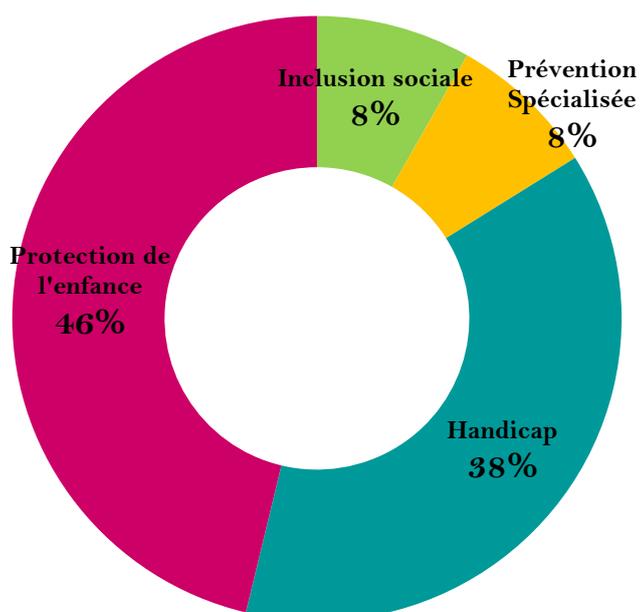
REPARTITION PAR TYPE DE FINANCEMENT

39 M €

de financement par les prix de journée



REPARTITION DES PRODUITS PAR SECTEUR D'ACTIVITES

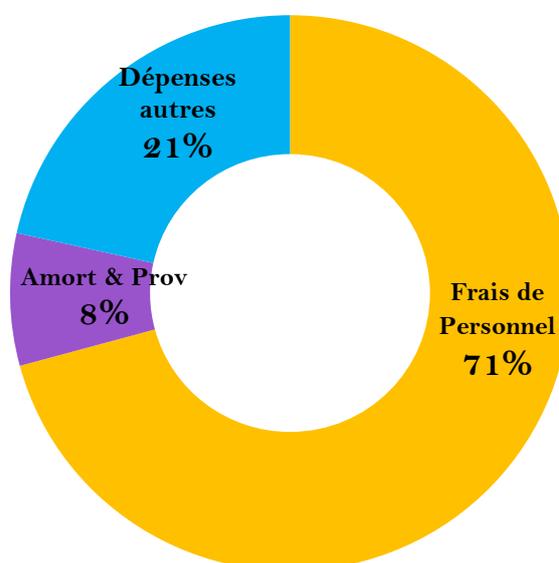


La Protection de l'enfance représente

29 M €

REPARTITION DES CHARGES D'EXPLOITATION

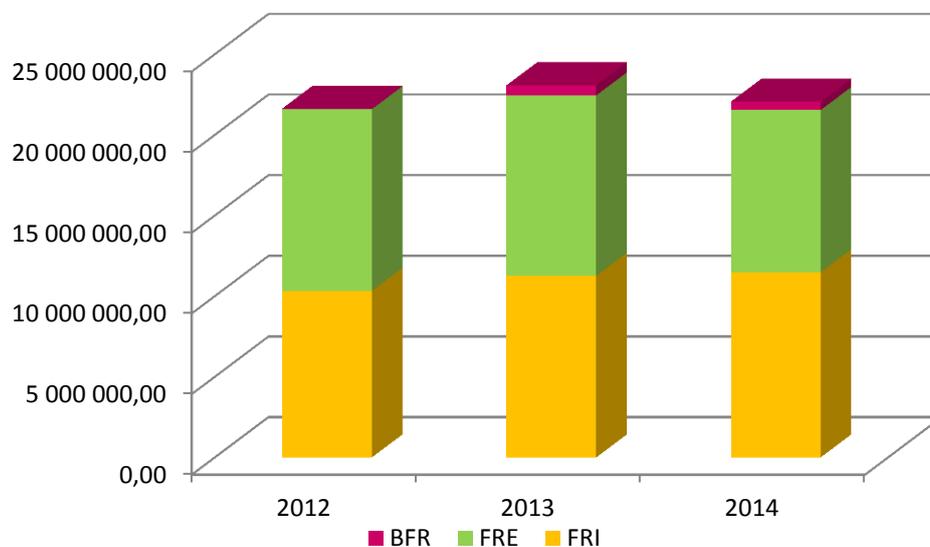
45 M €
de frais de personnel



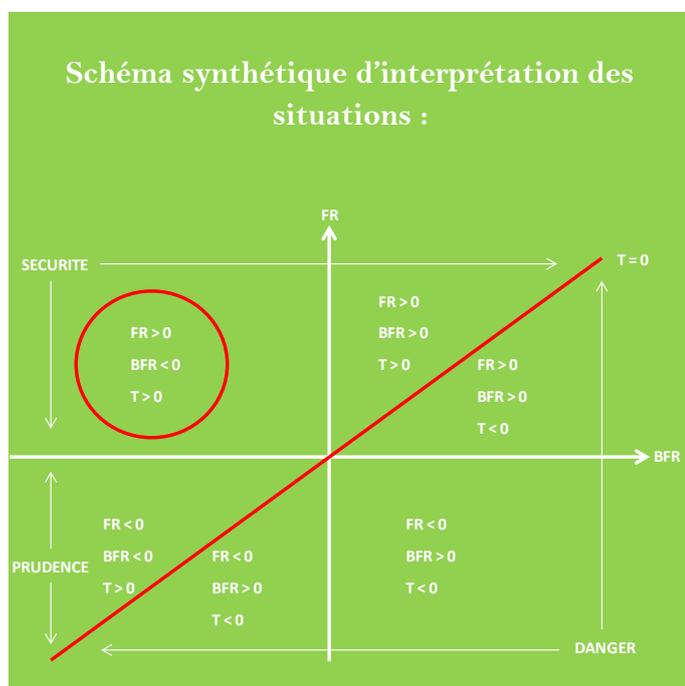
Le CMSEA s'est toujours efforcé de gérer au mieux et dans la plus grande transparence les établissements et services qui lui sont confiés, et ceci dans une vision prospective et à long terme. Des mesures correctives sont prises pour permettre aux établissements les plus fragiles de revenir rapidement à l'équilibre.

L'équilibre budgétaire reste fragile et tient d'une conjoncture particulièrement difficile.

LE BILAN FINANCIER



Le fonds de roulement d'investissement (FRI) est constitué par la différence entre les financements stables liés à l'investissement et les valeurs immobilisées. Largement positif, il est en légère augmentation sur l'exercice 2014.



Le fonds de roulement d'exploitation (FRE) est constitué par la différence entre les ressources stables destinées au financement des besoins d'exploitation et les actifs « quasi immobilisés » d'exploitation. En recul par rapport à 2013, il prend en compte le résultat comptable déficitaire.

Le Besoin en fonds de roulement (BFR) traduit le besoin de financement du cycle d'exploitation. On constate un léger excédent de financement d'exploitation.

La trésorerie (T) joue un rôle fondamental dans la structure économique. Elle réalise l'équilibre financier à court terme entre le fonds de roulement et le besoin en fonds de roulement.

BILAN ARRETE AU 31/12/2014

CMSEA

ACTIF	EXERCICE N			EXERCICE
	BRUT	Amortiss. et provis.	NET	N - 1
ACTIF IMMOBILISE				
IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	348 213,76	235 807,98	112 405,78	136 566,53
Frais d'établissement	20 646,67		20 646,67	
Autres immobilisations incorporelles	327 567,09	235 807,98	91 759,11	136 566,53
Immobilisations incorporelles en cours				
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	56 617 955,52	36 805 113,80	19 812 841,72	18 858 650,38
Terrains	103 331,39		103 331,39	120 010,26
Constructions	39 403 491,93	23 668 934,93	15 734 557,00	14 952 431,00
Installations techniques, matériel et outillage	5 552 701,01	4 706 608,07	846 092,94	859 369,38
Autres immobilisations corporelles	11 040 883,32	8 429 570,80	2 611 312,52	2 682 998,99
Immobilisations corporelles en cours	517 547,87		517 547,87	243 840,75
Avances et acomptes				
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (1)	100 070,13		100 070,13	100 345,81
Participations et créances rattachées à des participations				
Autres titres immobilisés	21 797,10		21 797,10	21 597,06
Prêts				
Autres immobilisations financières	78 273,03		78 273,03	78 748,75
TOTAL I	57 066 239,41	37 040 921,78	20 025 317,63	19 095 562,72
COMPTES DE LIAISON				
TOTAL II				
ACTIF CIRCULANT				
STOCKS ET EN COURS	29 283,21		29 283,21	43 009,07
Matières premières et fournitures	27 159,67		27 159,67	
Autres approvisionnements				
En cours de production (biens et services)				
Produits intermédiaires et finis				
Marchandises				38 389,07
Avances et acomptes versés sur commandes	2 123,54		2 123,54	4 620,00
CREANCES (2)	7 244 666,50	3 478,14	7 241 188,36	7 057 491,94
Créances redevables et comptes rattachés	5 772 310,67	3 478,14	5 768 832,53	5 360 491,94
Autres créances	1 472 355,83		1 472 355,83	1 697 000,10
DISPONIBILITES	22 628 043,26		22 628 043,26	23 514 888,73
Comptes à terme	18 817 809,15		18 817 809,15	18 106 332,11
Trésorerie : banques et caisses	3 810 234,11		3 810 234,11	4 408 556,62
Charges constatées d'avance (2)	65 387,67		65 387,67	43 066,96
TOTAL III	29 967 380,64	3 478,14	29 963 902,50	30 658 456,70
Charges à répartir sur plusieurs exercices (IV).....				
Primes de remboursement des obligations (V).....				
Ecart de conversion actif (VI).....				
TOTAL GENERAL (HI+III+IV+V+VI)	87 033 620,05	37 044 399,92	49 989 220,13	49 754 019,42
(1) dont à moins d'un an				
(2) dont à plus d'un an				

PASSIF	EXERCICE	EXERCICE
	N	N - 1
FONDS PROPRES ET ASSIMILES		
FONDS ASSOCIATIFS SANS DROITS DE REPRISE	11 565 000,60	11 565 000,60
FONDS ASSOCIATIFS AVEC DROITS DE REPRISE		
Dons et Legs		
Subventions d'investissement sur biens renouvelables		
RESERVES	8 834 584,21	8 055 344,09
Excédents affectés à l'investissement	3 864 892,04	3 432 970,86
Réserve de compensation	2 372 477,12	1 916 519,56
Excédents affectés à la couverture du besoin en fonds de roulement	2 597 215,05	2 705 853,67
Autres réserves		
REPORT A NOUVEAU	-6 451 399,54	-6 001 430,90
Report à nouveau	2 147 529,15	1 552 913,88
Dépenses refusées par l'autorité de tarification	-396 813,28	-205 513,95
Résultat sous contrôle de tiers financeurs	606 935,26	1 443 865,94
Dépenses non opposables aux tiers financeurs	-8 809 050,67	-8 792 486,77
RESULTAT DE L'EXERCICE (excédent ou déficit) (1)	-925 600,03	365 780,48
SUBVENTIONS D'INVESTISSEMENT AFFECTEES A DES BIENS NON RENOUVELABLES	1 901 869,86	1 441 513,25
PROVISIONS REGLEMENTEES	10 948 502,35	11 230 928,88
Couverture du besoin en fonds de roulement	119 081,51	119 081,51
Amortissements dérogatoires et provisions pour renouvellement d'immobilisations	9 586 346,60	10 010 768,86
Réserves des plus-values nettes d'actif	1 243 074,24	1 101 078,51
Immobilisations grevées de droit		
TOTAL I	25 872 957,45	26 657 136,40
COMPTES DE LIAISON		
TOTAL II		
PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES		
Provisions pour risques	7 930 666,17	7 584 222,79
Provisions pour charges	479 801,23	590 416,02
Fonds dédiés	324 589,69	209 198,52
TOTAL III	8 735 057,09	8 383 837,33
DETTES (1)		
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (2)	3 353 764,43	3 064 043,39
Emprunts et dettes financières divers (3)	4 637,81	2 957,40
Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
Redevables créditeurs		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	1 931 133,88	1 815 816,86
Dettes sociales et fiscales	8 275 348,24	8 085 156,54
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	562 462,50	438 813,65
Autres dettes (5)	1 217 389,42	1 300 944,98
Produits constatés d'avance	36 469,31	5 312,87
TOTAL IV (4)	15 381 205,59	14 713 045,69
Ecart de conversion passif (V).....		
TOTAL GENERAL (III+II+IV+V)	49 989 220,13	49 754 019,42
(1) Dont comptes 1201 :		
(2) Dont concours bancaires courants et soldes créditeurs de banques.....	2 793,98	87,75
(3) En particulier : cautions versées par les résidents à leur entrée dans l'établissement.....		
(4) Dont à moins d'un an	12 608 373,99	12 162 243,34
Dont à plus d'un an	2 772 831,60	2 550 802,35
(5) Dont fonds des majeurs protégés et tutelles aux prestations sociales.....		

COMPTES DE CHARGES			
Comptes et sous-comptes	INTITULE	2014	2013
60	ACHATS	3 936 463,75	4 136 177,33
61	SERVICES EXTERIEURS	3 482 576,27	3 560 968,12
62	AUTRES SERVICES EXTERIEURS	3 225 011,70	2 960 392,98
63	IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES	3 656 153,40	3 647 089,54
64	CHARGES DE PERSONNEL	43 685 199,96	42 978 482,63
65	AUTRES CHARGES DE GESTION COURANTE	805 023,40	815 534,79
66	CHARGES FINANCIERES	99 996,33	114 573,29
67	CHARGES EXCEPTIONNELLES	200 630,51	127 554,63
68	DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS ET AUX PROVISIONS	5 025 883,02	5 090 139,49
TOTAL DES CHARGES		64 116 938,34	63 430 912,80

COMPTES DE PRODUITS			
Comptes et sous-comptes	INTITULE	2014	2013
70	PRODUITS	3 039 698,09	2 825 891,47
71	PRODUCTION STOCKEE		
72	PRODUCTION IMMOBILISEE		
73	DOTATIONS ET PRODUITS DE LA TARIFICATION	46 862 075,70	48 762 643,61
74	SUBVENTIONS D'EXPLOITATION ET PARTICIPATIONS	5 959 704,02	5 767 966,71
75	AUTRES PRODUITS DE GESTION COURANTE	3 930 100,81	3 643 536,03
76	PRODUITS FINANCIERS	608 667,04	571 104,17
77	PRODUITS EXCEPTIONNELS	879 544,27	477 913,91
78	REPRISES SUR AMORTISSEMENTS ET PROVISIONS	1 911 548,38	1 747 637,38
79	TRANSFERTS DE CHARGES		
TOTAL DES PRODUITS - Classe 7		63 191 338,31	63 796 693,28

DETERMINATION DU RESULTAT			
Comptes et sous-comptes	INTITULE	2014	2013
	PRODUITS DE LA CLASSE 7	63 191 338,31	63 796 693,28
	CHARGES DE CLASSE 6	64 116 938,34	63 430 912,80
	DEFICIT DE L'EXERCICE	925 600,03	
	EXCEDENT DE L'EXERCICE		365 780,48

ANNEXE : ELEMENTS COMPLEMENTAIRES AU BILAN

CMSEA
COMPTES ANNUELS 2014

1. REGLES ET METHODES COMPTABLES

L'exercice comptable d'une durée de 12 mois recouvre la période du 01-01-2014 au 31-12-2014

Les conventions générales ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence et conformément aux hypothèses de base :

- * Continuité de l'exploitation ;
- * Permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre sous réserve de l'application des règlements CRC sur lesquels nous reviendrons ci après ;
- * Indépendance des exercices ;

et conformément aux règles générales d'établissement des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les principales méthodes utilisées sont les suivantes :

- IMMOBILISATIONS CORPORELLES :

Elles sont évaluées à leur coût d'acquisition ou à leur coût de production. Les amortissements pour dépréciation sont calculés selon le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue à compter de leur date d'acquisition.

- IMMOBILISATIONS FINANCIERES :

La valeur brute est constituée par le coût d'achat hors frais accessoires.

- STOCKS ET EN COURS :

Les matières et marchandises sont évaluées à leur coût d'acquisition. Les produits et en-cours de production sont évalués à leur coût de production.

- CREANCES ET DETTES :

Elles sont évaluées pour leur valeur nominale.

Les immobilisations financières et les créances ont, le cas échéant, fait l'objet de provisions pour dépréciation.

La méthode des composants, appliquée pour les nouvelles acquisitions à compter du 1er janvier 2006, a été généralisée pour toutes les constructions de l'association. Les écarts constatés par l'application de cette méthode n'ont pas été pris en compte par le tarificateur et ont été retraités en amortissements différés et en amortissements dérogatoires.

Afin que le lecteur puisse porter un jugement avisé, les informations suivantes sont données :

2. PROVISION POUR CONGES PAYES

L'association a comptabilisé une provision pour congés payés pour un montant de 3 637 327.84 €. Cette charge se trouve dans la rubrique «dettes fiscales et sociales» (pour les congés payés et pour les charges sociales sur congés payés).

Il faut préciser qu'en vertu des dispositions particulières applicables au secteur médico-social, cette mesure n'est, en principe, pas financée, par le tarificateur.

3. ENGAGEMENTS DE RETRAITE

Selon l'article 9 alinéa 2 bis du Code de commerce, «le montant des engagements de l'entreprise en matière de pension, de compléments de retraite, d'indemnités et d'allocations en raison du départ à la retraite ou avantages similaires des membres ou associés de son personnel et de ses mandataires sociaux est indiqué dans l'annexe. Par ailleurs, les entreprises peuvent décider d'inscrire au bilan, sous forme de provision, le montant correspondant à tout ou partie de ces engagements».

La convention collective applicable à notre secteur prévoit le versement d'une indemnité de fin de carrière (IFC). Actuellement, les indemnités versées à l'occasion du départ en retraite sont comptabilisées lors de leurs paiements dans le compte administratif. Conformément aux textes applicables au secteur depuis le 1er janvier 2007, l'association a comptabilisé une provision pour indemnités de départ en retraite à hauteur de 7 005 101.61 €.

4. ENGAGEMENTS DONNES

En vue de l'acquisition des bâtiments du Château à Lorry-lès-Metz, le CMSEA a souscrit un emprunt auprès du CIC-EST pour un montant de 1 500 000 €. Cet emprunt est garanti par la prise d'une hypothèque sur le bien financé. Lors de la souscription d'emprunts auprès du Crédit Coopératif, le CMSEA a souscrit à des titres Crédit Coopératif ainsi qu'à un fonds de garantie. Ces valeurs sont nanties pour un montant total de 21 797.10 €.

5. DROIT INDIVIDUEL A LA FORMATION (DIF)

L'association informe qu'au titre du droit individuel à la formation (DIF), institué par la loi 2004-39 du 4 mars 2004 relative à la formation professionnelle tout au long de la vie et au dialogue social, le nombre d'heures DIF n'ayant pas donné lieu à demande d'action de formation s'élève à 90 117 heures (cumul au 31/12/2014).

6. EFFECTIF DU PERSONNEL

	31/12/2014	31/12/2013	31/12/2012	31/12/2011	31/12/2010
Cadres	99	99	93	102	130
Personnel administratif	91	88	88	85	86
Personnel éducatif	528	546	533	521	532
Personnel para-médical	47	46	32	30	30
Personnel des services généraux	186	185	192	195	193
Assistantes familiales (anc. Assist. maternelles)	71	72	72	69	65
Personnel divers (contrats aidés, apprentis...)	72	74	42	52	28
Effectif total (en nombre de personnes)	1 094	1 110	1 052	1 054	1 064

ANNEXE : ELEMENTS COMPLEMENTAIRES AU BILAN

CMSEA
COMPTES ANNUELS 2014

7. ANALYSE DU RESULTAT COMPTABLE DE L'EXERCICE

	Déficit	Excédent
Résultat comptable de l'exercice	-925 600,03	
Pôle Protection de l'enfance	-2 559 446,75	-276,52%
Pôle Handicap		289 055,94 31,23%
Pôle Insertion sociale		335 691,34 36,27%
Pôle Prévention		236 511,66 25,55%
Autres services de la gestion libre		772 587,78 83,47%
Résultat comptable de l'exercice	-925 600,03	
Dont excédent net à charge d'un tiers financeur		111 138,61
Dont excédent net sans tiers financeur		1 053 487,89
Dont dépenses non opposables au tiers financeur		-281 391,00
Dont retraitements (neutralisation de l'incorporation des résultats antérieurs)		-1 808 835,53

8. FAITS SIGNIFICATIFS

A. Situation d'ELAN

La cessation d'activité d'ELAN au 31 juillet 2010, suite à un retrait d'habilitation, a entraîné un déficit de 987 125.20 €, dans le référentiel « comptes annuels », ce qui correspondait à un déficit de 1 960 107.42 €, dans le référentiel « compte administratif ». Compte tenu des écritures complémentaires comptabilisées de 2011 à 2014, le déficit cumulé s'élève à 2 078 809,46 € à fin 2014 dans le référentiel « compte administratif ».

Le CMSEA a engagé une action devant le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) de Lyon en vue du recouvrement des sommes dues. Le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) de Lyon, dans un arrêt du 10 décembre 2012 a annulé le refus de fixation d'un prix de journée de clôture pour la période du 1er janvier 2010 au 31 juillet 2010 du centre psychopédagogique «Elan» et a procédé, avant dire droit, à un supplément d'instruction à l'effet, pour le CMSEA, de produire, avant le 30 avril 2013, un budget de clôture qui fait apparaître un prix de journée afférent à la période du 1er janvier au 31 juillet 2010, incluant les dépenses afférentes à la fermeture de l'établissement.

Cette arrêt a fait l'objet d'un recours conjoint du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Général des Hautes-Alpes devant la Cour nationale de la tarification sanitaire et sociale (CNTSS). Celle-ci, dans une décision du 27 mars 2015, rejette les requêtes du préfet des Hautes-Alpes ainsi que du Conseil Général des Hautes-Alpes, et les condamne subsidiairement à verser chacun au CMSEA la somme de 500 € au titre de l'article 75-1 de la loi n° 91-647 du 10 juillet 1991.

Le tribunal interrégional de la tarification sanitaire et sociale (TITSS) de Lyon retrouve donc sa compétence et notre avocat a pris attache auprès du greffe de celui-ci afin de poursuivre la procédure. D'autre part, la procédure de recouvrement des 1000 € dus par le préfet des Hautes-Alpes et le Conseil Général des Hautes-Alpes a été engagée.

Dans le cadre des actions intentées par d'anciens salariés d'Elan, le CMSEA a été condamné, sans que le Plan de Sauvegarde de l'Emploi (PSE) ne soit remis en cause. Les sommes en cause étaient couvertes par des provisions dotées antérieurement.

B. Situation de l'EPS WOIPPY

Le financement des équipes de prévention est assuré de la manière suivante : les salaires des personnels « permanents » sont pris en charge par le Conseil Général, les frais de fonctionnement sont financés conjointement par le Conseil Général et par la Municipalité du lieu de l'action de l'équipe.

Le CMSEA est en litige avec la municipalité de Woippy au sujet de la prise en charge des frais de fonctionnement de l'équipe de prévention opérant sur le territoire de la commune.

En 2008 et 2009, la municipalité n'a versé que partiellement les sommes mises à sa charge. Depuis 2010, la municipalité a arrêté de financer sa participation aux frais de fonctionnement. Les sommes restant dues au 31/12/2012 s'élèvent à 133 856.50 €.

Comme la municipalité de Woippy n'a pas pris en charge les frais de fonctionnement, ceux-ci étant financés conjointement par la municipalité et le Conseil Général, ce dernier n'a participé que partiellement aux frais de fonctionnement pour 2008 et 2009, et depuis 2010, n'a plus financé les frais de fonctionnement (hors salaires). Les sommes cumulées restant dues au 31/12/2012 s'élèvent à 87 316.50 €.

Le total de ces sommes restant dues (221 173.00 € au 31/12/2012) a été provisionné au fur à mesure des exercices, et fait partie du déficit de la structure, qui est de 162 600.97 € au 31/12/2012.

Dans cette affaire, le Tribunal Administratif de Strasbourg, le 6 février 2014, a rendu un jugement favorable à la position de CMSEA. La commune de Woippy ayant fait appel de ce jugement, l'affaire a été renvoyée devant la Cour Administrative d'Appel de Nancy. Celle-ci nous a notifiée le 23 février 2015 son arrêt du 19 février 2015, qui a rejeté la requête de la commune de Woippy et a condamné celle-ci subsidiairement à une somme de 1 500 € au titre de l'article L. 761-1 du code de justice administrative. Cet arrêt est susceptible d'un pourvoi en cassation devant le Conseil d'Etat dans un délai de 2 mois à partir de la notification de la décision de Justice. Ce recours n'étant pas suspensif, les sommes dues seront mises en recouvrement.

Il est à noter que depuis l'exercice 2013, la commune de Woippy a repris ses paiements.

C. Contrôle URSSAF

Lors d'un contrôle URSSAF effectué en 2014, l'inspectrice nous a sanctionné d'une pénalité d'un montant de 327 343 € au motif d'une absence d'un accord seniors. Dans le cadre de l'article 87 de la loi de financement de la sécurité sociale de 2008, et du décret du 20 mai 2009, les entreprises ont été incitées à conclure un accord en faveur de l'emploi des seniors ou, à défaut, à élaborer un plan d'action dans ce domaine, sous peine d'être soumises à une pénalité, fixée à 1% des rémunérations, à compter du 1er janvier 2010.

ANNEXE : ELEMENTS COMPLEMENTAIRES AU BILAN

**CMSEA
COMPTES ANNUELS 2014**

Le CMSEA a conclu le 28 octobre 2009 un accord d'entreprise « Emploi des seniors », applicable à compter du 1er janvier 2010 pour une durée de 3 ans. Cet accord a été déposé auprès de la DIRECCTE.

A la demande des syndicats, cet accord « Emploi des seniors » a été intégré dans l'accord « Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences » (GPEC) conclu le 14 décembre 2011 pour la période 2012-2014, sous condition de l'obtention de l'agrément par la Direction Générale de la Cohésion Sociale. Cet accord a été déposé auprès de la DIRECCTE. L'agrément n'a été donné par la Direction Générale de la Cohésion Sociale que le 24 octobre 2012.

Selon l'URSSAF DE LORRAINE, l'accord GPEC ne suffit pas : il aurait fallu un accord spécifique « Emploi des seniors ». Le CMSEA conteste cette position.

Un recours a donc été effectué devant le Tribunal des Affaires de Sécurité Sociales (TASS) en date du 13 janvier 2015.

Le montant litigieux de 327 343,00 € a fait l'objet d'une provision pour risques dans les comptes annuels.

D. Situations particulières de certaines structures sans tiers financeurs

STRUCTURES	SAN	Résultat 2014	Reprise	Cumul
EPS WOIPPY	-163 479,67	-6 006,76		-169 486,43
CENTRE SOCIAL	-75 427,02	-6 169,09		-81 596,11
P.A.E.J. METZ	-2 391,09	7 124,19		4 733,10
Service « EN AMONT »	-21 497,24	78 556,96		57 059,72
ESAT LOTHAIRES Gestion commerciale	0,00	6 749,82		6 749,82
ESAT BLORY Gestion commerciale	20 000,00	32 076,55		52 076,55
ESAT Les Jardins de Morhange Gestion commerciale	38 880,00	-18 318,87		20 561,13
ESAT RESTO Gestion commerciale	-19 125,89	74 037,44		54 911,55
Espace Insertion Activités de production	104 710,10	27 425,51		132 135,61

9. OPERATIONS PASSES SUR LES FONDS DEDIES, SUR LE FONDS ASSOCIATIF ET LES VALEURS IMMOBILISEES

A. EVOLUTION DES PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES

PROVISIONS POUR RISQUES
PROVISIONS POUR CHARGES
FONDS DEDIES SUR SUBVENTIONS ATTRIBUEES

TOTAUX.....

SOLDE au 31/12/2013	DOTATIONS	REPRISES	SOLDE au 31/12/2014
7 584 222,79	1 214 511,84	868 068,46	7 930 666,17
590 416,02	42 499,45	153 114,24	479 801,23
209 198,52	315 852,32	200 461,15	324 589,69
8 383 837,33	1 572 863,61	1 221 643,85	8 735 057,09

B. OPERATIONS PASSES SUR LE FONDS ASSOCIATIF

Solde au 31/12/2013

Solde au 31/12/2014

AUCUNE OPERATION COMPTABILISEE

SOLDE au 31/12/2013	AUGMENTATION	DIMINUTION	SOLDE au 31/12/2014
11 565 000,60			
			11 565 000,60

C. OPERATIONS PASSES SUR LES VALEURS IMMOBILISEES

IMMOBILISATIONS INCORPORELLES
IMMOBILISATIONS CORPORELLES
IMMOBILISATIONS FINANCIERES

TOTAUX.....

SOLDE au 31/12/2013	ACQUISITIONS	CESSIONS	SOLDE au 31/12/2014
299 585,96	48 627,80	0,00	348 213,76
53 056 534,18	4 474 168,67	912 747,33	56 617 955,52
100 345,81	8 661,80	8 937,48	100 070,13
53 456 465,95	4 531 458,27	921 684,81	57 066 239,41



GLOSSAIRE

A

AEMO : Action Educative en Milieu Ouvert

AIRE : Association nationale des Instituts Thérapeutiques Educatifs et Pédagogiques et de leurs Réseaux

AMP : Aide Médico-Psychologique

AMSEA : Association Meusienne Sauvegarde Enfance Adolescence

ARS : Agence Régionale de Santé

ARSEA : Association Régionale Spécialisée d'Action Sociale d'Education et d'Animation

ASE : Aide Sociale à l'Enfance

AVA : Adaptation à la Vie Active

AVSEA : Association Vosgienne pour la Sauvegarde de l'Enfance, de l'Adolescence et des Adultes

B

BFR : Besoin en Fonds de Roulement

C

CA : Conseil d'Administration

CAF : Caisse d'Allocation Familiale

CCAS : Caisse Centrale d'Activités Sociales

CDAPH : Commission des Droits et de l'Autonomie des Personnes Handicapées

CDE : Centre Départemental de l'Enfance

CDIP : Cellule de l'Information Préoccupante

CHRS : Centre d'Hébergement et de Réinsertion Sociale

CHS : Centre Hospitalier Spécialisé

CHSCT : Comité d'Hygiène, de Sécurité et des Conditions de Travail

CJC : Consultation Jeunes Consommateurs

CLIS : Classe pour l'Inclusion Scolaire

CLSPD : Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance

CNAMEO : Carrefour National de l'Action Educative en Milieu Ouvert

COFIL : Comité de Pilotage

CPA : Centre des Peines Aménagées

CPOM : Contrat Pluriannuel d'Objectifs et de Moyens

CTR : Centre Thérapeutique Résidentiel

CUCS : Contrat Urbain de Cohésion Sociale

CUI : Contrat Unique d'Insertion

CVS : Conseil de la Vie Sociale

D

DACQ : Démarche d'Amélioration Continue de la Qualité

DADT : Dispositif d'Accueil Diversifié Thionvillois

DEFI : Direction de l'Enfance, de la Famille et de l'Insertion

DIRECCTE : Direction Régionale de l'Environnement, de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi

DPI : Dispositif de Première Intervention

DRJSCS : Direction Régionale de la jeunesse, des Sports et de la Cohésion Sociale

DUERP : Document Unique d'Evaluation des Risques Professionnels

E

EPADH : Etablissement d'Hébergement pour Personnes Agées Dépendantes

EPS : Equipe de Prévention Spécialisée

ERLI : Education aux Riques Liés à l'Injection

ETP : Equivalent Temps Plein

F

FN3S : Fédération Nationale des Services Sociaux Spécialisés Protection de l'enfance.

FRE : Fonds de Roulement d'Exploitation

FRI : Fonds de Roulement d'Investissement

G

GEPC : Gestion Prévisionnelle des Emplois et des Compétences

I

IAE : Insertion par l'Activité Economique

INJS : Institut national des jeunes sourds

IOE : Investigation d'Orientation Educative

M

MDPH : Maison Départementale des Personnes Handicapées

MILDT : Mission Interministérielle de Lutte contre la Drogue et la Toxicomanie

MJIE : Mesure Judiciaire d'Investigation Educative

O

OFDT : Observatoire Français des Drogues et des Toxicomanies

ONED : Observatoire National de l'Enfance en Danger

OS : Obligation de Soins

OV : Obligation de Visites

P

PIA : Projet Individualisé d'Accompagnement

PJJ : Protection Judiciaire de la Jeunesse

PMR : Personne à Mobilité Réduite

PPI : Plan Particulier d'Intervention

PRISME : Projet d'Insertion Sociale par Module Educatif

R

RBPP : Recommandations de Bonnes Pratiques Professionnelles

RDR : Réduction des risques

S

SAO (ARS) : Service d'Accueil et d'Orientation - ARS

SAVS : Service d'Accompagnement à la Vie Sociale

SDS : Service de Suite

SHD : Structure d'Hébergements Diversifiés

SINTES : Système National d'Identification des Toxiques et Substances

SPFS : Service de Placement Familial Spécialisé

T

TAPAJ : Travail Alternatif Payé à la Journée

TCC : Trouble du Comportement et de la Conduite

TED : Troubles Envahissants du Développement

TH : Travailleur Handicapé

TREND : Tendances Récentes et Nouvelles Drogues

U

UCSA : Unité de Consultation et de Soins Ambulatoires

UTASI : Unités Territoriales d'Action Sociale et d'Insertion



SESSAD TED

INAUGURATION

Le 1er juin 2015
à 14 h

5 rue de Bellefanché
à METZ



A NOS AMOURS

Pour un accompagnement à la
vie affective et sexuelle



JEUDI 11 JUIN 2015
de 9h à 17h

Amphithéâtre ARENDT
Ile du Saulcy
à METZ

CMSEA

COMITE MOSELLAN DE SAUVEGARDE DE L'ENFANCE, DE L'ADOLESCENCE ET DES ADULTES

47 rue Dupont des Loges - CS 10271 - 57006 METZ Cedex 01

Tél. : 03 87 75 40 28 - Fax : 03 87 37 30 80

Web : www.cmsea.asso.fr - Mail : servicecentral@cmsea.asso.fr